



NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R28-2022-051

PUBLIÉ LE 25 MARS 2022

Sommaire

Agence régionale de santé de Normandie / Direction appui à la performance

R28-2022-03-17-00002 - Arrêté du 17 mars 2022 portant approbation de l'avenant n°8 à la convention constitutive du Groupement de coopération sanitaire "Normand'E-santé" (54 pages) Page 4

Agence régionale de santé de Normandie / Direction de l'autonomie

R28-2022-03-17-00003 - Arrêté du 17 mars 2022 portant modification de l'autorisation de l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) « La Barillière » à St Désir. (3 pages) Page 59

R28-2022-03-04-00032 - UEMA_IMECanteleu decision rectificative (3 pages) Page 63

Agence régionale de santé de Normandie / Direction de l'offre de soins

R28-2022-03-16-00004 - ARRETE PORTANT DISSOLUTION DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE « PHARMACIE INTER-ETABLISSEMENTS VIRE MANCHE CALVADOS » (2 pages) Page 67

Direction de la sécurité sociale / Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale Antenne interrégionale de Rennes

R28-2022-03-11-00001 - ARRÊTÉ du 11 mars 2022 portant nomination des membres de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail de Normandie (4 pages) Page 70

R28-2022-03-15-00004 - ARRÊTÉ du 15 mars 2022 portant nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de la Manche (4 pages) Page 75

R28-2022-03-15-00005 - ARRÊTÉ du 15 mars 2022 portant nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de l'Orne (4 pages) Page 80

R28-2022-03-15-00003 - ARRÊTÉ du 15 mars 2022 portant nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales du Calvados (4 pages) Page 85

R28-2022-03-18-00003 - ARRÊTÉ du 18 mars 2022 portant nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de la Seine-Maritime (4 pages) Page 90

R28-2022-02-28-00008 - ARRÊTÉ du 28 février 2022 portant nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de l'Eure (4 pages) Page 95

Direction interrégionale de la Mer Manche Est - Mer du Nord / Secrétariat direction

R28-2022-03-21-00001 - Arrêté n°057/2022 en date du 21 mars 2022 fixant la liste définitive des candidats aux élections du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Normandie (6 pages) Page 100

R28-2022-03-23-00001 - arrêté n°059/2022 en date du 23/03/2022 fixant les jours et horaires d'autorisation de pêche des praires et amandes de mer sur le gisement " Ouest-Cotentin " pour le mois d'avril 2022 (3 pages) Page 107

R28-2022-03-23-00002 - Arrêté n°060/2022 en date du 23/03/2022 fixant les jours et horaires d'autorisation de pêche de la coquille Saint-Jacques sur le gisement " Ouest-Cotentin " pour le mois d'avril 2022 (3 pages) Page 111

Direction régionale des affaires culturelles de Normandie / Conservation régionale des monuments historiques

R28-2022-03-17-00005 - Arrêté n°10 portant inscription au titre des monuments historiques de la statue de sainte Suzanne de l'église de Sainte-Suzanne-de-Vire (Manche) (1 page) Page 115

R28-2022-03-17-00004 - Arrêté n°3 portant inscription au titre des monuments historiques d'un ensemble d'objets mobiliers de l'hôtel du département de la Seine-Maritime à Rouen (2 pages) Page 117

R28-2022-03-17-00008 - Arrêté n°7 portant radiation d'inscription au titre des monuments historiques de meubles de l'ancien Hospice de Saint-Mère-Eglise (Manche) (1 page) Page 120

R28-2022-03-17-00007 - Arrêté n°8 portant radiation d'inscription au titre des monuments historiques d'une statue d'un saint Évêque de l'église de Tanis (Manche) (1 page) Page 122

R28-2022-03-17-00006 - Arrêté n°9 portant radiation d'inscription au titre des monuments historiques de l'escalier du presbytère de La Lucerne d'Outremer (Manche) (1 page) Page 124

Préfecture de la région Normandie - SGAR / SGAR

R28-2022-03-14-00005 - Arrêté n° SGAR/22-036 portant composition nominative du Conseil de Développement Territorial de la direction territoriale de Rouen du grand port fluvio-maritime de l'axe Seine (3 pages) Page 126

Agence régionale de santé de Normandie

R28-2022-03-17-00002

Arrêté du 17 mars 2022 portant approbation de
l'avenant n°8 à la convention constitutive du
Groupement de coopération sanitaire
"Normand'E-santé"

**ARRÊTÉ DU 17 MARS 2022 PORTANT APPROBATION DE L'AVENANT N°8
A LA CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT DE COOPÉRATION SANITAIRE
« NORMAND'E-SANTE »**

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ

Vu le Code de la Santé publique et notamment les articles L 6115-3, L. 6133-1 à L. 6133-9 et R. 6133-1 à R. 6133-25 du code de la santé publique

Vu le titre IV chapitre 1er de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires dite loi « HPST » qui crée les Agences Régionales de Santé

Vu l'ordonnance n° 2010-177 du 23 février 2010 de coordination avec la loi n°2009-879 du 21 juillet 2010,

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé,

Vu le décret du 17 juin 2020 portant nomination de Monsieur Thomas DEROCHE en qualité de directeur général de l'agence régionale de santé de Normandie ;

Vu l'arrêté du 23 décembre 2015 fixant le siège de l'agence régionale de santé constituée dans la région provisoirement dénommée Normandie ;

Vu la convention constitutive du Groupement de Coopération Sanitaire « Normand 'e-santé » approuvée par ses membres fondateurs en date du 21 novembre 2019 ;

Vu le traité du 28 mars 2018 relatif à la fusion des « Groupement de coopération sanitaire télésanté Basse-Normandie » et « Groupement de coopération sanitaire normand e-santé » ;

Vu le traité du 28 mars 2018 relatif à la fusion des « Groupement de coopération sanitaire télésanté Haute-Normandie » et « Groupement de coopération sanitaire normand e-santé » ;

Vu la décision du 15 mai 2018 portant dissolution du « Groupement de coopération sanitaire télésanté Basse-Normandie » ;

Vu la décision du 15 mai 2018 portant dissolution du « Groupement de coopération sanitaire télésanté Haute-Normandie » ;

Vu la décision du 16 septembre 2021 portant délégation de signature du directeur général de l'Agence Régionale de Santé de Normandie ;

Vu le courrier du Directeur de l'EHPAD MISHKANE de BOIS-L'EVEQUE exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire « Normand 'e-santé » en date du 28 octobre 2020;

Vu le courriel de la Conseillère territoriale Normandie de NEXEM – Association : Organisation Professionnelle d'Employeurs (OPE) du secteur social, médico-social et sanitaire privé à but non lucratif d'HÉROUVILLE SAINT CLAIR exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire « Normand 'e-santé » en date du 08 novembre 2020 ;

Vu le courrier du Directeur de l'EHPAD Les Pâquerettes de SASSETOT-LE-MAUCONDUIT exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire « Normand 'e-santé » en date du 15 juin 2021 ;

Vu le courrier du Directeur de l'Association La Pommeraie Jean VANIER de CRIQUETOT-L'ESNEVAL exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire « Normand 'e-santé » en date du 19 août 2021 ;

Vu le courrier du Directeur Général de l'Association des parents et amis de personnes handicapées mentales du bocage virois et de la suisse normande (APAEI) de VIRE exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire « Normand 'e-santé » en date du 06 septembre 2021 ;

Vu le courrier de la Directrice de l'EHPAD Les Iliades de MONT-SAINT-AIGNAN exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire « Normand 'e-santé » en date du 11 octobre 2021 ;

Vu le courrier de la Présidente de l'Association Médico-Educative Rouennaise de MONT CAUVAIRE exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire « Normand 'e-santé » en date du 18 octobre 2021 ;

Vu le courrier du Directeur de la Maison de santé Pluridisciplinaire (SISA du PAYS de BOVARY) de CROISY-SUR-ANDELLE exprimant le souhait de retrait du Groupement de Coopération Sanitaire « Normand 'e-santé » en date du 25 octobre 2021 ;

Vu le courrier du Directeur de la Vie Associative et du Centre WELLNESS – NEOMA Business School exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire « Normand 'e-santé » en date du 26 octobre 2021 ;

Vu le compte-rendu de l'Assemblée Générale du Groupement de Coopération Sanitaire « Normand 'e-santé » en date du 24 novembre 2021 qui approuve à l'unanimité l'avenant N°8 de la convention ;

Vu la demande formulée en date du 10 février 2022 par l'Administrateur de GCS, en vue de l'approbation de l'avenant N°8 à la convention constitutive du Groupement de Coopération Sanitaire « Normand 'e-santé » ;

CONSIDERANT l'article 26 de la convention constitutive relatif aux avenants de la convention constitutive,

CONSIDERANT que l'objet de l'avenant N°8 de la convention constitutive, son contenu et ses modalités de mise en œuvre sont conformes aux dispositions du Code de Santé Publique,

ARRETE

Article 1^{er} : L'avenant N°8 à la convention constitutive du groupement de coopération sanitaire « Normand 'e-santé » portant modification des membres en son sein est approuvé tel qu'il est annexé au présent arrêté.

Article 2 : Le présent arrêté est susceptible d'un recours contentieux dans un délai de deux mois, au Tribunal administratif de Caen sis au 3, rue Arthur Leduc BP 25086 à Caen (14050) CEDEX 4, à compter de la réception de la notification pour les intéressés et de la publication au recueil des actes administratifs pour les tiers.

Article 3 : Le Directeur de l'Appui à la Performance est chargé de l'exécution du présent arrêté qui est publié au Recueil des Actes Administratifs de la Région Normandie, ainsi qu'aux Recueils des Actes Administratifs du département du Calvados, de l'Eure, de la Manche, de l'Orne et de la Seine-Maritime.

Fait à CAEN, le 17 mars 2022

Monsieur Thomas DEROCHE,

ARS de Normandie
Le Directeur Délégué Régionale
de l'Appui à la Performance,
Yann LEQUET

Annexe : Avenant N°8 à la convention constitutive du groupement de coopération sanitaire « Normand 'e-santé »



**ASSEMBLEE GENERALE DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE
NORMAND'E-SANTE**

MERCREDI 24 NOVEMBRE 2021

AVENANT 8

**AVENANT N°8
A LA CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT DE
COOPERATION SANITAIRE " Normand'e-Santé"**

VU le Code de la Santé Publique (CSP), notamment les articles L. 6133-1 à L. 6133-10 relatifs aux Groupements de Coopération Sanitaire (GCS) et R. 6133-1 à R. 6133-30 ;

VU l'arrêté du 23 juillet 2010 relatif aux groupements de coopération sanitaire ;

VU l'instruction N°SG/DSSIS/2017/8 du 10/01/2017 relative à l'organisation à déployer pour la mise en œuvre de la stratégie d'e-santé en région ;

Vu l'arrêté du 29 novembre 2017 du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé approuvant la convention constitutive du Groupement de Coopération Sanitaire Normand'e-santé, publié le 29 novembre 2017 au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de Région Normandie ;

Vu l'arrêté du 28 juin 2018 du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé approuvant l'avenant 1 de la convention constitutive, publié 20 Juillet 2018 au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de Région Normandie ;

Vu l'arrêté du 28 mars 2019 du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé approuvant l'avenant 2 de la convention constitutive, publié 8 avril 2019 au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de Région Normandie ;

Vu l'arrêté du 9 septembre 2019 du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé approuvant l'avenant 3 de la convention constitutive, publié 27 septembre 2019 au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de Région Normandie ;

Vu l'arrêté du 10 juin 2020 du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé approuvant l'avenant 4 de la convention constitutive, publié 19 juin 2020 au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de Région Normandie ;

Vu l'arrêté du 3 novembre 2020 du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé approuvant l'avenant 5 de la convention constitutive, publié 6 novembre 2020 au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de Région Normandie ;

Vu l'arrêté du 6 mai 2021 du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé approuvant l'avenant 6 de la convention constitutive, publié 12 mai 2021 au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de Région Normandie ;

Vu l'arrêté du 15 novembre 2021 du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé approuvant l'avenant 7 de la convention constitutive, publié le 19 novembre 2021 au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de Région Normandie ;

Vu la délibération de l'Assemblée générale du 24 novembre 2021 ;

Les soussignés,

1. ACAIS - Association du Cotentin d'Aide et d'Intégration Sociale
2. ACOMAD Association de coordination et de maintien à domicile
3. ACSEA - Association Calvadosienne pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte
4. ADAPEI 27 IME des ANDELYS Le château - Les papillons blancs
5. ADMR de MONTVILLE
6. ADPEP Manche - Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public
7. AIR Partenaire Santé
8. ANIDER
9. ANPAA - Association Nationale de la Prévention en Alcoologie et Addiction
10. APEER - Association Pour l'Éducation et la Réadaptation de TILLY
11. APF France Handicap d'HEROUVILLE SAINT CLAIR
12. APPOP Prévention et prise en charge de l'obésité pédiatrique
13. APRIC Amélioration de la PRise en charge de l'Insuffisance Cardiaque
14. ASPEC - Accueil et Soins aux Personnes Epileptiques et Cérébro-lésées
15. Association Départementale de Prévention du Suicide dans la Manche
16. Association Gaston Mialaret
17. Association Le Pré de la Bataille de ROUEN
18. Association Médicale des Urgences du Havre
19. Association Pierre Noal
20. Association Régionale NormanDys (ARN)
21. Association Sainte Marie - Saint Joseph
22. Association Télémédecine de SAINT GEORGES
23. AUB Santé de SAINT GREGOIRE
24. Cabinet Médical EVREUX
25. CCAS de CAEN - EHPAD CAEN Mathilde de Normandie
26. CCAS de CHERBOURG EN COTENTIN
27. CCAS de COUTANCES
28. CCAS de DIVES SUR MER
29. CCAS d'EVREUX
30. Centre de Soins Infirmiers Actions Santé de BAYEUX Mutualité
31. Centre de Soins Infirmiers Actions Santé de DIVES SUR MER Mutualité
32. Centre de Soins Infirmiers Actions Santé d'HEROUVILLE SAINT-CLAIR Mutualité
33. Centre de Soins Infirmiers de CONDE-SUR-NOIREAU Croix Rouge Française
34. Centre François Baclesse CAEN Centre régional de lutte contre le cancer
35. Centre Henri Becquerel ROUEN Centre régional de lutte contre le cancer
36. Centre Hospitalier d'ALENCON-MAMERS
37. Centre Hospitalier d'ARGENTAN
38. Centre Hospitalier d'AUNAY BAYEUX - CHAB
39. Centre Hospitalier d'AVRANCHES-GRANVILLE
40. Centre Hospitalier de BERNAY
41. Centre Hospitalier de CARENTAN
42. Centre Hospitalier de CHERBOURG-EN-COTENTIN - CHPC

43. Centre Hospitalier de COUTANCES
44. Centre Hospitalier de CRICQUEBOEUF Côte Fleurie
45. Centre Hospitalier de DARNETAL Durécu-Lavoisier
46. Centre Hospitalier de DIEPPE
47. Centre Hospitalier de FALAISE
48. Centre Hospitalier de FLERS Jacques Monod
49. Centre Hospitalier de GISORS Vexin
50. Centre Hospitalier de GOURNAY EN BRAY
51. Centre Hospitalier de L'AIGLE
52. Centre Hospitalier de l'Austreberthe BARENTIN
53. Centre Hospitalier de LE NEUBOURG
54. Centre Hospitalier de LES ANDELYS Saint Jacques
55. Centre Hospitalier de LILLEBONNE Caux Vallée de Seine
56. Centre Hospitalier de LISIEUX Robert Bisson
57. Centre Hospitalier de MONT-SAINT-AIGNAN Le Belvédère
58. Centre Hospitalier de MORTAGNE Marguerite de Lorraine
59. Centre Hospitalier de MORTAIN Gilles Buisson
60. Centre Hospitalier de NEUFCHATEL EN BRAY
61. Centre Hospitalier de PONT-AUDEMER La Risle
62. Centre Hospitalier de PONT-L'EVEQUE
63. Centre Hospitalier de PONTORSON L'Estran
64. Centre Hospitalier de SAINT LO Mémorial France-Etats-Unis
65. Centre Hospitalier de SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET
66. Centre Hospitalier de SAINT-JAMES
67. Centre Hospitalier de SAINT-ROMAIN DE COLBOSC
68. Centre Hospitalier de SAINT-VALERY-EN-CAUX Le Grand Large
69. Centre Hospitalier de SOTTEVILLE LES ROUEN Bois Petit
70. Centre Hospitalier de SOTTEVILLE LES ROUEN du Rouvray
71. Centre Hospitalier de VERNEUIL-SUR-AVRE
72. Centre Hospitalier de VILLEDIEU LES POELES
73. Centre Hospitalier de VIMOUTIERS Marescot
74. Centre Hospitalier de VIRE
75. Centre Hospitalier d'EU
76. Centre Hospitalier d'EVREUX Eure-Seine
77. Centre Hospitalier d'EVREUX Nouvel Hôpital de Navarre
78. Centre Hospitalier Intercommunal de FECAMP Pays des Hautes Falaises
79. Centre Hospitalier Intercommunal de LA FERTE-MACE Les Andaines
80. Centre Hospitalier Intercommunal d'ELBEUF-LOUVIERS-VAL DE REUIL
81. Centre Hospitalier Universitaire de CAEN
82. Centre Hospitalier Universitaire de ROUEN
83. CHAG de PACY SUR EURE Centre d'Hébergement et d'Accompagnement Gériatrique
84. CIAS CC Côte Ouest Centre Manche EHPAD de CREANCES-LESSAY
85. CIAS des Pays de l'Aigle
86. CICAT-Occitanie
87. CIM - Centre d'imagerie Médicale Saint Quentin
88. CLIC Cotentin
89. Clinique Bergouignan d'EVREUX

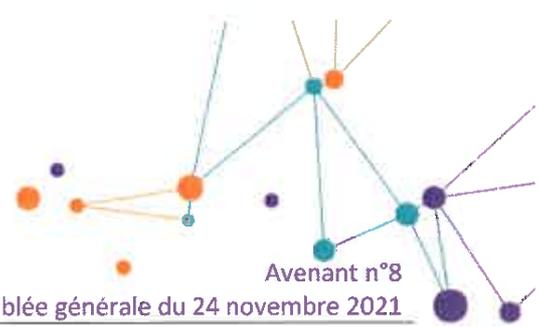
90. Clinique Boucles de la Seine YVETOT
91. Clinique d'ALENCON
92. Clinique de L'Abbaye FECAMP
93. Clinique de L'Europe ROUEN
94. Clinique des Essarts GRAND-COURONNE
95. Clinique Des Ormeaux LE HAVRE
96. Clinique Docteur Henri Guillard COUTANCES
97. Clinique du Cèdre BOIS-GUILLAUME
98. Clinique Hemera YVETOT
99. Clinique Les Portes de l'Eure VERNON
100. Clinique Mathilde ROUEN
101. Clinique Megival SAINT-AUBIN-SUR-SCIE
102. Clinique Saint Antoine BOIS-GUILLAUME
103. Clinique Saint Hilaire ROUEN
104. Communauté d'Agglomération EVREUX Portes de Normandie
105. CPO - Centre Psychothérapique de l'Orne
106. CRIM - Centre de Radiologie et Imagerie Médicale COUTANCES
107. CROP - Centre Ressource de l'Ouïe et de la Parole
108. CSSR de BAGNOLE DE L'ORNE Le Parc - UGECAM
109. Département de l'Eure
110. Dépistage des Cancers - Centre de Coordination Normandie
111. EHPAD d'AGON COUTAINVILLE Le Chanteur
112. EHPAD d'ALENCON Charles Aveline (CIAS d'Alençon)
113. EHPAD d'ALENCON La Sénatorerie ORPEA
114. EHPAD d'ARGENCES Fondation Letavernier Pitrou
115. EHPAD d'ARQUES LA BATAILLES Résidence La Varenne
116. EHPAD d'ATHIS DE L'ORNE Le Sacré Cœur - Association Marguerite Guérin
117. EHPAD d'AUBE Résidence Opale
118. EHPAD d'AUMALE Résidence du Duc
119. EHPAD d'AVRANCHES Maison du Saint Cœur de Marie
120. EHPAD d'AVRANCHES Résidence de Tonge Groupe DomusVi
121. EHPAD de BEMECOURT L'Astérina
122. EHPAD de BIEVILLE-BEUVILLE Les Pervenches
123. EHPAD de BLANGY SUR BRESLES Résidence Massé de Cormeilles
124. EHPAD de BOIS GUILLAUME Saint Antoine
125. EHPAD de BONSECOURS Les Hautes Bruyères - Association Omeg'age
126. EHPAD de BOURGUEBUS Emeraude
127. EHPAD de BRECEY Résidence des Merisiers
128. EHPAD de BREHAL Péreau-Lejamtel
129. EHPAD de BRETEUIL-SUR-ITON
130. EHPAD de BRETTEVILLE SUR ODON Résidence Soleil
131. EHPAD de BRETTEVILLE-SUR-LAIZE Les Chanterelles
132. EHPAD de BRIONNE La Maison de Brionne
133. EHPAD de BRIOUZE Notre Dame
134. EHPAD de BUCHY Gilles Martin
135. EHPAD de CABOURG Les Héliades
136. EHPAD de CAEN Beaulieu ORPEA

137. EHPAD de CAEN Henry Dunant Croix Rouge Française
138. EHPAD de CAEN Jean-Ferdinand de Saint Jean
139. EHPAD de CAEN La Demi-Lune Groupe DomusVi
140. EHPAD de CAEN La Palmeraie Groupe DomusVi
141. EHPAD de CAEN Résidence Les Rives Saint Nicolas ORPEA
142. EHPAD de CAEN Saint Benoît
143. EHPAD de CAGNY Les Orchidées
144. EHPAD de CAMBERNON Résidence le Parc Fleuri
145. EHPAD de CANTELEU Jean Ferrat Mutualité
146. EHPAD de CARPIQUET La Résidence Médicis
147. EHPAD de CARQUEBUT
148. EHPAD de CARROUGES La Maison des Ainés
149. EHPAD de CAUDEBEC Lès ELBEUF Lecallier Leriche
150. EHPAD de CAUMONT L'EVENTE La Vallée de l'Aure / Gustave Courbet
151. EHPAD de CERENCES Lempérière-Lefébure
152. EHPAD de CERISY LA FORET Résidence L'Abbaye
153. EHPAD de CESNY-BOIS-HALBOUT Saint Jacques et Saint Christophe
154. EHPAD de CETON Résidence Neyret
155. EHPAD de CHANU Les Tilleuls
156. EHPAD de CHERBOURG EN COTENTIN Maison de La Bucaille
157. EHPAD de CHERBOURG-OCTEVILLE L'Ermitage
158. EHPAD de CLECY Le Beau Site
159. EHPAD de COLOMBELLES Belle Colombe Mutualité
160. EHPAD de CONCHES-EN-OUICHE Les Reflets d'Argent
161. EHPAD de CONDE-EN-NORMANDIE Laurence de la Pierre
162. EHPAD de CONDE-SUR-SARTHE Résidence Arpège
163. EHPAD de COULONGES-SUR-SARTHE Résidence Fleurie
164. EHPAD de COURSEULLES-SUR-MER Les Tilleuls
165. EHPAD de COURSEULLES-SUR-MER Résidence Westalia
166. EHPAD de DEVILLE LES ROUEN La Filandière
167. EHPAD de DOUVRES LA DELIVRANDE Intercommunal
168. EHPAD de DOZULE Résidence Topaze
169. EHPAD de DOZULE Résidence Vallée d'Auge Groupe DomusVi
170. EHPAD de DUCEY Résidence Delivet
171. EHPAD de DUCLAIR L'Archipel
172. EHPAD de FLAMANVILLE L'Aubade
173. EHPAD de FLEURY SUR ORNE Le Florilège
174. EHPAD de FONTENAY LE PESNEL Les Deux Fontaines
175. EHPAD de FORGES LES EAUX Fondation Beaufile
176. EHPAD de FRESNAY SUR SARTHE Les Frênes - Les Châtaigniers
177. EHPAD de GAILLEFONTAINE Lefebvre-Blondei-Dubus
178. EHPAD de GRAND QUEVILLY Les Jardins de Matisse
179. EHPAD de GRANVILLE L'Emeraude ORPEA
180. EHPAD de GRANVILLE Saint Gabriel
181. EHPAD de LA CHAPELLE D'ANDAINE Résidence l'Orée des Bois
182. EHPAD de LA COUTURE BOUSSEY Les Rives d'Or ORPEA
183. EHPAD de LA FERRIERE AUX ETANGS Sainte-Anne

184. EHPAD de LA FEUILLIE Résidence Noury
185. EHPAD de LA GLACERIE Le Clos à Froment
186. EHPAD de LA HAYE-PESNEL Georges Peuvrel
187. EHPAD de LE BREUIL-EN-AUGE Les Bougainvillées
188. EHPAD de LE HOULME La Source
189. EHPAD de LE MESNIL-ESNARD Moulin des Prés
190. EHPAD de LE MOLAY-LITTRY Harmonie
191. EHPAD de LE PIN LA GARENNE La Pellonnière
192. EHPAD de LE SAP Audelin Lejeune
193. EHPAD de LE SAP Le Grand Jardin
194. EHPAD de LE VAUDREUIL Les Rivalières
195. EHPAD de LES MOUTIERS-EN-CINGLAIS Les Opalines
196. EHPAD de LIVAROT Saint Joseph
197. EHPAD de LONGNY-AU-PERCHE La Providence - Association Marguerite Guérin
198. EHPAD de LUC-SUR-MER Côte de Nacre
199. EHPAD de LUNERAY Résidence Albert Jean
200. EHPAD de LYONS-LA-FORET Les Jardins
201. EHPAD de MARIGNY Les Hortensias
202. EHPAD de MAROMME Le Trait d'Union du Cailly
203. EHPAD de MONDEVILLE La Source Mutualité
204. EHPAD de MONTSENELLE La Haye-Montsenelle St Jean (CIAS de Montsenelle)
205. EHPAD de MORGNY LA POMMERAYE Les Trois Hameaux
206. EHPAD de MORTEAUX COULIBOEUF Les Lys Blancs
207. EHPAD de PASSAIS Les Myosotis
208. EHPAD de PERCY Résidence des Eglantines
209. EHPAD de PERIERS Résidence Anaïs De Groucy
210. EHPAD de PORT EN BESSIN HUPPAIN Les Embruns - Croix Rouge Française
211. EHPAD de REFFUVEILLE Les Tilleuls
212. EHPAD de RIVES EN SEINE Maurice Collet
213. EHPAD de ROGERVILLE Saint Joseph
214. EHPAD de ROUEN Fondation Lamauve
215. EHPAD de ROUEN Foyer Saint Joseph
216. EHPAD de ROUEN La Pleiade
217. EHPAD de ROUEN Les Sapins
218. EHPAD de ROUEN Tiers Temps
219. EHPAD de RUGLES André Couturier
220. EHPAD de SAINT AIGNAN DE CRAMESNIL Le Belvédère
221. EHPAD de SAINT ANDRE DE L'EURE Le Bois La Rose
222. EHPAD de SAINT ARNOULT Le Parc de la Touques
223. EHPAD de SAINT CLAIR SUR L'ELLE La Demeure Saint-Clair
224. EHPAD de SAINT CRÉSPIN Résidence de la scie
225. EHPAD de SAINT CYR DU RONCERAY Ma Providence
226. EHPAD de SAINT ETIENNE DU ROUVRAY Château Blanc ProBTP
227. EHPAD de SAINT ETIENNE DU ROUVRAY Michel Grandpierre - MBV
228. EHPAD de SAINT GATIEN Groupe DomusVi
229. EHPAD de SAINT GEORGES DES GROSEILLERS l'Horizon
230. EHPAD de SAINT LO Anne Leroy

231. EHPAD de SAINT LO La Demeure du Bois Ardent
232. EHPAD de SAINT PIERRE DE BOSGUERARD Le Bosguerard ORPEA
233. EHPAD de SAINT PIERRE DES NIDS Casteran
234. EHPAD de SAINT PIERRE SUR DIVES La Mesnie
235. EHPAD de SAINT SAENS Résidence d'Eawy
236. EHPAD de SAINT SAUVEUR LE VICOMTE Les Lices-Jourdan
237. EHPAD de SAINT SEVER CALVADOS La Rosaie et SSIAD
238. EHPAD de SAINT VAAST LA HOUGUE Val de Saire
239. EHPAD de SAINT VIGOR LE GRAND Résidence Les Hauts de l'Aure Groupe DomusVi
240. EHPAD de SAINTE MERE EGLISE
241. EHPAD de SARTILLY Résidence Au Bon Accueil
242. EHPAD de SEES Anaïs
243. EHPAD de SEES Miséricorde
244. EHPAD de SOURDEVAL Saint Joseph
245. EHPAD de THAON Résidence du Parc
246. EHPAD de THURY HARCOURT LE HOM Asile de Marie
247. EHPAD de TINCHEBRAY Les Epicéas
248. EHPAD de TORIGNY-LES-VILLES La Clairière des Bernardins
249. EHPAD de TOUROUVRE Les Laurentides
250. EHPAD de TOURVILLE-LA-RIVIERE Les Jonquilles
251. EHPAD de TREVIERES L'Hexagone
252. EHPAD de TROARN Saint Vincent de Paul
253. EHPAD de TROUVILLE-SUR-MER Normandia
254. EHPAD de TRUN Pierre Wadier
255. EHPAD de VASSY-VALDALLERE Résidence René Castel (Les Demeures des Glycines)
256. EHPAD de VILLERS-BOCAGE La Maison de Jeanne
257. EHPAD de VIMOUTIERS Résidence de La Vie
258. EHPAD de VIRE Symphonia
259. EHPAD d'ECOUCHE
260. EHPAD d'ECOUIS Les Quatre Vents
261. EHPAD d'ELLON Beau Soleil
262. EHPAD d'ENVERMEU Lemarchand
263. EHPAD d'EPRON L'orée du Golf Mutualité
264. EHPAD d'ETRETAT Etoile du Matin
265. EHPAD d'EVREUX Villa la Providence Groupe Colisée
266. EHPAD d'HARCOURT Maison d'Harcourt
267. EHPAD d'HEROUVILLE-SAINT-CLAIR Asialys
268. EHPAD d'IFS Le Jardin d'Elsa Mutualité
269. EHPAD d'ISIGNY-SUR-MER Saint Joseph
270. EHPAD d'IVRY-LA-BATAILLE La Verte Colline - Association l'Agora
271. EHPAD d'OCCAGNES Saint Vincent de Paul
272. EHPAD d'OUISTREHAM Rivabel'Age
273. EHPAD du TREPORT Jean Ferrat
274. EHPAD d'YVETOT Résidence Les Dames Blanches
275. EHPAD Publics du Havre Les Escales
276. EPMS d'AUNAY-SUR-ODON La Clairière
277. EPMS d'ORBEC Marie du Merle

278. EPSM de BARENTON les 4 Provinces d'Elisabeth Vézard
279. EPSM de CAEN (CHS)
280. Etablissement Public de Santé de BELLEME
281. Etablissement Public Départemental de GRUGNY
282. FEHAP Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne
283. FHF Fédération Hospitalière France
284. FHP Fédération Hospitalière Privée
285. FNCLCC Fédération Nationale des Centres de Lutte Contre le Cancer - UNICANCER
286. FNEHAD Fédération Nationale des Établissements d'Hospitalisation À Domicile de Normandie
287. Fondation Bon Sauveur de La Manche
288. Fondation Hospitalière de CAEN La Miséricorde
289. Fondation John Bost Val de Seine (FAM-MAS Sarepta et MAS Magdala)
290. France Alzheimer Manche
291. France Assos Santé - URAASS Union Régionale des Associations Agréés du Système de Santé
292. GCS AXANTE Accompagner et soigner ensemble Bessin prébocage
293. GCSMS Inter-établissements du Sud Manche - MAIA Sud Manche - EHPAD de REFFUVEILLE
294. GIE RIM Réseau Informatique Médical de CAEN
295. Groupe Hospitalier du HAVRE (GHH)
296. Groupe Médical des Eaux Mêlées DUCLAIR
297. Guillaume Centre Coordination en Cancérologie
298. HAD de CAEN Croix Rouge Française
299. HAD Soins Santé Argentan
300. Hopital Asselin-Hedelin d'YVETOT
301. Hopital de BOURG-ACHARD Pierre Hurabielle
302. Hopital de SAINT-SEBASTIEN-DE-MORSENT La Musse (Fondation La Renaissance Sanitaire)
303. Hôpital local de SEES
304. Hôpital privé de CAEN Saint Martin
305. Hôpital privé du HAVRE L'Estuaire
306. Hôpital privé Pasteur EVREUX
307. Hopital-HAD Croix Rouge Française BOIS GUILLAUME
308. IDEFHI de CANTELEU Institut Départemental de l'Enfance de la Famille et du Handicap pour l'Insertion
309. Imagerie Médicale des Deux Rives ROUEN
310. Imagerie Médicale du 109 FLERS
311. Imagerie Médicale La Licorne SAINT LO
312. IMS de BOLBEC
313. ITEP Les Hogues - Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique
314. Korian d'ALENCON Le Diamant - STEIFA - EIFA
315. Korian de BOIS-GUILLAUME BIHOREL Villa Saint Do - STEIGA - EIGA
316. Korian de BRETEUIL-SUR-ITON Ville en Vert - STEHBA - EHBA
317. Korian de BUEIL Val Aux Fleurs - STE181 - E181
318. Korian de CAEN Brocéliande - STEHNA - EHNA
319. Korian de GRAINVILLE-SUR-ODON Reine Mathilde - STEIEA - EIEA
320. Korian de LE TEILLEUL Rive de Sélune - STEVOA - EIHA
321. Korian de LISIEUX Villa Bérat - STEFMA - EIBB
322. Korian de MONTIVILLIERS Les Hauts de l'Abbaye - MEDO - EHZA
323. Korian de ROUEN Le Jardin - STEFMA - EHQB



324. Korian de ROUEN Les Cent Clochers
325. Korian de RUGLES La Risle - MF - E081
326. Korian de SAINT-MARTIN-D'AUBIGNY William Harvey - STEHTA - EHTA
327. Korian de VERNON Nymphéas Bleus - STEFMA - EHVb
328. Korian d'EQUEURDREVILLE La Goélette MEDO - EHGA
329. Korian d'EVRECY Les Rives de l'Odon MF - E143
330. Korian d'IFS Côte Normande - SSSR - EIAA
331. Korian d'OUISTREHAM Thalatta - STEHFA - EHFA
332. LADAPT CAUDEBEC LES ELBEUF
333. Le Normandy
334. Ligue Havraise pour les Personnes Handicapées
335. MAIA Autour de la Personne Agée - CLIC
336. MAIA Bocage Ornais
337. MAIA Centre Orne ALENCON
338. MAIA Nord Cotentin Asso PRESAGE
339. MAIA Orne Est
340. Maison d'Accueil du Beuvron SAINT SENIER DE BEUVRON
341. Maison de la Santé Pluridisciplinaire La Vigie SAINT PAIR SUR MER
342. Maison de santé du Pays Neufchatelois NEUFCHATEL EN BRAY
343. Maison de Santé GAILLEFONTAINE
344. Maison de Santé Pluridisciplinaire de CROISY SUR ANDELLE
345. Maison Médicale de VAL DE REUIL La Plaine
346. MAS de GUICHAINVILLE La Haye Berou-Guichainville
347. MAS de NOTRE-DAME-DE-BONDEVILLE Autisme 76
348. MAS de SAINT-GEORGES-MOTEL Home Charlotte
349. MAS de VALFRAMBERT La Rose des Vents - Le Ponant ADAPEI de l'Orne
350. MAS d'EPAIGNES
351. MAS d'EVREUX Home Nicolas
352. MCE-M3S Mutualisation Coopération Emploi – Médico-Social Sanitaire et Social
353. P2RS de Normandie - Plateforme Régionale de Ressources et de Santé de Normandie
354. Planeth Patient
355. Pôle de Santé Pluridisciplinaire de RONCEY
356. Pôle Santé Ouest Cotentin LES PIEUX
357. Polyclinique de DEAUVILLE
358. Polyclinique de La Baie AVRANCHES
359. Polyclinique de La Manche SAINT LO
360. Polyclinique de LISIEUX
361. Polyclinique du Cotentin EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE
362. Polyclinique du Parc de CAEN
363. PREHAD 276 Plateforme régionale des Établissements d'hospitalisation À domicile 276
364. PSLA de COUTANCES
365. PSLA de DEAUVILLE Côte Fleurie
366. PSLA de LA HAYE DU PUIITS - Sisa Sabinus
367. PSLA de L'AIGLE
368. PSLA de SAINT JAMES
369. PSLA de VIRE du Bessin
370. PSLA du Canton d'Honfleur

371. PTA Orne MORTAGNE AU PERCHE
372. PTA Sud Eure
373. PTA Vexin - Maison de Soins et de Promotion de la Santé
374. QUAL'VA Réseaux Normand Qualité Santé
375. Radiologie de CAEN Saint Martin
376. RéPsy 76 Réhabilitation Psychosociale
377. Réseau de Périnatalité de Normandie (RPN)
378. Réseau Normand Sclérose en Plaques (RN-SEP)
379. Réseau ONCO Normand
380. Réseau ONCO Normandie
381. Réseau Respect
382. Résidence La Buissonnière ISNEAUVILLE
383. RESOPAL Territoire de Dieppe
384. RESPA 27 Réseau Soins Palliatifs Eure Seine
385. RSVA Réseau de Services pour une Vie Autonome
386. SELARL de médecins ILC M TUBIANA
387. SESAME Autisme Normandie Le Roncier
388. Sextant 76 Association des Professionnels de Santé Libéraux Havrais
389. SOS Médecins CAEN
390. SYNERPA Syndicat National des Établissements et Résidences Privés pour Personnes Agées
391. TELAP
392. TELEPHARM
393. UDCCAS Union Départementale des CCAS - CCAS Yvetot
394. UGECAM CRMPR Les Herbiers BOIS GUILLAUME
395. URIOPSS Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux de Normandie-Caen
396. URML Union Régionale des Médecins Libéraux Normandie
397. URPS Infirmiers Normandie
398. URPS Masseurs Kinésithérapeutes de Normandie
399. URPS Union Régionale des Professionnels de Santé de Normandie, Orthophonistes
400. Ville de CAEN
401. X-RAY Expert en radiologie

Sont convenus des stipulations suivantes :

PREAMBULE

Le présent avenant a pour objet d'apporter les modifications à la convention constitutive du GCS Normand'e-santé, conformément aux résolutions adoptées par l'Assemblée Générale réunie le **24 novembre 2021**.

L'avenant 8 a pour objet :

- L'admission de nouveaux membres au sein du GCS Normand'e-santé ;
 - Le retrait de membres du GCS Normand'e-santé ;
- **S'est retirée** du groupement, sur décision de l'assemblée générale du **24 novembre 2021**, le **membre délibératif** du Collège B « Villes » Maison de Santé Pluridisciplinaire de CROISY SUR ANDELLE.
 - **Ont adhéré** au groupement, sur décision de l'assemblée générale du **24 novembre 2021**, les **membres délibératifs** suivants :

Collège C « Établissements Sociaux et Médico-Sociaux »

1. AMER - Association Médico Educative Rouennaise MONT CAUVAIRE
 2. APAEI du Bocage Virois et de la Suisse Normande VIRE
Association de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales
 3. Association La Pommeraie Jean Vanier CRIQUETOT L'ESNEVAL
 4. EHPAD de BOIS L'EVEQUE Mishkane
 5. EHPAD de MONT SAINT AIGNAN Les Iliades
 6. EHPAD de SASSETOT LE MAUCONDUIT Les Pâquerettes
- **A adhéré** au groupement, sur décision de l'assemblée générale du **24 novembre 2021**, le **membre consultatif** suivant :

Collège E « Réseaux de santé et structures transversales »

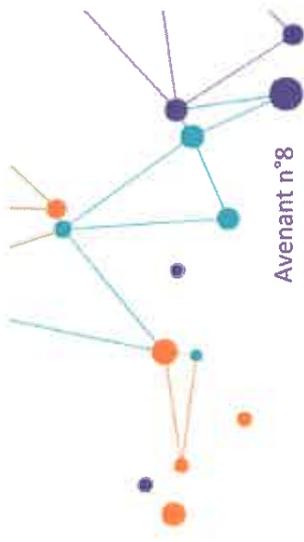
1. NEXEM - Association : Organisation Professionnelle d'Employeurs (OPE) du secteur social, médico-social et sanitaire privé à but non lucratif HEROUVILLE SAINT CLAIR
- **A adhéré** au groupement, sur décision de l'assemblée générale du **24 novembre 2021**, le **membre « partenaires associés »** suivant :

Collège F « Partenaires associés »

1. NEOMA Business School

Article III : Modification de l'annexe 1

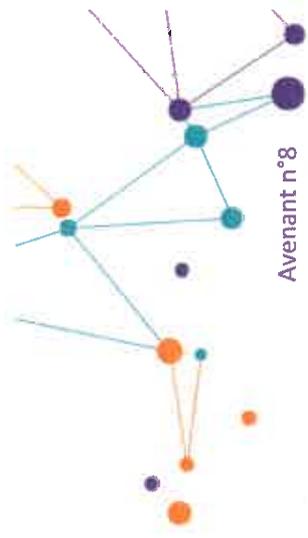
L'annexe 1 à la convention constitutive du Groupement est modifié comme suit :



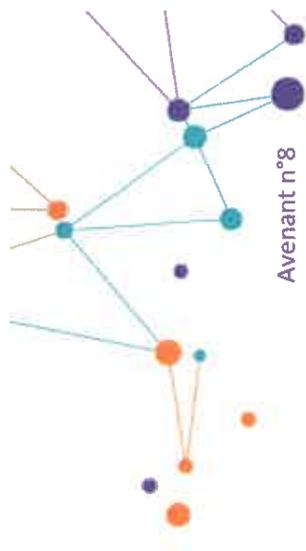
Annexe 1 – Liste des Membres par collège et répartition du capital

Collège A – Collège « Établissements Sanitaires »

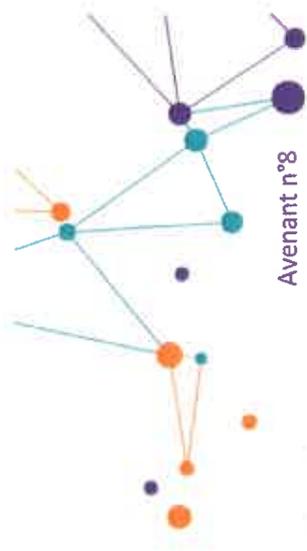
Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
ANIDER	Association de type loi 1901	11 avenue de Cambridge 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR	Mme CAUET Christelle	15,96 €
Association Médicale des Urgences du Havre	Association Loi 1901	114 rue Jules Siegfried 76600 LE HAVRE	M. DUMENIL Jean-Luc	15,96 €
Association Pierre Noal	Association Loi 1901	17 avenue Docteur J. Aimez BP 12 61140 BAGNOLES DE L'ORNE	M. LAMBERT Fabien	15,96 €
AUB Santé de SAINT GREGOIRE	Etablissement sanitaire	1 boulevard de la Boutière CS 86846 35768 SAINT GREGOIRE	M. ROLLAND Philippe	15,96 €
Centre François Baclesse CAEN Centre régional de lutte contre le cancer	Centre de Lutte Contre le Cancer Établissement de santé privé	3 avenue du Général Harris BP 5026 14076 CAEN CEDEX 05	M. MAHE Marc-André	15,96 €
Centre Henri Becquerel ROUEN Centre régional de lutte contre le cancer	Centre de Lutte Contre le Cancer Établissement de santé privé - ESPIC	Rue d'Amiens 76000 ROUEN	M. VERA Pierre	15,96 €
Centre Hospitalier d'ALENCON-MAMERS	Établissement public de santé	24 rue de Fresnay BP 354 61014 ALENCON CEDEX	M. LEBRIERE Jérôme	15,96 €
Centre Hospitalier d'ARGENTAN	Établissement public de santé	47 rue Aristide Briand 61200 ARGENTAN	M. PEAN Stéphane	15,96 €
Centre Hospitalier d'AUNAY BAYEUX - CHAB	Établissement public de santé	13 rue de Nesmond BP 18127 14400 BAYEUX	M. FERRENDIER Olivier	15,96 €
Centre Hospitalier d'AVRANCHES-GRANVILLE	Établissement public de santé	rue des Menneries 50406 GRANVILLE	M. ALLOMBERT Joanny	15,96 €



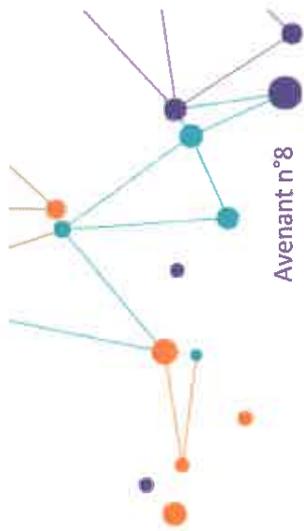
Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
Centre Hospitalier de BERNAY	Établissement public de santé	5 Rue Anne de Ticheville – BP 353 27303 BERNAY CEDEX	Mme COTTON Sandrine	15,96 €
Centre Hospitalier de CARENTAN	Établissement public de santé	1 avenue Qui-Qu'en-Grogne 50500 CARENTAN	Mme POSTEL Laurence	15,96 €
Centre Hospitalier de CHERBOURG-EN-COTENTIN - CHPC	Établissement public de santé	46 rue du Val de Saire 50102 CHERBOURG OCTEVILLE	Mme KARRER Séverine	15,96 €
Centre Hospitalier de COUTANCES	Établissement public de santé	rue de la gare 50200 COUTANCES	M. MARIE Frédéric	15,96 €
Centre Hospitalier de CRICQUEBOEUF Côte Fleurie	Établissement public de santé	chemin de la Plane 14600 HONFLEUR	M. JEZEQUEL Yannig	15,96 €
Centre Hospitalier de DARNETAL Durécu-Lavoisier	Établissement public communal d'hospitalisation	116 Rue Louis Pasteur BP 18 76161 DARNETAL	Mme ABOKI Camille	15,96 €
Centre Hospitalier de DIEPPE	Établissement public de santé	CS 20219 Avenue Pasteur 76202 DIEPPE CEDEX	M. AUTRET Jean-Yves	15,96 €
Centre Hospitalier de FALAISE	Établissement public de santé	BP 59 Boulevard Bercagnes 14700 FALAISE	M. PEAN Stéphane	15,96 €
Centre Hospitalier de FLERS Jacques Monod	Établissement public de santé	rue Eugène Garnier 61100 FLERS	M. TROUCHAUD David	15,96 €
Centre Hospitalier de GISORS Vexin	Établissement public de santé	Route de Rouen – BP 83 27140 GISORS	M. LISMONDE Jean-Marc	15,96 €
Centre Hospitalier de GOURNAY EN BRAY	Établissement public de santé	30 avenue de la 1ère Armée Française 76220 GOURNAY-EN-BRAY	Mme DESIARDINS Véronique	15,96 €
Centre Hospitalier de L'AIGLE	Établissement public de santé	10 rue du Docteur Frinault BP 189 61305 L'AIGLE	M. LE BRIERE Jérôme	15,96 €
Centre Hospitalier de l'Austreberthe BARENTIN	Établissement public de santé	17 Rue Pierre et Marie Curie 76360 BARENTIN	M. DELAHAIS Olivier	15,96 €



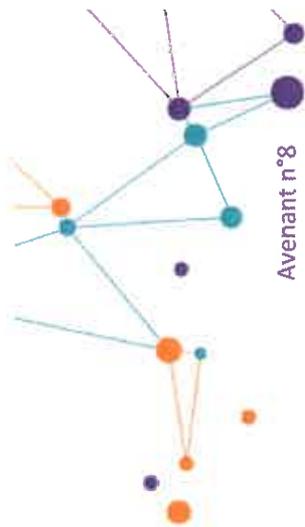
Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
Centre Hospitalier de LE NEUBOURG	Etablissement public de santé	25 Rue du Général de Gaulle 27110 LE NEUBOURG	M. POILLERAT Didier	15,96 €
Centre Hospitalier de LES ANDELYS Saint Jacques	Etablissement public établissement hospitalier	Quai Enguerrand de Marigny 27705 LES ANDELYS	Mme CARDALAGUET Marianne	15,96 €
Centre Hospitalier de LILLEBONNE Caux Vallée de Seine	Établissement public de santé	19 Avenue du Président René Coty 76170 LILLEBONNE	M. RIFFLET Jérôme	15,96 €
Centre Hospitalier de LISIEUX Robert Bisson	Établissement public de santé	4 rue Roger Aini 14100 LISIEUX	M. BOUGAUT Nicolas	15,96 €
Centre Hospitalier de MONT-SAINT- AIGNAN Le Belvédère	Etablissement public de santé	72 Rue Louis Pasteur – BP 45 76131 MT ST AIGNAN CEDEX	M. BLOCH Yves	15,96 €
Centre Hospitalier de MORTAGNE Marguerite de Lorraine	Établissement public de santé	9 rue de Longny 61400 MORTAGNE AU PERCHE	M. LEVERT Hervé	15,96 €
Centre Hospitalier de MORTAIN Gilles Buisson	Établissement public de santé	18 rue de la 30ème Division Américaine 50140 MORTAIN	Mme HATIER Alizée	15,96 €
Centre Hospitalier de NEUFCHATEL EN BRAY	Établissement public de santé	4 Route de Gaillfontaine 76270 NEUFCHATEL EN BRAY	Mme DESJARDINS Véronique	15,96 €
Centre Hospitalier de PONT-AUDEMER La Risle	Établissement public de santé	64 Route de Lisieux 27504 PONT-AUDEMER Cedex	M. VILAIN Nicolas	15,96 €
Centre Hospitalier de PONT-L'EVEQUE	Établissement public de santé	9 rue de Brossard 14130 PONT L'EVEQUE	M. BOUGAUT Nicolas	15,96 €
Centre Hospitalier de PONTORSON L'Estran	Établissement public de santé	7 chaussée ville Cherel 50170 PONTORSON	M. BLOT Stéphane	15,96 €
Centre Hospitalier de SAINT LO Mémorial France-Etats-Unis	Établissement public de santé	715 rue Dunant 50000 SAINT LO	M. MARIE Frédéric	15,96 €
Centre Hospitalier de SAINT-HILAIRE- DU-HARCOUET	Établissement public de santé	place de Bretagne 50600 SAINT HILAIRE DU HARCOUËT	M. GLEVAREC Vincent	15,96 €
Centre Hospitalier de SAINT-JAMES	Établissement public de santé	37 rue du Docteur Legros 50240 SAINT JAMES	Mme DELACLOS Marie	15,96 €



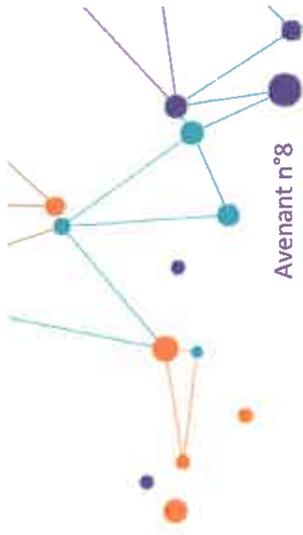
Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
Centre Hospitalier de SAINT-ROMAIN DE COLBOSC	Établissement public de santé	8 Avenue du Général de Gaulle 76460 SAINT ROMAIN DE COLBOSC	Mme GERARD Isabelle	15,96 €
Centre Hospitalier de SAINT-VALERY-EN-CAUX Le Grand Large	Établissement public de santé	17 Rue Jeanne Armand Colin - BP 48 76460 SAINT VALERY EN CAUX	Mme TRUEBA DE LA PINTA Dolores	15,96 €
Centre Hospitalier de SOTTEVILLE LES ROUEN Bois Petit	Établissement public de santé	8 Avenue de la Libération 76301 SOTTEVILLE LES ROUEN	M. THOMAS Vincent	15,96 €
Centre Hospitalier de SOTTEVILLE LES ROUEN du Rouvray	Établissement public de santé	4 Rue Paul Eluard - BP 45 76301 SOTTEVILLE LES ROUEN	M. THOMAS Vincent	15,96 €
Centre Hospitalier de VERNEUIL-SUR-AVRE	Établissement public de santé	101 Boulevard des poissonniers 27130 VERNEUIL-SUR-AVRE	Mme LEFRANC Laura	15,96 €
Centre Hospitalier de VILLEDIEU LES POELES	Établissement public de santé	12 rue Jean Gasté 50800 VILLEDIEU LES POELES	M. ALLOMBERT Joanny	15,96 €
Centre Hospitalier de VIMOUTIERS Marescot	Établissement public de santé	2 rue du Docteur Marescot 61120 VIMOUTIERS	M. BOUGAUT Nicolas	15,96 €
Centre Hospitalier de VIRE	Établissement public de santé	4 rue Emile Desvaux 14500 VIRE	M. TROUCHAUD David	15,96 €
Centre Hospitalier d'EU	Établissement public de santé	2 Rue de Clèves 76260 EU	Mme TRUEBA DE LA PINTA Dolores	15,96 €
Centre Hospitalier d'EVREUX Eure-Seine	Établissement public de santé	Rue Léon Schwartzenberg 27015 EVREUX CEDEX	Mme COTTON Sandrine	15,96 €
Centre Hospitalier d'EVREUX Nouvel Hôpital de Navarre	Établissement public de santé	62 Rue de Conches 27022 EVREUX CEDEX	M. WATERLOT Patrick	15,96 €
Centre Hospitalier Intercommunal de FECAMP Pays des Hautes Falaises	Etablissement public de santé	100 avenue du Président François Mitterrand 76400 FECAMP	M. LEFEVRE Richard	15,96 €
Centre Hospitalier Intercommunal de LA FERTE-MACE Les Andaines	Établissement public de santé	rue Sœur marie Boitier 61600 LA FERTE-MACE	M. TROUCHAUD David	15,96 €



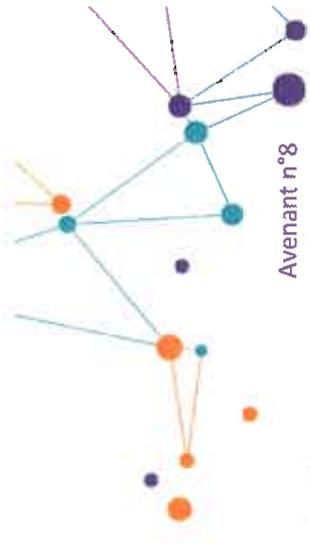
Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Norm/prénom représentant	Apport en Capital
Centre Hospitalier Intercommunal d'ELBEUF-LOUVIERS-VAL DE REUIL	Établissement public de santé	Rue du Docteur Villers Saint Aubin les Elbeuf - BP 310 76503 ELBEUF cedex	M. POILLERAT Didier	15,96 €
Centre Hospitalier Universitaire de CAEN	Établissement public de santé	avenue de la Côte de Nacre 14000 CAEN	M. VARNIER Frédéric	15,96 €
Centre Hospitalier Universitaire de ROUEN	Établissement public de santé	1, Rue de Germont 76000 ROUEN	Mme DESJARDINS Véronique	15,96 €
Clinique Bergouignan d'EVREUX	Société à Responsabilité Limitée (SARL)	1 Rue du Dr Bergouignan 27025 EVREUX CEDEX	M. RAFLE Jean Luc	15,96 €
Clinique Boucles de la Seine YVETOT	SAS	9 rue du Champs de Course 76190 YVETOT	Mme LIEVREMONT Katia	15,96 €
Clinique d'ALENCON	Etablissement Privé de santé	62 rue Candie 61000 ALENCON	M. BERARD Pierre-François	15,96 €
Clinique de L'Abbaye FECAMP	Société anonyme	104 avenue Pdt F Mitterrand 76400 FECAMP	Mme DUQUENNOY Camille	15,96 €
Clinique de L'Europe ROUEN	Société par Actions Simplifiée (SAS)	28, Rue de Méridienne – BP 2048 X 76040 ROUEN CEDEX	M. DANAU Jean-Pierre	15,96 €
Clinique des Essarts GRAND-COURONNE	Société anonyme	Rue du mur crenelé 76530 GRAND COURONNE	Mme CADET Lylia	15,96 €
Clinique Des Ormeaux LE HAVRE	Société par Actions Simplifiée (SAS)	36 Rue Marceau - BP 70141 76000 LE HAVRE	M. NJINOU-NGINKEU Bertin	15,96 €
Clinique Docteur Henri Guillard COUTANCES	Etablissement Privé de santé	3 bis rue de la Croûte 50200 COUTANCES	M. AUFFRET Patrick	15,96 €
Clinique du Cèdre BOIS-GUILLAUME	Société à Responsabilité Limitée (SARL)	950 Rue de la Haie 76235 BOIS-GUILLAUME CEDEX	M. OUIN Richard	15,96 €
Clinique Hemera YVETOT	Société par Actions Simplifiée (SAS)	14 A Avenue Foch 76190 YVETOT	M. WAECHTER Emmanuel	15,96 €
Clinique Les Portes de l'Eure VERNON	Société par Actions Simplifiée (SAS)	1 Rue Bonaparte 27200 VERNON	M. SAVINO Tristan	15,96 €



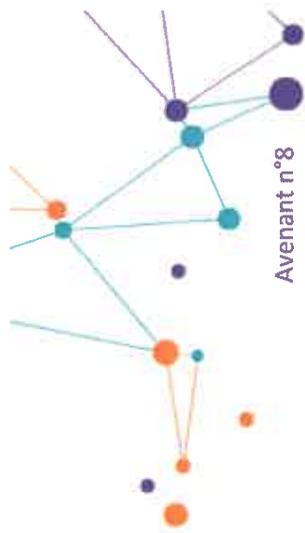
Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
Clinique Mathilde ROUEN	Société Anonyme (SASU)	7 Boulevard de l'Europe - BP 1128 76175 ROUEN CEDEX	M. RAFLE Jean Luc	15,96 €
Clinique Megival SAINT-AUBIN-SUR-SCIE	Société anonyme à directoire	1328 avenue de la Maison Blanche 76550 SAINT AUBIN SUR SCIE	Mme POUSSE Marie Christine	15,96 €
Clinique Saint Antoine BOIS-GUILLAUME	Société anonyme	696 Rue Robert Pinchon 76230 BOIS-GUILLAUME CEDEX	Mme CHASTAN Delphine	15,96 €
Clinique Saint Hilaire ROUEN	Société anonyme	2 place Saint Hilaire 76000 ROUEN	M. MARTIN Mathias	15,96 €
CPO - Centre Psychothérapique de l'Orne	Établissement public de santé	31 rue Anne-Marie Jahouvey - BP 358 61014 ALENCON CEDEX	M. LEBRIERE Jérôme	15,96 €
EPSM de CAEN (CHS)	Établissement public de santé	15 ter rue Saint-Ouen 14000 CAEN	M. BLANDEL Jean-Yves	15,96 €
Établissement Public de Santé de BELLEME	Établissement public	4 et 28 rue du Mans - BP 104 61130 BELLEME	M. LEVERT Hervé	15,96 €
Fondation Bon Sauveur de La Manche	Établissement privé d'intérêt collectif	65 rue de Baltimore CS 71308 50008 SAINT LO CEDEX	M. BERTRAND Xavier	15,96 €
Fondation Hospitalière de CAEN La Miséricorde	Fondation	15 rue des Fossés Saint Julien BP 100 14008 CAEN CEDEX 1	Mme KRIKORIAN Myriam	15,96 €
Groupe Hospitalier du HAVRE (GHH)	Etablissement public établissement hospitalier	BP 24 76083 LE HAVRE Cedex	M. Martin TRELAT	15,96 €
HAD de CAEN Croix Rouge Française	Association Loi 1901 reconnue d'utilité publique	5 rue Saint-Vincent de Paul BP 85412 14000 CAEN	Mme CHERRIERE Malika	15,96 €
Hopital Asselin-Hedelin d'YVETOT	Etablissement Public en Santé	7 rue du Champ de Courses 76190 YVETOT	Mme MOCHALSKI Michelle	15,96 €
Hopital de BOURG-ACHARD Pierre Hurabielle	Etablissement public de santé	165 Rue Pasteur - BP 8 27310 BOURG ACHARD	Mme MAILLARD Brigitte	15,96 €



Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
Hopital de SAINT-SEBASTIEN-DE-MORSENT La Musse (Fondation La Renaissance Sanitaire)	Etablissement public de santé	27180 SAINT SEBASTIEN DE MORSENT BP 119	Mme PALLADITCHEFF Catherine	15,96 €
Hôpital local de SEES	Etablissement Public	79 rue de la république 61500 SEES	M. LEBRIERE Jérôme	15,96 €
Hôpital privé de CAEN Saint Martin	Etablissement Privé de santé	18 rue Roquemonts CS 15022 14050 CAEN CEDEX 4	M. BOUCHARD Raphaël	15,96 €
Hôpital privé du HAVRE L'Estuaire	Société anonyme	505 Rue Irène Joliot Curie BP 90011 76620 LE HAVRE	M. VALES Stéphane	15,96 €
Hôpital privé Pasteur EVREUX	Société à Responsabilité Limitée (SARL)	58 bd Pasteur 27025 EVREUX CEDEX	M. DANAU Jean-Pierre	15,96 €
Hopital-HAD Croix Rouge Française BOIS GUILLAUME	Etablissement de santé privé d'intérêt collectif	Chemin de la Brètèque 76230 BOIS GUILLAUME	Mme CHERRIERE Malika	15,96 €
Korian de CAEN Brocéliande - STEHNA - EHNA	Etablissement Privé de santé	38 rue Brocéliande 14000 CAEN	Mme FOUCHAUX Sonia	15,96 €
Korian de SAINT-MARTIN-D'AUBIGNY William Harvey - STEHTA - EHTA	Etablissement Privé de santé	le Haut Bosq 50190 SAINT MARTIN D'AUBIGNY	Mme BLANC Agnès	15,96 €
Korian d'IFS Côte Normande - SSSR - EIAA	Etablissement Privé de santé	rue Anton Tchekhov 14123 IFS	Mme GUILLET Corinne	15,96 €
Korian d'OUISTREHAM Thalatta - STEHFA - EHFA	Etablissement Privé de santé	40 Boulevard Boivin Champeneaux 14150 OUISTREHAM	Mme PLEY Christelle	15,96 €
Le Normandy	Société par Actions Simplifiée	1 rue Jules Michelet 50400 GRANVILLE	M. LEBON Franck	15,96 €
Polyclinique de La Baie AVRANCHES	Etablissement Privé de santé	1 avenue du Quesnoy St Martin des Champs 50300 AVRANCHES	Mme TESSIER Véronique	15,96 €
Polyclinique de DEAUVILLE	Etablissement Privé de santé	8 La Brèche du Bois RD 62 14113 CRICQUEBOEUF	M. LOUIS Patrick	15,96 €

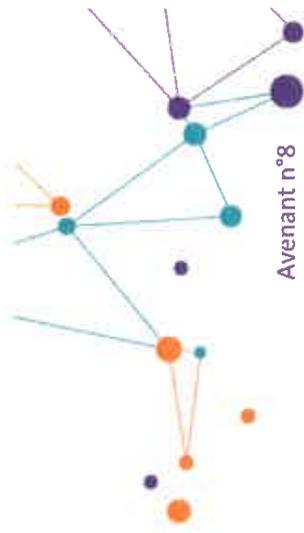


Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
Polyclinique de La Manche SAINT LO	Etablissement Privé de santé	45 rue Koénig 50000 SAINT LO	M. AUFFRET Patrick	15,96 €
Polyclinique de LISIEUX	MCO privé	175 rue Roger Aini 14100 LISIEUX	M. LOUIS Patrick	15,96 €
Polyclinique du Cotentin EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE	Etablissement Privé de santé	Avenue du Thivet 50220 EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE	Mme LEGOUPIL Béatrice	15,96 €
Polyclinique du Parc de CAEN	Société Anonyme (SA)	20 avenue Capitaine Georges Gynermer 14052 CAEN CEDEX 4	M. KOWALCZYK Samuel	15,96 €

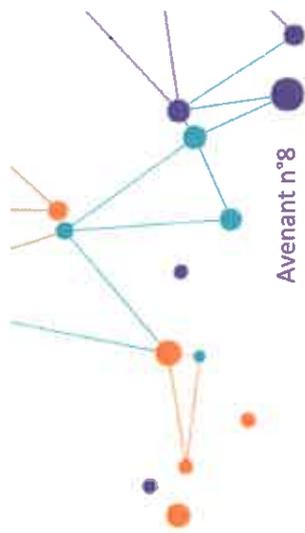


Collège B – Collège « Ville »

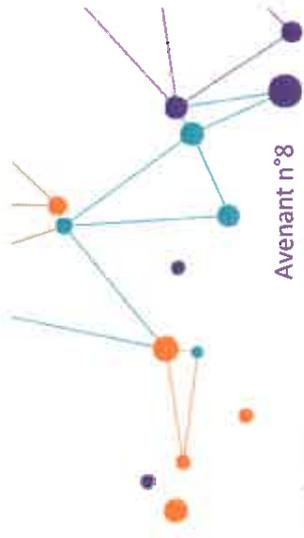
Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
Association Télé médecine de SAINT GEORGES	Association	Mairie 26 Grande Rue 50720 SAINT GEORGES DE ROUELLEY	M. SZWARC Grégory	45,45 €
Cabinet Médical EVREUX	Cabinet médical libéral de groupe	16 rue des Fusilles 27000 EVREUX	M. GIRAULT Christophe	45,45 €
CCAS de DIVES SUR MER	Centre Communal d'Action Sociale	2 Avenue des Résistants BP 60020 14161 DIVES SUR MER	M. MOURARET Pierre	45,45 €
Centre de Soins Infirmiers Actions Santé de BAYEUX Mutualité	Société Mutualiste	Pôle de Santé Argouges 42 rue de Beauvais 14400 BAYEUX	M. MEISSONNIER Sylvain	45,45 €
Centre de Soins Infirmiers Actions Santé de DIVES SUR MER Mutualité	Société Mutualiste	34 rue Gaston Manneville 14160 DIVES SUR MER	M. MEISSONNIER Sylvain	45,45 €
Centre de Soins Infirmiers Actions Santé d'HEROUVILLE SAINT-CLAIR Mutualité	Société Mutualiste	58 Avenue de la cavée 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR	M. MEISSONNIER Sylvain	45,45 €
Centre de Soins Infirmiers de CONDE-SUR-NOIREAU Croix Rouge Française	Association de type loi 1901	9 bis rue du Pont Cel 14110 CONDE SUR NOIREAU	Mme FIQUET LEVEQUE Corinne	45,45 €
CIM - Centre d'Imagerie Médicale Saint Quentin	SCM Imagerie Médicale	31 Rue Saint-Quentin 14400 BAYEUX	M. PESCHARD Léo	45,45 €
CRIM - Centre de Radiologie et Imagerie Médicale COUTANCES	SELARL	3 Rue de la Croûte 50200 COUTANCES	Mme SAHEL Michèle	45,45 €
GIE RIM Réseau Informatique Médical de CAEN	Groupement d'intérêt économique	16 rue Claude Bloch 14000 CAEN	M. BOULE Jean-Marc	45,45 €
Groupe Médical des Eaux Mêlées DUCLAIR	SCM	188 Chemin Clarin Mustad 76480 DUCLAIR	Mme CALBEL Nathalie	45,45 €



Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
HAD Soins Santé Argentan	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	16/18 rue de la Poterie 61200 ARGENTAN	Mme RICHARD Anne	45,45 €
Imagerie Médicale des Deux Rives ROUEN	Groupement d'intérêt économique	2 Boulevard de la Marne 76000 ROUEN	M. LARDENOIS Laurent	45,45 €
Imagerie Médicale du 109 FLERS	SEL	109 rue de Messei 61100 FLERS	M. HURTIER Olivier	45,45 €
Imagerie Médicale La Licorne SAINT LO	SELARL	321 Rue Alexis de Tocqueville 50000 SAINT LO	M. EL JANATI Hassane	45,45 €
Maison de la Santé Pluridisciplinaire La Vigie SAINT PAIR SUR MER	Société Interpersonnelle de Soins Ambulatoire	437 Rue de Vieux Château 50380 SAINT PAIR SUR MER	M. KESHVADI Arash	45,45 €
Maison de santé du Pays Neufchatelois NEUFCHATEL EN BRAY	SISA USB	8 route d'Aumale 76270 NEUFCHATEL EN BRAY	M. SCHUERS Matthieu	45,45 €
Maison de Santé GAILLEFONTAINE	SISA	2 rue de Paris 76870 GAILLEFONTAINE	M. BALOUET Bastien	45,45 €
Maison Médicale de VAL DE REUIL La Plaine	SISA Pluridis	Rue Courtine 27100 VAL DE REUIL	M. PAUL Christophe	45,45 €
Pôle de Santé Pluridisciplinaire de RONCEY	En cours	Mairie 50210 RONCEY	M. LANÉRY François	45,45 €
Pôle Santé Ouest Cotentin LES PIEUX	Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires (SISA)	Route du Rozel 50340 LES PIEUX	M. GRAS Jean-Michel	45,45 €
PSLA de COUTANCES	Société civile de moyens	11 rue Ambroise Paré 50200 COUTANCES	M. DELOLY Frédéric	45,45 €
PSLA de DEAUVILLE Côte Fleurie	Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires (SISA)	Maison Médicale CréActive Place - BP 2292 14800 DEAUVILLE	M. SAINMONT Nicolas	45,45 €
PSLA de LA HAYE DU PUIITS - Sisa Sabinus	Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires (SISA)	9 rue des Aubépines LA HAYE DU PUIITS 50250 LA HAYE	Mme ROULAND Emilie	45,45 €

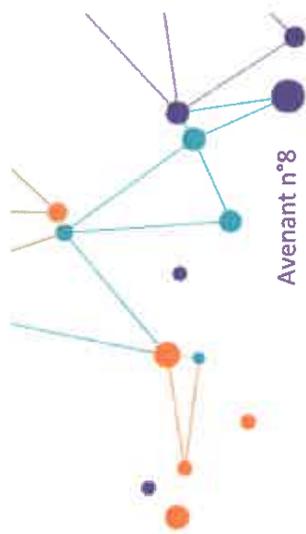


Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
PSLA de L'AIGLE	Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires (SISA)	1 rue du Pont du Moulin 61300 L'AIGLE	M. COLASSE Patrick	45,45 €
PSLA de SAINT JAMES	Société civile de moyens	13 route d'Antrain 50240 SAINT JAMES	M. MARCONNET David	45,45 €
PSLA de VIRE du Bessin	Association de type loi 1901	5 rue Notre Dame 14500 VIRE	M. DANNET Franck	45,45 €
PSLA du Canton d'Honfleur	Maison de santé Multi-sites	302 Chemin de la Butte 14600 EQUJEMAUVILLE	Mme BRULLARD- DELAMARE Sandrine	45,45 €
Radiologie de CAEN Saint Martin	Société par Actions Simplifiée (SAS)	18 rue des Roquemonts 14000 CAEN	M. PIEL Gérard	45,45 €
SELARL de médecins ILC M TUBIANA	Société à Responsabilité Limitée (SARL)	Centre Jean Bernard 9 rue Beauverger 72000 LE MANS	Mme WEBER Virginie	45,45 €
Sextant 76 Association des Professionnels de Santé Libéraux Havrais	Association de type loi 1901	Cabinet Charles Romme 118 avenue du 8 mai 1945 76610 LE HAVRE	M. BLONDET Matthieu	45,45 €
SOS Médecins CAEN	Association de type loi 1901	3 place Jean Nouzille 14000 CAEN	M. GUILLEMETTE Eric	45,45 €
X-RAY Expert en radiologie	Société d'exercice libéral par action simplifiée	505 Rue Irène Joliot Curie Maison Médicale 76620 LE HAVRE	Dr PUECH Nicolas	45,45 €

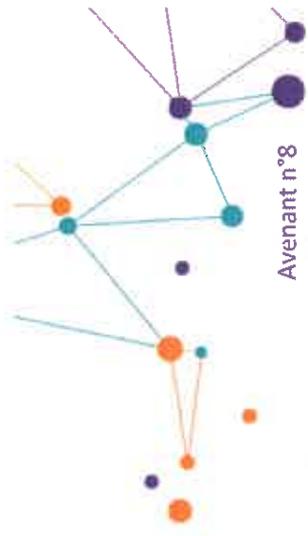


Collège C – Collège « Établissements Sociaux et Médico-Sociaux »

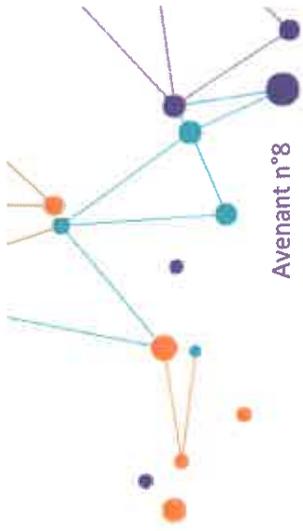
Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
ACAIS - Association du Cotentin d'Aide et d'Intégration Sociale	Association	1 rue Michel Petrucciani La Glacierie 50470 CHERBOURG EN COTENTIN	Mme ZERGER Chloé	4,39 €
ACSEA - Association Calvadosienne pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte	Association	1 Impasse des Ormes CS 80070 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR	M. CORDIER Pascal	4,39 €
ADAPEI 27 IME des ANDELYS Le château - Les papillons blancs	Association Loi 1901 reconnue d'utilité publique	19 avenue du général de gaulle 27700 LES ANDELYS	Mme WILLEKENS Erna	4,39 €
ADPEP Manche - Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public	Association de type loi 1901	50 rue de la Poterne 50000 SAINT LÔ	Mme FOSSEY Françoise	4,39 €
AMER - Association Médico Educative Rouennaise MONT CAUVAIRE	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	Domaine du Fossé 76690 MONT CAUVAIRE	Mme TAUPIN Françoise	4,39 €
AMPAA - Association Nationale de la Prévention en Alcoolologie et Addiction	Association de type loi 1901	82 Boulevard Dunois 14000 CAEN	Mme CARPENTIER Mireille	4,39 €
APAEI du bocage virois et de la Suisse Normande VIRE	Association Loi 1901	17 rue des Noës-Davy BP 50091 14504 VIRE CEDEX	M. REMONDIERE Luc	4,39 €
APEER - Association Pour l'Éducation et la Réadaptation de TILLY	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	2 Route de Vernon 27510 TILLY	Mme GUTTON Anne	4,39 €
APF France Handicap d'HEROUVILLE SAINT CLAIR	Association Loi 1901 reconnue d'utilité publique à but non lucratif	3 Place de l'Europe 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR	Mme BEAULIEU Marie-Christine	4,39 €



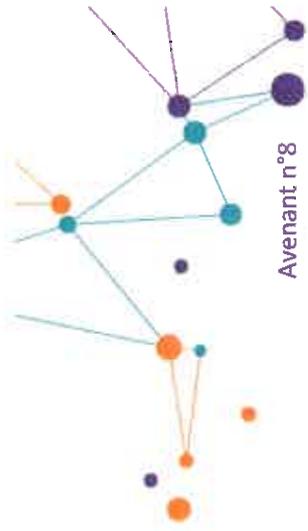
Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
ASPEC - Accueil et Soins aux Personnes Epileptiques et Cérébro-lésées	Association de type loi 1901	10 Chemin de la Grippé 61400 MORTAGNE AU PERCHE	Mme GALEA Nathalie	4,39 €
Association Gaston Mialaret	Association Medico Sociale	4 Rue Raymonde Bail - Zae Fresnel 14000 CAEN	M. COCHET Samuel	4,39 €
Association La Pommeraié Jean Vanier CRIQUETOT-L'ESNEVAL	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	4 Route de Turretot 76280 CRIQUETOT-L'ESNEVAL	M. DROUIN Thomas	4,39 €
Association Le Pré de la Bataille de ROUEN	Association Loi 1901 reconnue d'utilité publique	39 rue du Pré de la Bataille 76000 ROUEN	Mme LION Sophie	4,39 €
Association Sainte Marie - Saint Joseph	Association de type loi 1901	175 BD de l'Yser 76000 ROUEN	Mme THIERRY Caroline	4,39 €
CCAS de CAEN - EHPAD CAEN Mathilde de Normandie	Centre Communal d'Action Sociale	45 rue de Bernières CS 80225 14012 CAEN CEDEX 1	M. DUJOLS Thibault	4,39 €
CCAS de CHERBOURG EN COTENTIN	Centre communal d'action sociale (CCAS)	Hôtel de Ville 10 place Napoléon - BP 808 50108 CHERBOURG EN COTENTIN	M. ARRIVE Benoît	4,39 €
CCAS de COUTANCES	Etablissement public	15 rue du Palais de Justice 50200 COUTANCES	Mme FOURNIER Delphine	4,39 €
CCAS d'EVREUX	Etablissement Public	16 rue de la Petite Cité CS 70186 27001 EVREUX CEDEX	M. DESGARDIN Benjamin	4,39 €
CHAG de PACY SUR EURE Centre d'Hébergement et d'Accompagnement Gérontologique	Établissement public social et médico-social	57 Rue Aristide Briand 27120 PACY SUR EURE	M. TRIQUET Jérôme	4,39 €
CIAS CC Côte Ouest Centre Manche EHPAD de CREANCES-LESSAY	Etablissement Sanitaire Médico-Social	62 rue des Ecoles 50710 CREANCES	Mme BERNARD Paule-Emmanuelle	4,39 €



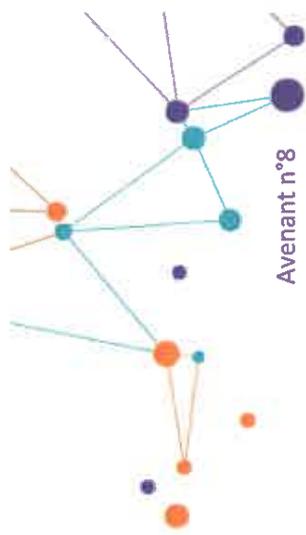
Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
CIAS des Pays de l'Aigle	Centre communal d'action sociale (CCAS)	5 place du Parc 61300 L'AIGLE	M. SELLIER Jean	4,39 €
CROP - Centre Ressource de l'Ouïe et de la Parole	Association déclarée	6 avenue de Glattbach 14760 BRETTEVILLE SUR ODON	M. BISCAÏ Philippe	4,39 €
CSSR de BAGNOLE DE L'ORNE Le Parc - UGECAM	Régime général de sécurité sociale	32 avenue du Docteur Joly 61140 BAGNOLES DE L'ORNE	M LEYENDECKER Gillies	4,39 €
EHPAD d'AGON COUTAINVILLE Le Chanteur	Etablissement Social et Médico-Social Communal	21 rue Fernand Lechanteur 50230 AGON COUTAINVILLE	M. BENSMINA Amar	4,39 €
EHPAD d'ALENCON Charles Aveline (CIAS d'Alençon)	Établissement social et médico-social intercommunal	35 avenue Winston Churchill 61000 ALENCON	M. BLOTTIERE Patrick	4,39 €
EHPAD d'ALENCON La Sénatorerie ORPEA	Société Anonyme (SA)	15 rue de la Sénatorerie 61000 ALENCON	Mme PRIMA Stéphanie	4,39 €
EHPAD d'ARGENCES Fondation Letavernier Pitrou	Etablissement Social et Médico-Social Communal	17 Route de Troarn Le Fresne 14370 ARGENCES	Mme DELCOURT Pauline	4,39 €
EHPAD d'ARQUES LA BATAILLES Résidence La Varenne	Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle (SASU)	21 rue Auguste Perret 76880 ARQUES LA BATAILLE	M. LECONTE Stéphane	4,39 €
EHPAD d'ATHIS DE L'ORNE Le Sacré Cœur - Association Marguerite Guérin	Association de type loi 1901	17 rue Guy Velay 61430 ATHIS DE L'ORNE	Mme MARTIN Nathalie	4,39 €
EHPAD d'AUBE Résidence Opale	Société par Actions Simplifiée (SAS)	Route de Brethel 61270 AUBE	M. DEWEVRE Ludovic	4,39 €
EHPAD d'AUMAÏLE Résidence du Duc	Etablissement Social et Médico-social	3 Rue Soeur Badiou 76390 AUMAÏLE	M. GUILARD Christophe	4,39 €
EHPAD d'AVRANCHES Maison du Saint Cœur de Marie	Fondation	21 Rue du Dr Eugène Béchet 50300 AVRANCHES	Mme Soeur MARIE AGNES	4,39 €
EHPAD d'AVRANCHES Résidence de Tonge Groupe DomusVi	Société par Actions Simplifiée (SAS)	52 bis rue de Verdun 50300 AVRANCHES	Mme TROTTET Marie	4,39 €
EHPAD de BEMECOURT L'Astérina	Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle (SASU)	20 Chemin du Patrouillet 27160 BEMECOURT	Mme ROGER Micheline	4,39 €



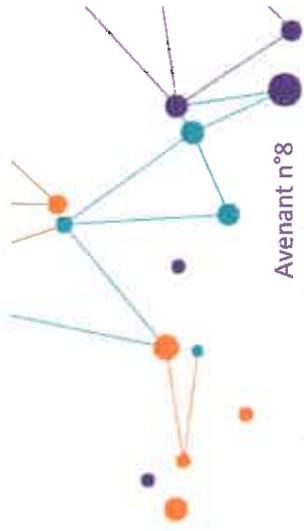
Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
EHPAD de BIEVILLE-BEUVILLE Les Pervenches	Société Anonyme	10 Rue des Petites Chaussées 14112 BIEVILLE-BEUVILLE	Mme LEGER Jennyfer	4,39 €
EHPAD de BLANGY SUR BRESLES Résidence Massé de Corneilles	Établissement social et médico-social communal	8 Rue du Petit Fontaine 76340 BLANGY SUR BRESLES	M. DELIEZ Franck	4,39 €
EHPAD de BOIS GUILLAUME Saint Antoine	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	650 Rue R. Pinchon 76230 BOIS GUILLAUME	M. GAALLOUL Naïm	4,39 €
EHPAD de BOIS L'EVEQUE Mishkane	Etablissement mdico-social	3 Carouge 76160 BOIS L'EVEQUE	M. RIO Richard	4,39 €
EHPAD de BONSECOURS Les Hautes Bruyères - Association Omég'age	Association Loi 1901 non reconnue d'Utilité Publique	17 rue Léon Lebourgeois 76240 BONSECOURS	M. CANINO Thierry	4,39 €
EHPAD de BOURGUEBUS Emeraude	Etablissement Privé à but lucratif	18 Rue des Biés d'Or 14540 BOURGUEBUS	Mme CORDRAY Sandrine	4,39 €
EHPAD de BRECEY Résidence des Merisiers	Fonction Publique Territoriale	1 boulevard des Merisiers 50370 BRECEY	Mme HUCHET Marie-Paule	4,39 €
EHPAD de BREHAL Péreau- Lejamtel	Établissement social et médico-social intercommunal	21 rue du Rallye - BP38 50290 BREHAL	Mme GHAZALI Latifa	4,39 €
EHPAD de BRETEUIL-SUR-ITON	Etablissement public de santé	230 Rue du Général Leclerc 27160 BRETEUIL-SUR-ITON	Mme LEFRANC Laura	4,39 €
EHPAD de BRETTEVILLE SUR ODON Résidence Soleil	Société anonyme	1-3 rue du Val 14760 BRETTEVILLE SUR ODON	M. MACHURET Patrick	4,39 €
EHPAD de BRETTEVILLE-SUR- LAIZE Les Chanterelles	Société à Responsabilité Limitée (SARL)	Route de Caillouet - Lieu dit La Moissonnière 14680 BRETTEVILLE SUR LAIZE	M. BLONDEAU Stéphane	4,39 €
EHPAD de BRIONNE La Maison de Brionne	Établissement social et médico-social communal	3 rue Jean Jaurès 27800 BRIONNE	Mme SAUVEPLANE Catherine	4,39 €
EHPAD de BRIOUZE Notre Dame	Association de type loi 1901	28 rue Saint Gervais 61220 BRIOUZE	Mme LE DANTEC Florence	4,39 €



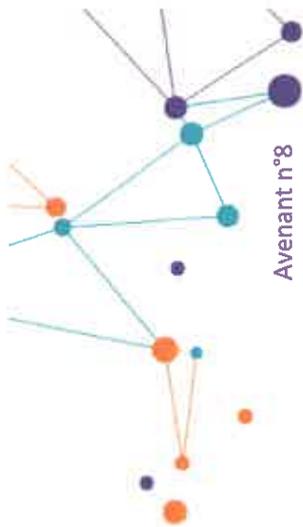
Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
EHPAD de BUCHY Gilles Martin	Établissement social et médico-social communal	397 Route de Rocquemont 76750 BUCHY	M. LE MESTRE Christophe	4,39 €
EHPAD de CABOURG Les Héliades	Association Loi de 1901	6C avenue des Dunettes 14390 CABOURG	M. DAVID Lionel	4,39 €
EHPAD de CAEN Beaulieu ORPEA	SA	53 Boulevard G. Pompidou 14000 CAEN	Mme MARABETI Sandrine	4,39 €
EHPAD de CAEN Henry Dunant Croix Rouge Française	Etablissement Privé à but non lucratif	15 rue Guillaume Trébutien 14000 CAEN	Mme TALLET Sophie	4,39 €
EHPAD de CAEN Jean-Ferdinand de Saint Jean	Établissement public de santé	19-21 rue Malfilâtre 14000 CAEN	Mme BERTIN Agnès	4,39 €
EHPAD de CAEN La Demi-Lune Groupe DomusVi	Société par Actions Simplifiée (SAS)	10 Avenue de Paris 14000 CAEN	M. KAPPER Gaëtan	4,39 €
EHPAD de CAEN La Palmeraie Groupe DomusVi	SAS	2 rue Renée Cassin 14000 CAEN	Mme GREGOIRE Emilie	4,39 €
EHPAD de CAEN Résidence Les Rives Saint Nicolas ORPEA	Société Anonyme	92 rue Saint Martin 14000 CAEN	Mme VARIN Laëtitia	4,39 €
EHPAD de CAEN Saint Benoit	Etablissement Privé à but non lucratif	6 rue de Malon 14000 CAEN	M. LOISON Joël	4,39 €
EHPAD de CAGNY Les Orchidées	Société à Responsabilité Limitée (SARL)	11 Rue de Grantôt 14630 CAGNY	M. VINCLET Clément	4,39 €
EHPAD de CAMBERNON Résidence le Parc Fleuri	Société à Responsabilité Limitée (SARL)	Hôtel Hébert 50200 CAMBERNON	M. PAYSANT Frédéric	4,39 €
EHPAD de CANTELEU Jean Ferrat Mutualité	Organisme mutualiste	Allée de Flore 76380 CANTELEU	M. MEISSONNIER Sylvain	4,39 €
EHPAD de CARPIQUET La Résidence Médicis	SAS	3 Chemin Rural de St Germain 14650 CARPIQUET	Mme ELLEBOODE Laurence	4,39 €
EHPAD de CARQUEBUT	Etablissement Social et Médico-Social Communal	6 rue Jacques Désiré Perrotte 50480 CARQUEBUT	Mme BERTHE Anne	4,39 €



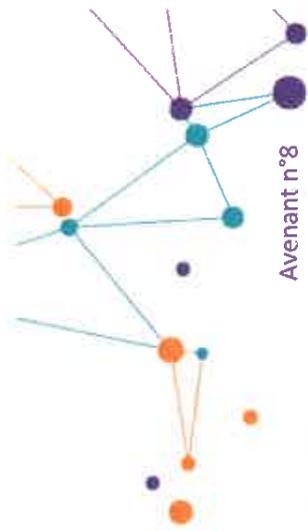
Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
EHPAD de CARROUGES La Maison des Aînés	Établissement social et médico-social communal	Rue Albert Louvel 61320 CARROUGES	M. DELAHAIS Olivier	4,39 €
EHPAD de CAUDEBEC Lès ELBEUF Lecallier Leriche	EPMS	168 rue du Général Giraud 76320 CAUDEBEC Lès ELBEUF	Mme MEHEUT Valentine	4,39 €
EHPAD de CAUMONT L'EVENTE La Vallée de l'Aure / Gustave Courbet	Société par action simplifiée	5 impasse Boscop 14240 CAUMONT L'EVENTE	Mme GOHEL Françoise	4,39 €
EHPAD de CERENCES Lemprière-Lefébure	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	25 rue principale 50510 CERENCES	M. LEMAITRE Stéphane	4,39 €
EHPAD de CERISY LA FORET Résidence L'Abbaye	Fondation reconnue d'utilité publique	13 Avenue 2ème Division Indian Head 50680 CERISY LA FORET	Mme MALAPEL Sophie	4,39 €
EHPAD de CESNY-BOIS-HALBOUT Saint Jacques et Saint Christophe	Établissement public de santé	3 rue de l'Hospice 14220 CESNY BOIS HALBOUT	Mme GUILLO Delphine	4,39 €
EHPAD de CETON Résidence Neyret	Société Anonyme (SA)	26 Rue Jean Moulin 61260 CETON	Mme NACHBAUR Nicole	4,39 €
EHPAD de CHANU Les Tilleuls	Établissement social et médico-social communal	2 Chemin des Pommiers 61800 CHANU	Mme BARBELIVIER BUFFARD Caroline	4,39 €
EHPAD de CHERBOURG EN COTENTIN Maison de La Bucaille	Établissement social et médico-social	7 rue de la Bucaille 50100 CHERBOURG EN COTENTIN	M. GUIFFARD Antoine	4,39 €
EHPAD de CHERBOURG-OCTEVILLE L'Ermitage	Établissement Privé à but non lucratif	40 avenue Etienne Lecarpentier 50100 CHERBOURG	Mme BAUDET Claire	4,39 €
EHPAD de CLECY Le Beau Site	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	Rue du Beau Site 14570 CLECY	Mme CRESSON Véronique	4,39 €
EHPAD de COLOMBELLES Belle Colombe Mutualité	Société Mutualiste	1 rue Victor Hugo 14460 COLOMBELLES	M. MEISSONNIER Sylvain	4,39 €
EHPAD de CONCHES-EN-OUCHE Les Reflets d'Argent	Établissement public communal d'hospitalisation	25 Rue du Docteur Paul Guilbaud 27190 CONCHES EN OUCHE	M. MINYMECK André	4,39 €



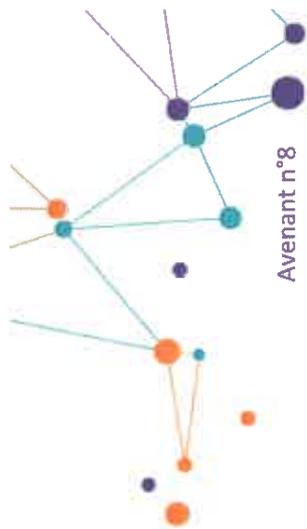
Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
EHPAD de CONDE-EN-NORMANDIE Laurence de la Pierre	Établissement public de santé	87 rue Saint Martin BP 90 14110 CONDE SUR NOIREAU	Mme DILASSER Aurélie	4,39 €
EHPAD de CONDE-SUR-SARTHE Résidence Arpège	Association de type loi 1901	10 rue des Artisans 61250 CONDE SUR SARTHE	M. RANNOU Bertrand	4,39 €
EHPAD de COULONGES-SUR-SARTHE Résidence Fleurie	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	Route de Coulonges 61170 COULONGES SUR SARTHE	Mme BOUL Evelyne	4,39 €
EHPAD de COURSEUILLES-SUR-MER Les Tilleuls	Association de type loi 1901	Lotissement les Tilleuls 14470 COURSEUILLES SUR MER	M. DAHLAB Isaac	4,39 €
EHPAD de COURSEUILLES-SUR-MER Résidence Westalia	Société Mutualiste	1 Chemin de la Délivrande 14470 COURSEUILLES SUR MER	Mme GILBERT Gwael	4,39 €
EHPAD de DEVILLE LES ROUEN La Filandière	Établissement social et médico-social communal	4 rue Georges Herbert 76250 DEVILLE LES ROUEN	Mme PLAUD Isabelle	4,39 €
EHPAD de DOUVRES LA DELIVRANDE Intercommunal	Établissement social et médico-social intercommunal	6 rue de Bourgogne 14400 DOUVRES LA DELIVRANDE	Mme LE DIZES Gaëlle	4,39 €
EHPAD de DOZULE Résidence Topaze	Société par Actions Simplifiée (SAS)	2 rue Rocquépine 14430 DOZULE	Mme JAMES Karine	4,39 €
EHPAD de DOZULE Résidence Vallée d'Auge Groupe DomusVi	Société par Actions Simplifiée (SAS)	Avenue Michel d'Ornano 14430 DOZULE	Mme CHARLON Bénédicte	4,39 €
EHPAD de DUCEY Résidence Delivet	Établissement public de santé	Boulevard JB Delivet BP 31 50220 DUCEY	Mme BUTAULT Anne-Laure	4,39 €
EHPAD de DUCLAIR L'Archipel	Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes	89 Chemin Clarin Mustad 76480 DUCLAIR	M. DAYT Jean-Yves	4,39 €
EHPAD de FLAMANVILLE L'Aubade	Etablissement Privé à but non lucratif	La Campagne 50340 FLAMANVILLE	Mme CIEHLKA Valérie	4,39 €
EHPAD de FLEURY SUR ORNE Le Floriège	Etablissement Privé à but lucratif	26 Grande Rue 14123 FLEURY SUR ORNE	M. VILLEROY Samuel	4,39 €
EHPAD de FONTENAY LE PESNEL Les Deux Fontaines	Société par Actions Simplifiée (SAS)	15 Route de Tilly Sur Seules 14250 FONTENAY LE PESNEL	M. RENOU Thomas	4,39 €



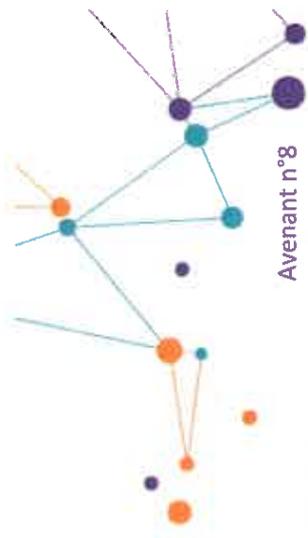
Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
EHPAD de FORGES LES EAUX Fondation Beaufils	Etablissement Social et Médico-social	7 Boulevard Nicolas Thiessé 76440 FORGES LES EAUX	M. GUILARD Christophe	4,39 €
EHPAD de FRESNAY SUR SARTHE Les Frênes - Les Châtaigniers	EPSMS	43 rue de Spilsby 72130 FRESNAY SUR SARTHE	Mme KAKOL Michèle	4,39 €
EHPAD de GAILLEFONTAINE Lefebvre-Blondel-Dubus	Etablissement Social et Médico-social	Place Lefebvre Blondel 76870 GAILLEFONTAINE	M. GUILARD Christophe	4,39 €
EHPAD de GRAND QUEVILLY Les Jardins de Matisse	Etablissement Social et Médico-social	1 Rue Albert Lebourg BP 90223 76123 GRAND QUEVILLY CEDEX	M. VENARD Jean-Marc	4,39 €
EHPAD de GRANVILLE L'Emeraude ORPEA	Société Anonyme (SA)	225 Rue Jeanne Jugan 50400 GRANVILLE	Mme MOY Magaly	4,39 €
EHPAD de GRANVILLE Saint Gabriel	Etablissement Privé à but lucratif	54 rue Jean Rostand 50400 GRANVILLE	M. PAYSANT Frédéric	4,39 €
EHPAD de LA CHAPELLE D'ANDAINE Résidence l'Orée des Bois	Établissement public de santé	42 rue de Bagnoles 61140 LA CHAPELLE D'ANDAINE	M. VIVIER Laurent	4,39 €
EHPAD de LA COUTURE BOUSSEY Les Rives d'Or ORPEA	Société Anonyme	37 rue de Serez 27750 LA COUTURE BOUSSEY	M. MOULIN Pierre-Olivier	4,39 €
ETANGS Sainte-Anne	Association privée à but non lucratif	44 rue de Fliers 61450 LA FERRIERE AUX ETANGS	M. LE BARRON Sandrine	4,39 €
EHPAD de LA FEUILLE Résidence Noury	Établissement social et médico-social communal	95 Route de Rouen 76220 LA FEUILLE	M. LE MESTRE Christophe	4,39 €
EHPAD de LA GLACERIE Le Clos à Froment	Etablissement Privé à but non lucratif	Rue Pierre et Marie Curie 50470 LA GLACERIE	Mme DEPRES Amélie	4,39 €
EHPAD de LA HAYE-PESNEL Georges Peuvrel	Établissement social et médico-social communal	9 avenue Ernest Corbin 50320 LA HAYE PESNEL	Mme GHAZALI Latifa	4,39 €
EHPAD de LE BREUIL-EN-AUGE Les Bougainvillées	Etablissement Privé à but lucratif	Le Plessis 14130 LE BREUIL EN AUGE	Mme LANDAIS Camille	4,39 €
EHPAD de LE HOULME La Source	Centre communal d'action sociale (CCAS)	8 Rue du 8 Mai 1945 - BP31 76770 LE HOULME	Mme DAMAS Claudine	4,39 €



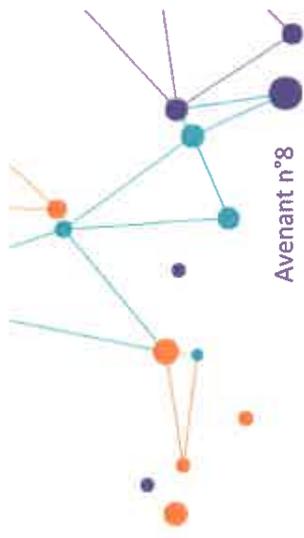
Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
EHPAD de LE MESNIL-ESNARD Moulin des Prés	Etablissement Social et Médico-Social Communal	7 rue de Saintonge 76240 LE MESNIL-ESNARD	M. VIGNESOULT Hervé	4,39 €
EHPAD de LE MOLAY-LITTRY Harmonie	Société par Actions Simplifiée (SAS)	Route de Tournières 14330 LE MOLAY LITTRY	M. LEMARCHAND Mathieu	4,39 €
EHPAD de LE PIN LA GARENNE La Pellonnière	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	3 rue Chanceaux 61400 LE PIN LA GARENNE	Mme BACHELIER Michèle	4,39 €
EHPAD de LE SAP Audelin Lejeune	Association de type loi 1901	38 rue du Bois Besnard 61470 LE SAP	Mme ROBILLARD Joëlle	4,39 €
EHPAD de LE SAP Le Grand Jardin	Société à responsabilité limitée unipersonnelle	La Louvetière 61470 LE SAP	Mme PHELIPEAU Isabelle	4,39 €
EHPAD de LE VAUDREUIL Les Rivatières	Société par Actions Simplifiées	80 rue Sainte-Marguerite 27100 LE VAUDREUIL	Mme VINCENT Christine	4,39 €
EHPAD de LES MOUTIERS-EN- CINGLAIS Les Opalines	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	1200 Route de Thury Harcourt 14220 LES MOUTIERS EN CINGLAIS	M. GUIARD Jean-Luc	4,39 €
EHPAD de LIVAROT Saint Joseph	Association de type loi 1901	55 rue du Général Leclerc 14140 LIVAROT	Mme MEDES Claude	4,39 €
EHPAD de LONGNY-AU-PERCHE La Providence - Association Marguerite Guérin	Association de type loi 1901	2 rue du Docteur Jean Vivarès 61290 LONGNY AU PERCHE	Mme MARTIN-MACE Nathalie	4,39 €
EHPAD de LUC-SUR-MER Côte de Nacre	Etablissement Privé à but lucratif	12 rue Marin Labbé 14530 LUC SUR MER	Mme SRAYSSE Sophie	4,39 €
EHPAD de LUNERAY Résidence Albert Jean	Etablissement Social et Médico-social	5 Rue du Val Midrac 76810 LUNERAY	M. AUTRET Jean-Yves	4,39 €
EHPAD de LYONS-LA-FORET Les Jardins	Autre établissement public local à caractère administratif	4 Chemin Ste Croix Mesnil 27480 LYONS LA FORET	Mme CARDALIAGUET Marianne	4,39 €
EHPAD de MARIIGNY Les Hortensias	Etablissement Privé à but non lucratif	36 rue du 13 juin 1944 50570 MARIIGNY LE LOZON	Mme LEROUGE Carole	4,39 €
EHPAD de MAROMME Le Trait d'Union du Cailly	Etablissement public local social et médico- social	16 rue de la République 76150 MAROMME	Mme MONGAUX-MASSE Marie- Pascale	4,39 €



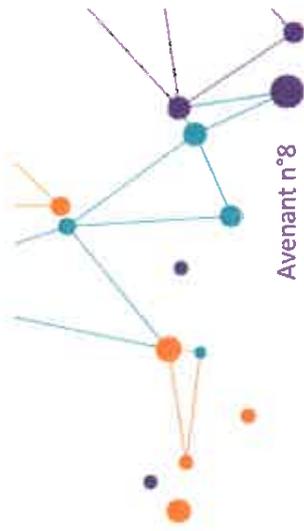
Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
EHPAD de MONDEVILLE La Source Mutualité	Société Mutualiste	111 Rue Emile Zola 14120 MONDEVILLE	Mme CEVAËR Valérie	4,39 €
EHPAD de MONT SAINT AIGNAN Les Iliades	Société anonyme	24 chemin de la planquette 76130 MONT SAINT AIGNAN	Mme BOUIHOL Nathalie	4,39 €
EHPAD de MONTSENELLE La Haye-Montsenelle St Jean (CIAS de Montsenelle)	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	30 route des Moulins Prétot Ste Suzanne 50250 MONTSENELLE	Mme BROCHARD Michèle	4,39 €
EHPAD de MORGNY LA POMMERAYE Les Trois Hameaux	SAS	664 rue du Calvaire 76750 MORGNY LA POMMERAYE	M. BOUET Jérôme	4,39 €
EHPAD de MORTEAUX COULIBOEUF Les Lys Blancs	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	Place de l'Eglise 14620 MORTEAUX COULIBOEUF	Mme LEBIGRE Danièle	4,39 €
EHPAD de PASSAIS Les Myosotis	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	2 Chemin de la Ronnerie 61350 PASSAIS	Mme LE BARRON Sandrine	4,39 €
EHPAD de PERCY Résidence des Eglantines	Etablissement Social et Médico-Social Communal	14 rue St Martin 50410 PERCY	M. BROSSAT Jean-Michel	4,39 €
EHPAD de PERIERS Résidence Anaïs De Groucy	Établissement public communal d'hospitalisation	10 Rue Bastogne - BP 28 50190 PERIERS	M. BERTHE Pierre	4,39 €
EHPAD de PORT EN BESSIN HUPPAIN Les Embruns - Croix Rouge Française	Association Loi 191 Reconnu d'Utilité Publique	Route de Grandcamp Maisy 14520 PORT EN BESSIN HUPPAIN	M. SARRABEZOLLES Renaud	4,39 €
EHPAD de REFFUVEILLE Les Tilleuls	Centre Intercommunal d'Action Sociale	Le Bourg 50520 REFFUVEILLE	Mme HUCHET Marie-Paule	4,39 €
EHPAD de RIVES EN SEINE Maurice Collet	Établissement social et médico-social communal	3 Avenue Winston Churchill 76490 CAUDEBEC EN CAUX	M. BAVARD Bruno	4,39 €
EHPAD de ROGERVILLE Saint Joseph	Association à but non lucratif	20 rue du Père Arson 76700 ROGERVILLE	Mme DALLET Anne	4,39 €
EHPAD de ROUEN Fondation Lamauve	Association Loi 1901 reconnue d'utilité publique	101 rue du Renard 76000 ROUEN	Mme LEMOINE Fabienne	4,39 €



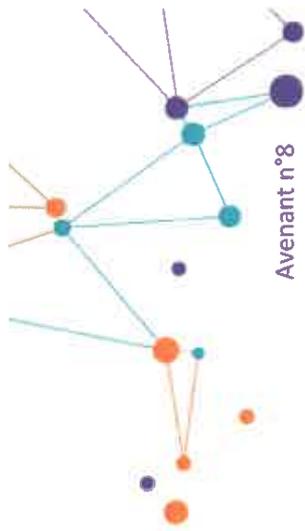
Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
EHPAD de ROUEN Foyer Saint Joseph	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	2 rue de la Cage 76000 ROUEN	M. LEROY Thierry	4,39 €
EHPAD de ROUEN La Pleiade	Centre communal d'action sociale (CCAS)	16 Rue Jacques Fourray 76100 ROUEN	M. EMO Jean-Luc	4,39 €
EHPAD de ROUEN Les Sapins	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	22 Allée Charles Gros 76000 ROUEN	M. POISSON Johann	4,39 €
EHPAD de ROUEN Tiers Temps	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	86-88 Rue des Bons Enfants 76000 ROUEN	Mme CHARNET Sonia	4,39 €
EHPAD de RUGLES André Couturier	Etablissement public de santé	Rue de l'hôpital 27250 RUGLES	Mme LEFRANC Laura	4,39 €
EHPAD de SAINT AIGNAN DE CRAMESNIL Le Belvédère	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	4 rue des Marronniers 14540 SAINT AIGNAN DE CRAMESNIL	M. LECOQ Denis	4,39 €
EHPAD de SAINT ANDRE DE L'EURE Le Bois La Rose	SAS	6 rue du Clos Bourdin 27220 SAINT ANDRE DE L'EURE	Mme ARABEYRE Corinne	4,39 €
EHPAD de SAINT ARNOULT Le Parc de la Touques	Société par Actions Simplifiée (SAS)	Avenue Michel d'Ornano Saint-Arnoult 14800 DEAUVILLE	Mme LEBLANC Annick	4,39 €
EHPAD de SAINT CLAIR SUR L'ELLE La Demeure Saint-Clair	EURL	17 rue de la Libération 50680 SAINT CLAIR SUR L'ELLE	Mme ARAMINTHE Maryse	4,39 €
EHPAD de SAINT CRESPIN Résidence de la scie	Etablissement Social et Médico-social	2 Route des Vergers 76590 SAINT CRESPIN	M. AUTRET Jean-Yves	4,39 €
EHPAD de SAINT CYR DU RONCERAY Ma Providence	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	32 Rue de Copplestone 14290 SAINT-CYR-DU-RONCERAY	Mme LEBAILLY Julie	4,39 €
EHPAD de SAINT ETIENNE DU ROUVRAY Château Blanc ProBTP	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	Périhérique Wallon BP 87 76800 SAINT ETIENNE DU ROUVRAY	Mme DE POMMERY Laurence	4,39 €



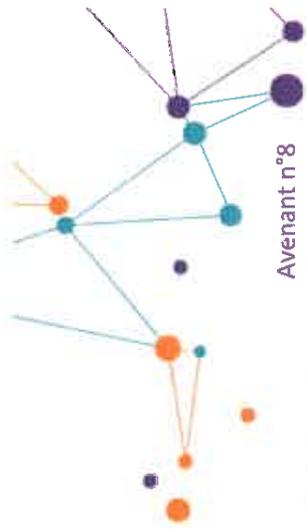
Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
EHPAD de SAINT ETIENNE DU ROUVRAY Michel Grandpierre - MBV	Société mutualiste	1 Bis Avenue du Val l'Abbé 76800 SAINT ETIENNE DU ROUVRAY	Mme DA CUNHA LEAL Sandrine	4,39 €
EHPAD de SAINT GATIEN Groupe DomusVi	SAS	2 Rue des Brioleurs 14130 SAINT-GATIEN-DES-BOIS	Mme PLEY Christelle	4,39 €
EHPAD de SAINT GEORGES DES GROSEILLERS l'Horizon	SAS	17 Rue de la Garenne 61100 SAINT GEORGES DES GROSEILLERS	Mme ARAMINTHE Maryse	4,39 €
EHPAD de SAINT LO Anne Leroy	Etablissement Privé à but non lucratif	65 rue de Baltimore 50008 SAINT LO	M. LECAPLAIN Dominique	4,39 €
EHPAD de SAINT LO La Demeure du Bois Ardent	Société Anonyme	780 Rue de l'Exode 50000 SAINT LO	Mme LEPELLETIER Virginie	4,39 €
EHPAD de SAINT PIERRE DE BOSGUERARD Le Bosguerard ORPEA	Société Anonyme	7 rue Marie de Vaudémont 27370 SAINT PIERRE DE BOSGUEARD	M. LE NOE Jérémy	4,39 €
EHPAD de SAINT PIERRE DES NIDS Casteran	Centre communal d'action sociale (CCAS)	18 Rue Dr Poirier 53370 SAINT PIERRE DES NIDS	M. GUILLOUX Philippe	4,39 €
EHPAD de SAINT PIERRE SUR DIVES La Mesnie	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	Rue des Peupliers 14170 SAINT PIERRE SUR DIVES	M. ANFRY Olivier	4,39 €
EHPAD de SAINT SAENS Résidence d'Eawy	Établissement social et médico-social communal	Rue Auguste Guérin - BP 38 76680 SAINT SAENS	Mme LE GUEN Florence	4,39 €
EHPAD de SAINT SAUVEUR LE VICOMTE Les Lices-Jourdan	Établissement social et médico-social départemental	17 rue des Lices 50390 SAINT SAUVEUR LE VICOMTE	M. LEBRETON Bertrand	4,39 €
EHPAD de SAINT SEVER CALVADOS La Roseraie et SSIAD	Etablissement public local social et médico-social	25 rue de la Gare 14380 SAINT SEVER CALVADOS	Mme ABIDOS DINA	4,39 €
EHPAD de SAINT VAAST LA HOUGUE Val de Saire	Etablissement Social et Médico-Social Communal	2 Rue du 8 MAI 1945 50550 SAINT VAAST LA HOUGUE	Mme Maiwenn THOËR LE BRIS	4,39 €



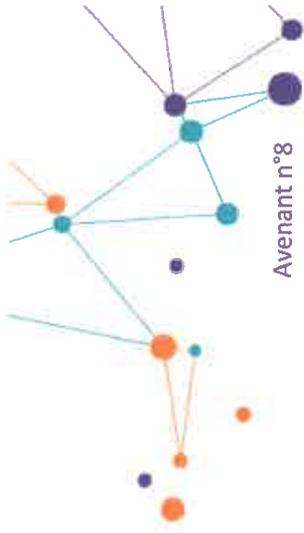
Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
EHPAD de SAINT VIGOR LE GRAND Résidence Les Hauts de l'Aure Groupe DomusVi	Société en nom collectif	1 rue de la Pigache 14400 SAINT VIGOR LE GRAND	Mme PILOT Sylvie	4,39 €
EHPAD de SAINTE MERE EGLISE	Établissement social et médico-social communal	11, rue du Général Gavin 50480 SAINTE MERE EGLISE	Mme BERTHE Anne	4,39 €
EHPAD de SARTILLY Résidence Au Bon Accueil	Établissement social et médico-social communal	18 rue de la Chatellerie - BP 19 50300 SARTILLY BAIE BOCAGE	Mme GHAZALI Latifa	4,39 €
EHPAD de SASSETOT LE MAUCONDUIT Les Pâquerettes	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	4 rue du Moulin 76540 SASSETOT LE MAUCONDUIT	M. DESMIDT Jacques	4,39 €
EHPAD de SEES Anais	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	32 rue Eiffel - CS 50287 61008 ALENCON CEDEX	M. BRUEL Pascal	4,39 €
EHPAD de SEES Miséricorde	EHPAD à but on lucratif	60b rue d'Argentré 61500 SEES	M. DISPA François	4,39 €
EHPAD de SOURDEVAL Saint Joseph	Fondation reconnue d'utilité publique	24 avenue du Maréchal Foch BP 609 50150 SOURDEVAL	Mme LEPETIT Karine	4,39 €
EHPAD de THAON Résidence du Parc	Etablissement Privé à but lucratif	Rue du Château d'eau 14860 THAON	Mme DAVENET Séverine	4,39 €
EHPAD de THURY HARCOURT LE HOM Asile de Marie	Etablissement Privé à but non lucratif	72-74 rue de Condé 14220 THURY HARCOURT	Mme HUCK Marie-Céline	4,39 €
EHPAD de TINCHEBRAY Les Epicéas	Établissement social et médico-social communal	14 rue Xavier Onfray - BP 14 61800 TINCHEBRAY	M. THIEBE Eric	4,39 €
EHPAD de TORIGNY-LES-VILLES La Clairière des Bernardins	Établissement social et médico-social communal	5 rue des Bernardins 50160 TORIGNY SUR VIRE	Mme COUEFFEUR Lise	4,39 €
EHPAD de TOUROUVRE Les Laurentides	Association déclarée	Le Portail 61190 TOUROUVRE	M. CARTEL Yvan	4,39 €
EHPAD de TOURVILLE-LA-RIVIERE Les Jonquilles	Centre communal d'action sociale (CCAS)	2 Rue Jean Moulin 76410 TOURVILLE LA RIVIERE	Mme MOLNAR Jeanine	4,39 €



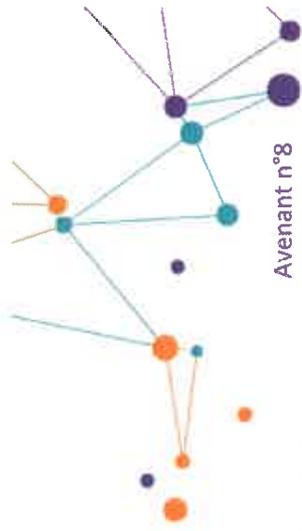
Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
EHPAD de TREVIERES L'Hexagone	Etablissement Privé à but lucratif	5 route du Molay-Littry 14710 TREVIERES	M. LEMOINE Aurélien	4,39 €
EHPAD de TROARN Saint Vincent de Paul	Etablissement Social et Médico-Social Communal	88 Rue de Rouen 14670 TROARN	Mme DELCOURT Pauline	4,39 €
EHPAD de TROUVILLE-SUR-MER Normandia	Société par Actions Simplifiée (SAS)	Route d'aguesseau 14360 TROUVILLE SUR MER	Mme LE CORR Emilie	4,39 €
EHPAD de TRUN Pierre Wadier	Établissement public de santé	69 rue de la République 61160 TRUN	M. RIANT Yves	4,39 €
EHPAD de VASSY-VALDALLERE Résidence René Castel (Les Demeures des Glycines)	Société par Actions Simplifiée (SAS)	11 rue du Moulin 14410 VASSY	Mme BOUDOU Eve	4,39 €
EHPAD de VILLERS-BOCAGE La Maison de Jeanne	Établissement public de santé	13 rue Pierre Curie BP 50 14310 VILLERS-BOCAGE	Mme GAMBIER Elise	4,39 €
EHPAD de VIMOUTIERS Résidence de La Vie	SAS	Route d'Orbec 61120 VIMOUTIERS	Mme AVELINE Claire	4,39 €
EHPAD de VIRE Symphonia	Société anonyme	Colline Les Mancellières 14500 VIRE	Mme LEMARCHAND Véronique	4,39 €
EHPAD d'ÉCOUCHE	Établissement social et médico-social communal	4 avenue Léon Labbé 61150 ÉCOUCHE	Mme LEVY Sarah	4,39 €
EHPAD d'ÉCOUIS Les Quatre Vents	Etablissement médico-Social public autonome	Route du Moulinet BP 6 27440 ÉCOUIS	Mme CARDALIAGUET Marianne	4,39 €
EHPAD d'ELLON Beau Soleil	Etablissement Privé à but lucratif	Les Castelets 14250 ELLON	M. EUDE Stéphane	4,39 €
EHPAD d'ENVERMEU Lemarchand	Etablissement social et médico-social	10 place de l'Eglise 76630 ENVERMEU	M. AUTRET Jean-Yves	4,39 €
EHPAD d'EPRON L'orée du Golf Mutualité	Société Mutualiste	Rue Olympe de Gouges ZAC de l'Orée du Golf 14610 EPRON	M. MEISSONNIER Sylvain	4,39 €



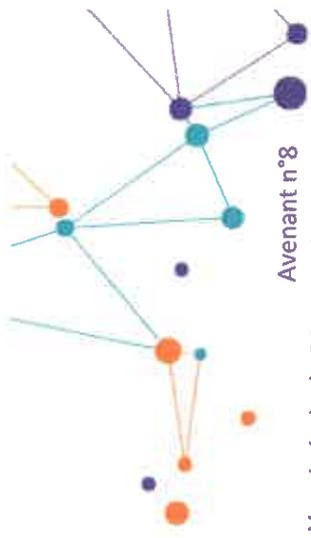
Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
EHPAD d'ETRETAT Etoile du Matin	SAS	Rue Damlaville BP 31 76790 ETRETAT	Mme BUISSON Audrey	4,39 €
EHPAD d'EVREUX Villa la Providence Groupe Colisée	SASU Société par actions simplifiée à associé unique	2/4 rue du Docteur Roux 27000 EVREUX	M. DUPUIS Jean-Charles	4,39 €
EHPAD d'HARCOURT Maison d'Harcourt	Établissement social et médico-social communal	4 Place Françoise de Brancas 27800 HARCOURT	Mme SAUVEPLANE Catherine	4,39 €
EHPAD d'HEROUVILLE-SAINT-CLAIR Asialys	Société Mutualiste	101 Avenue de la 3ème Division Britannique 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR	Mme LE GUEN Elodie	4,39 €
EHPAD d'IFS Le Jardin d'Elsa Mutualité	Société Mutualiste	4 rue Elsa Triolet 14123 IFS	M. MEISSONNIER Sylvain	4,39 €
EHPAD d'ISIGNY-SUR-MER Saint Joseph	Etablissement Social et Médico-Social Communal	5 Avenue de la Tour du Pin 14230 ISIGNY SUR MER	Mme VINCENT Sophie	4,39 €
EHPAD d'IVRY-LA-BATAILLE La Verte Colline - Association l'Agora	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	44 T Rue de Garennes 27540 IVRY LA BATAILLE	Mme PRIOLLAUD Corinne	4,39 €
EHPAD d'OCCAGNES Saint Vincent de Paul	Association de type loi 1901	2 La Grande Rue 61200 OCCAGNES	Mme JEANNE Pascale	4,39 €
EHPAD d'OUISTREHAM Rivabel'Age	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	5 avenue Colonel Dawson - BP 111 14150 OUISTREHAM	Mme PINEAU Gaëlle	4,39 €
EHPAD du TREPOT Jean Ferrat	Etablissement Social et Médico-social	89 Rue du Docteur Pépin 76470 LE TREPOT	Mme TRUEBA DE LA PINTA Dolores	4,39 €
EHPAD d'YVETOT Résidence Les Dames Blanches	Fondation	8 Rue du Champs de Mars 76190 YVETOT	M. DAYT Jean-Yves	4,39 €
EHPAD Publics du Havre Les Escalles	Établissement social et médico-social départemental	46 Rue Marc Orlan 76086 LE HAVRE	Mme PARIS Anne	4,39 €
EPMS d'AUNAY-SUR-ODON La Clairière	Etablissement public local social et médico-social	Place de l'hôtel de ville 14260 AUNAY SUR ODON	M. KERFOURN Jean-Marie	4,39 €



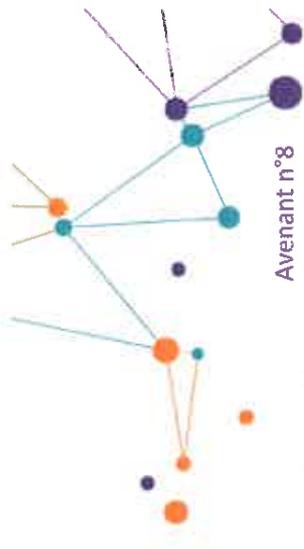
Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
EPMS d'ORBEC Marie du Merle	Etablissement public local social et médico-social	Rue de la Source 14290 ORBEC	M. BOUGAUT Nicolas	4,39 €
EPSM de BARENTON les 4 Provinces d'Elisabeth Vézard	Etablissement social et médico-social départemental	162 rue de Montégilise 50720 BARENTON	M. VIVIER Laurent	4,39 €
Etablissement Public Départemental de GRUGNY	Établissement social et médico-social départemental	634 rue André Martin 76690 GRUGNY	Mme MAIRY Mathilde	4,39 €
Fondation John Bost Val de Seine (FAM-MAS Sarepta et MAS Magdala)	Fondation	29 Avenue Maréchal Foch 78300 POISSY	Mme ANTONINI-CASTERA Hélène	4,39 €
GCSMS Inter-établissements du Sud Manche - MAIA Sud Manche - EHPAD de REFFUVEILLE	Groupement de coopération sanitaire à gestion publique	Boulevard JB Delivet BP 31 50220 DUCEY	Mme Anne-Laure BUTAULT	4,39 €
IDEFHI de CANTELEU Institut Départemental de l'Enfance de la Famille et du Handicap pour l'insertion	Établissement social et médico-social départemental	Route de Sahurs - BP 4 76380 CANTELEU	M. GOUNEL Eric	4,39 €
IMS de BOLBEC	Établissement social et médico-social intercommunal	62 Avenue Louis Debray - BP 60152 76210 BOLBEC	M. DANOS Thierry	4,39 €
ITEP Les Hogues - Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique	Régime général de sécurité sociale	St Léonard 76400 FECAMP	M. LAPLACE Sylvain	4,39 €
Korian d'ALENCON Le Diamant - STEIFA - EIFA	Société par Actions Simplifiée (SAS)	rue de Bretagne Lotissement Domaine de La Brebiette 61100 ALENCON	M. SIGNABOUT Frédéric	4,39 €



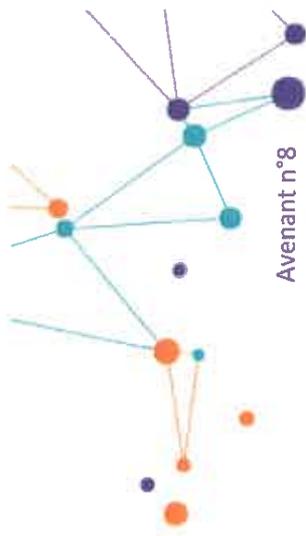
Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
Korian de BOIS-GUILLAUME BIHOREL Villa Saint Do - STEIGA - EIGA	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	125 avenue du Maréchal Juin 76230 BOIS-GUILLAUME BIHOREL	Mme ACHAMMACHI Hanaâ	4,39 €
Korian de BRETEUIL-SUR-ITON Ville en Vert - STEHBA - EHBA	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	175 route de Bémécourt 27161 BRETEUIL SUR ITON	Mme VALLEE Cécilia	4,39 €
Korian de BUEIL Val Aux Fleurs - STE181 - E181	SARL unipersonnelle	67 Grande Rue 27730 BUEIL	M. BURDERZY Stéphane	4,39 €
Korian de GRAINVILLE-SUR-ODON Reine Mathilde - STEIEA - EIEA	Société anonyme	4 rue des Hauts Vents 14210 GRAINVILLE SUR ODON	M. PAIN Sandra	4,39 €
Korian de LE TEILLEUL Rive de Sélune - STEVOA - EIIA	EHPAD privé à but lucratif	4 rue du collège 50640 LE TEILLEUL	Mme LEGRAND Carine	4,39 €
Korian de LISIEUX Villa Bérat - STEFMA - EIBB	Société anonyme	70 rue Général Leclerc 14100 LISIEUX	M. BERTOU Thierry	4,39 €
Korian de MONTVILLIERS Les Hauts de l'Abbaye - MEDO - EHZA	Société par Actions Simplifiée (SAS)	7 Rue des Verdiers - ZAC du Domaine de la Vallée 76290 MONTVILLIERS	M. LABALME Philippe	4,39 €
Korian de ROUEN Le Jardin - STEFMA - EHQB	Société anonyme	121 Avenue des Martyrs de la Résistance 76100 ROUEN	M. BURDEZY Stéphane	4,39 €
Korian de ROUEN Les Cent Clochers	Société par Actions Simplifiée (SAS)	21 Place de l'église Saint Sever 76100 ROUEN	Mme BERNEVAL Gilles	4,39 €
Korian de RUGLES La Risle - MF - E081	EHPAD privé à but lucratif	rue Jean Moulin 27250 RUGLES	M. PERNA Francis	4,39 €
Korian de VERNON Nymphéas Bleus - STEFMA - EHVB	Société anonyme	15 Avenue Pierre Mendès France 27200 VERNON	Mme DOURVILLE Sophie	4,39 €
Korian d'EQUEURDREVILLE La Goëlette MEDO - EHGA	Société par Actions Simplifiée (SAS)	rue Surcouf 50120 EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE	Mme BACON Jocelyne	4,39 €



Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
Korian d'EVRECY Les Rives de l'Odou MF - E143	Société anonyme	Rue du Champ Rouget 14210 EVRECY	M. GILLES Christophe	4,39 €
LADAPT CAUDEBEC LES ELBEUF	Association	624 rue Faidherbe 76320 CAUDEBEC LES ELBEUF	M. MOREAU Jean-Philippe	4,39 €
Ligue Havraise pour les Personnes Handicapées	Association loi 1901 ou assimilée	75 rue Emile Zola 76600 LE HAVRE	M. CAPPE Michel	4,39 €
Maison d'Accueil du Beuvron SAINT SENIER DE BEUVRON	Organisme privé non lucratif	12 route de Saint James 50240 SAINT SENIER DE BEUVRON	M. EBENGA ZULA Norbert	4,39 €
MAS de GUICHAINVILLE La Haye Berou-Guichainville	Association Loi 1901 reconnue d'utilité publique	La Haye Berou 27930 GUICHAINVILLE	Mme PRINCE Hélène	4,39 €
MAS de NOTRE-DAME-DE-BONDEVILLE Autisme 76	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	Complexe Terres de Rouvre - 24 Bis Route d'Houppesville 76960 NOTRE DAME DE BONDEVILLE	Mme DUFRANNE Aurélie	4,39 €
MAS de SAINT-GEORGES-MOTEL Home Charlotte	Association loi 1901 ou assimilée	3 Route de Louye 27710 SAINT GEORGES MOTEL	Mme LE RETIF Eliane	4,39 €
MAS de VALFRAMBERT La Rose des Vents - Le Ponant ADAPEI de l'Orne	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	3-5 rue de vaucelles 61250 VALFRAMBERT	M. GEORGE Yann	4,39 €
MAS d'EPAIGNES	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	Mas d'Epaignes 27260 EPAIGNES	M. DUCONGET Serge	4,39 €
MAS d'EVREUX Home Nicolas	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	12 bd Jules Janin 27000 EVREUX	Mme LE RETIF Eliane	4,39 €
MCE-M3S Mutualisation Coopération Emploi – Médico-Social Sanitaire et Social	Association de type loi 1901	17 rue Guy Velay ATHIS DE L'ORNE 61430 ATHIS VAL DE ROUVRE	Mme MARTIN-MACE Nathalie	4,39 €
Résidence La Buissonnière ISNEAUVILLE	SASU	49 Impasse de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE	Mme DELAITRE Ophélie	4,39 €

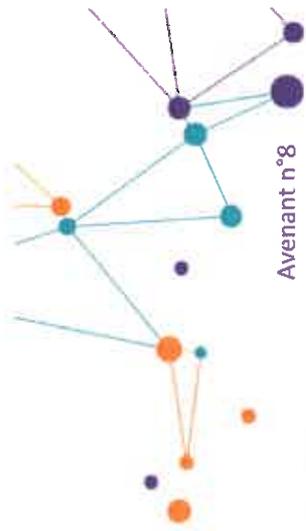


Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
SESAME Autisme Normandie Le Roncier	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	30 Route du Roncier - Le Menu Bosc 76890 SAINT VICTOR L'ABBAYE	M. NACHE Catalin	4,39 €
UDCCAS Union Départementale des CCAS - CCAS Yvetot	Association	17 rue Carnot CS 60185 76195 YVETOT CEDEX	M. CHARASSIER Gérard	4,39 €
UGECAM CRMPR Les Herbiers BOIS GUILLAUME	Privé à but lucratif	111 rue Herbeuse 76230 BOIS GUILLAUME	Mme VIARD Caroline	4,39 €

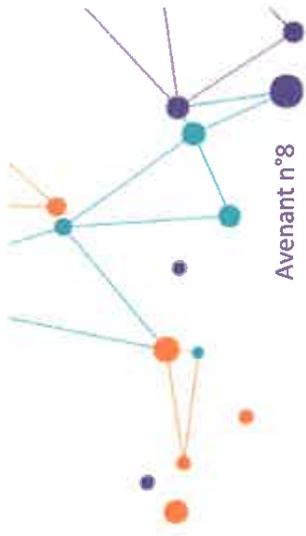


Collège D – Collège « Réseaux de santé et Structures Transversales »

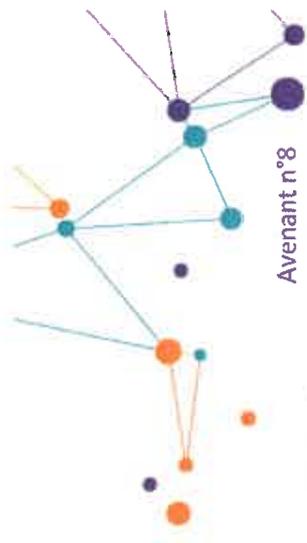
Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
ACOMAD Association de coordination et de maintien à domicile	Association Loi de 1901	13 Quai Bérigny 76400 FECAMP	Mme HAUVILLE Alexia	27,78 €
ADMR de MONTVILLE	Fédération Départementale	1 rue Ernest Delaporte CS 30009 76710 MONTVILLE	M. SAVIER Olivier	27,78 €
AIR Partenaire Santé	Association déclarée	8 rue de la Haye Marjaise CS 95458 14054 CAEN CEDEX 4	M. BLACLARD Jacques	27,78 €
APPOP Prévention et prise en charge de l'obésité pédiatrique	Association de type loi 1901	23 rue Grande Vallée 50100 CHERBOURG EN COTENTIN	Mme SAUMUREAU Simone	27,78 €
APRIC Amélioration de la PRIse en charge de l'insuffisance Cardiaque	Association de type loi 1901	5 rue de la victoire 14150 OUISTREHAM	Mme BELIN Annette	27,78 €
Association Départementale de Prévention du Suicide dans la Manche	Association de type loi 1901	La Mairie 50000 SAINT LO	M. LECONTE Franck	27,78 €
Association Régionale NormandDys (ARN)	Association de type loi 1901	3 rue du Dr Laënnec 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR	Mme PENNIELLO-VALETTE Marie-José	27,78 €
CICAT-Occitanie	Association de type loi 1901	Hôpital La Colombière - Pavillon 41 39 avenue Charles Flahault 34295 MONTPELLIER	M. TEOT Luc	27,78 €
CLIC Cotentin	Association Loi 1901	Maison des Services Publics 2 Route de Flamanville 50340 LES PIEUX	M. LAMOTTE Jean-François	27,78 €
Dépistage des Cancers - Centre de Coordination Normandie	Association de type loi 1901	28 rue Bailey 14000 CAEN	M VERZAUX Laurent	27,78 €
France Alzheimer Manche	Association	9 Rue Daniel 50200 COUTANCES	M. SAUNIER Jean	27,78 €



Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
GCS AXANTE Accompagner et soigner ensemble Bessin prébocage	Groupement de Coopération Sanitaire de droit privé	3 rue François Coulet 14400 BAYEUX	Mme LETENNEUR Laure	27,78 €
Guillaume Centre Coordination en Cancérologie	Association	20 Avenue Capitaine Georges Guynemer 14000 CAEN	M. SEVIN Emmanuel	27,78 €
MAIA Autour de la Personne Agée - CLIC	Association déclarée	4 Route d'Aumale 76270 NEUFCHATEL EN BRAY	M. GUILARD Christophe	27,78 €
MAIA Bocage Ormais	Association loi 1901	CLIC du Bocage - 28 Rue de la Gare 61700 DOMFRONT	M. SOUL Bernard	27,78 €
MAIA Centre Orne ALENCON	Association	24 place de la Halle au Blé 61000 ALENCON	Mme GUILLOTTEL Nadège	27,78 €
MAIA Nord Cotentin Asso PRESAGE	Association de type loi 1901	1071 A rue Wilson 50110 TOURLAVILLE	Mme COQ Vanessa	27,78 €
MAIA Orne Est	Association de type loi 1901	6 chemin du Breuil 61400 SAINT LANGIS LES MORTAGNE	M. LAMBOLEY Morgan	27,78 €
P2RS de Normandie - Plateforme Régionale de Ressources et de Santé de Normandie	Association de type loi 1901	2 place Alfred de Musset Immeuble Sequoia 27000 EVREUX	M. BASTIT Laurent	27,78 €
Planeth Patient	Association de type loi 1901	3 place de l'Europe 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR	M. MAUNY Thomas	27,78 €
PREHAD 276 Plateforme régionale des Établissements d'hospitalisation À domicile 276	Association de type loi 1901	950 Rue de la Haie 76235 BOIS-GUILLAUME CEDEX	M. OUIIN Richard	27,78 €
PTA Orne MORTAGNE AU PERCHE	Association	23 rue Ferdinand de Boyères 61400 MORTAGNE AU PERCHE	M. GAL Jean-Michel	27,78 €
PTA Sud Eure	Association de type loi 1901	86 avenue André Chasles Maison Dufour 27130 VERNEUIL SUR AVRE	M. DAHAN Patrick	27,78 €



Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
PTA Vexin - Maison de Soins et de Promotion de la Santé	Association de type loi 1901	3 rue Roland Roche 27600 GAILLON	M. FAINSILBER Pierre	27,78 €
QUAL'VA Réseaux Normand Qualité Santé	Association de type loi 1901	4 avenue de Cambridge 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR	Mme GASTEBOIS Bénédicte	27,78 €
RéPsy 76 Réhabilitation Psychosociale	Groupement de coopération sanitaire à gestion privée	4 rue Paul Eluard - Bât 125 76360 SOTTEVILLE LES ROUEN	M. VICENZUTTI Lucien	27,78 €
Réseau de Périnatalité de Normandie (RPN)	Association de type loi 1901	3 rue du Docteur Laënnec 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR	M. GUILLOIS Bernard	27,78 €
Réseau Normand Sclérose en Plaques (RN-SEP)	Association de type loi 1901	Résidence « Les Lavandières » 29 rue Général Moulin 14000 CAEN	M. DEFER Gilles	27,78 €
Réseau ONCO Normand	Association de type loi 1901	2 avenue de la libération 76300 SOTTEVILLE LES ROUEN	M. BASTIT Laurent	27,78 €
Réseau ONCO Normandie	Association de type loi 1901	28 Rue Bailey 14000 CAEN	M. SEVIN Emmanuel	27,78 €
Réseau Respect	Association déclarée	164 Rue Florimond Laurent 76620 LE HAVRE	Mme BANSE Julie	27,78 €
RESOPAL Territoire de Dieppe	Association déclarée	894 Route de Rouen 76550 SAINT AUBIN SUR SCIE	M. COQUAIS Julien	27,78 €
RESPA 27 Réseau Soins Palliatifs Eure Seine	Association déclarée	2 Place Alfred de Musset Immeuble Séquoia 27000 EVREUX	M. BASTIT Laurent	27,78 €
RSVA Réseau de Services pour une Vie Autonome	Association de type loi 1901	7 Bis Avenue du Président Coty 14000 CAEN	M. LEROY François	27,78 €
TELAP	Association de type loi 1901	30 rue Fred Scamaroni 14000 CAEN	Mme DOMPMARTIN Anne	27,78 €
TELEPHARM	Association déclarée	23 Place Henri IV 61200 ARGENTAN	Mme GENIN-COSSIN Christine	27,78 €



Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
ACOMAD Association de coordination et de maintien à domicile	Association Loi de 1901	13 Quai Bérigny 76400 FECAMP	Mme HAUVILLE Alexia	27,78 €

Collège E – Collège « Consultatif »

Membre adhérent	Siège Social	Nom/prénom représentant
FEHAP Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne	65 rue Baltimore 50000 SAINT LÔ	M. CHESNAIS Didier
FHF Fédération Hospitalière France	CHU de Caen Avenue de la Côte de Nacre 14000 CAEN	Mme JEANDET-MENGUAL Emmanèle / M. Philippe DURON
FHP Fédération Hospitalière Privée	2 place Saint Hilaire 76000 ROUEN	M. POELS Dominique
FNCLCC Fédération Nationale des Centres de Lutte Contre le Cancer - UNICANCER	3 avenue Général Harris BP 5026 14076 CAEN CEDEX 05	M. MAHE Marc-André
FNEHAD Fédération Nationale des Établissements d'Hospitalisation À Domicile de Normandie	950 Rue de la Haie 76235 BOIS-GUILLAUME CEDEX	M. OUIN Richard
France Assos Santé URAASS Union Régionale des Associations Agréés du Système de Santé	15 rue de l'Ancienne Prison 76000 ROUEN	M. GRAIC Yvon
NEXEM	Pôle ESS espace Malraux 5 esplanade François Rabelais 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR	Mme DREUX Christèle
SYNERPA Syndicat National des Établissements et Résidences Privés pour Personnes Agées	EHPAD les jardins de Matisse 1 rue Lebourg 76120 GRAND QUEVILLY	M. VENARD Jean Marc
URIOPSS Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux de Normandie-Caen	Place de l'Europe 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR	M. CARTEL Alain
URML Union Régionale des Médecins Libéraux Normandie	URPS - 7 rue du 11 Novembre 14000 CAEN	M. LEVENEUR Antoine
URPS Infirmiers Normandie	20 Rue Stendhal, île Lacroix 76100 ROUEN	M. CASADEI François
URPS Masseurs Kinésithérapeutes de Normandie	4 Rue des Frères Michaut 14000 CAEN	Mme KERDAFFREC
URPS Union Régionale des Professionnels de Santé de Normandie, Orthophonistes	Maison des professions libérales 11/13 rue du Colonel Rémy 14000 CAEN	Mme GADOIS Annick

Collège F – Collège « Partenaires Associés »

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant
Communauté d'Agglomération EVREUX Portes de Normandie	Collectivité territoriale	9 rue Voltaire 27004 EVREUX	M. LEFRAND Guy
Département de l'Eure	Collectivité territoriale	14 Boulevard Georges Chauvin CS 72101 27021 EVREUX Cedex	M. LEHONGRE Pascal
NEOMA Business School	Etablissement d'Enseignement Supérieur Consulaire (EESC)	1 rue Maréchal Juin - BP 215 76825 MONT SAINT AIGNAN CEDEX	M. LUCAS Matthieu
Ville de CAEN	Collectivité territoriale	Hôtel de Ville Esplanade J-M Louvel 14027 CAEN Cedex 9	M. BRUNEAU Joël

Agence régionale de santé de Normandie

R28-2022-03-17-00003

Arrêté du 17 mars 2022 portant modification de
l'autorisation de l'Etablissement
d'Hébergement pour Personnes Agées
Dépendantes (EHPAD) « La Barillière » à St Désir.

**ARRETE PORTANT MODIFICATION DE L'AUTORISATION DE L'ETABLISSEMENT D'HEBERGEMENT
POUR PERSONNES AGEES DEPENDANTES (EHPAD) « LA BARILLIERE » GERE PAR LA SAS LA
BARILLIERE**

Le Directeur général de l'Agence Régionale
de Santé de Normandie,

Le Président du Conseil départemental
du Calvados,

VU le code de l'action sociale et des familles, partie législative notamment les articles L312-1 et L313-9 relatif aux établissements et services sociaux et médico-sociaux ;

VU le code de l'action sociale et des familles, partie réglementaire, notamment les articles R313-1 à D313-14 ;

VU la loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale ;

VU la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

VU la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ;

VU la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

VU le décret n°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences régionales de santé ;

VU le décret du 17 juin 2020 portant nomination du Directeur de l'Agence régionale de santé de Normandie M. Thomas DEROCHE à compter du 15 juillet 2020 ;

VU la décision du 21 mai 2021 portant délégation de signature du Directeur général de l'Agence régionale de santé de Normandie ;

VU la délibération de l'assemblée départementale en date du 1^{er} juillet 2021 relative à l'élection du Président du Conseil départemental ;

VU le Projet Régional de Santé de Normandie arrêté le 10 juillet 2018 et modifié par arrêté du 10 septembre 2018 ;

VU le Schéma Départemental de l'Autonomie du Calvados voté le 4 février 2019 ;

VU le décret n° 2020-254 du 13 mars 2020 relatif aux modalités de la cession prévue à l'article L. 313-1 du code de l'action sociale et des familles ;

VU l'arrêté du 23 novembre 2016 portant renouvellement de l'autorisation de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) « La Barillière » de Saint-Désir géré par la SARL La Barillière ;

VU le courrier d'information du rachat de la SAS La Barillière par le Groupe Domusvi du 5 octobre 2020 ;

SUR PROPOSITION CONJOINTE de la Directrice de l'autonomie de l'Agence régionale de santé de Normandie et du Directeur général des services du Conseil départemental du Calvados ;

ARRETEMENT

ARTICLE 1^{ER} : L'autorisation administrative de l'EHPAD « La Barillière » est détenue par la SAS La Barillière à compter du 1^{er} janvier 2022 ; la SARL La Barillière étant devenue SAS La Barillière.

ARTICLE 2 : Cette modification d'autorisation est enregistrée au fichier national des établissements sanitaires et sociaux FINESS selon les caractéristiques suivantes :

Raison sociale de l'entité juridique : SAS La Barillière Adresse : 57 rue de l'oppidum 14100 SAINT-DESIR N° FINESS : 14 002 450 6 Code statut juridique : 95 – Société à Actions Simplifiées	Raison sociale de l'établissement : EHPAD « La Barillière » Adresse : 57 rue de l'oppidum 14100 SAINT-DESIR N° FINESS : 14 002 451 4 Catégorie de l'établissement : 500-EHPAD Mode de tarification : 47 – tarif partiel sans pharmacie à usage intérieur
--	--

Hébergement permanent	Unité Alzheimer
Code discipline d'équipement : 924 - accueil pour PA Code clientèle : 711 - personnes âgées dépendantes Code mode fonctionnement : 11 - hébergement complet internat Capacité précédente : 74 lits Capacité totale autorisée : 74 lits	Code discipline d'équipement : 924 - accueil pour PA Code clientèle : 436 - PA Alzheimer ou maladies apparentées Code mode fonctionnement : 11 - hébergement complet internat Capacité précédente : 14 lits Capacité totale autorisée : 14 lits

ARTICLE 3 : La présente autorisation ne vaut pas habilitation à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale.

ARTICLE 4 : En application de l'article L313-1 du code de l'action sociale et des familles, cette autorisation reste accordée pour 15 ans à compter du 4 janvier 2017 soit jusqu'au 3 janvier 2032. Son renouvellement total ou partiel sera exclusivement subordonné aux résultats de l'évaluation externe mentionnée à l'article L312-8 dans les conditions prévues à l'article L-313-5 du code de l'action sociale et des familles.

ARTICLE 5 : Tout changement important dans l'activité, l'installation, l'organisation, la direction ou le fonctionnement de l'établissement au regard des caractéristiques prises en compte pour son autorisation, devra être porté à la connaissance des autorités compétentes selon l'article L-313-1 du code de l'action sociale et des familles. L'autorisation ne peut être cédée sans l'accord de ces dernières.

ARTICLE 6 : Cet arrêté peut faire l'objet :

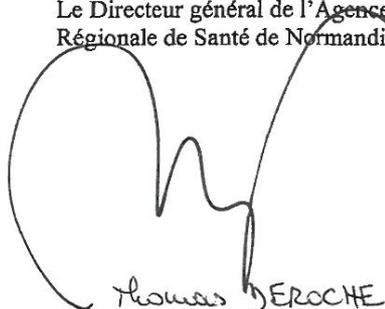
- d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Directeur général de l'Agence régionale de santé de Normandie dans le délai franc de deux mois à compter de la date de notification au pétitionnaire ou de sa publication aux recueils des actes administratifs de la Préfecture de la région Normandie et de la Préfecture du Calvados,
- d'un recours hiérarchique auprès du Ministre des Affaires sociales et de la Santé dans le délai franc de deux mois à compter de la date de notification au pétitionnaire ou de sa publication aux recueils des actes administratifs de la Préfecture de la région Normandie et de la Préfecture du Calvados,
- d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Caen, dans le délai franc de deux mois à compter de la date de notification au pétitionnaire ou de sa publication aux recueils des actes administratifs de la Préfecture de la région Normandie et de la Préfecture du Calvados. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site Internet www.Telerecours.fr.

ARTICLE 7 : La Directrice de l'autonomie de l'Agence Régionale de Santé de Normandie et le Directeur général des services du Conseil départemental du Calvados sont chargés de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée au

représentant légal de l'établissement susvisé et publiée aux recueils des actes administratifs de la Préfecture de la région Normandie et de la Préfecture du Calvados.

Fait à CAEN, le **17 MARS 2022**

Le Directeur général de l'Agence
Régionale de Santé de Normandie,



Thomas DEROCHE

Le Président du Conseil
départemental du Calvados,

**Pour le président du conseil départemental
et par délégation**

La directrice de l'autonomie



Manuela MAGNAN

Agence régionale de santé de Normandie

R28-2022-03-04-00032

UEMA_IMECanteleu decision rectificative

DECISION PORTANT MODIFICATION DE L'AUTORISATION DE L'INSTITUT MEDICO-EDUCATIF « LE CHANT DU LOUP » DE CANTELEU GERE PAR L'EPLSMS IDEFHI ET CREATION D'UNE UNITE D'ENSEIGNEMENT MATERNELLE (UEMA) AU SEIN DE L'IME

VU le code de l'action sociale et des familles, notamment les articles L.312-1 à L.313-9 relatifs aux établissements et services sociaux et médico-sociaux et les articles R.313-1 à D.313-14 ;

VU la loi 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale ;

VU la loi 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

VU la loi 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ;

VU l'ordonnance n°2005-1477 du 1er décembre 2005 portant diverses dispositions relatives aux procédures d'admission à l'aide sociale et aux établissements et services sociaux et médico-sociaux ;

VU la loi 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

VU le décret 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé ;

Vu le décret du 17 juin 2020 portant nomination de Monsieur Thomas DEROCHE en qualité de Directeur général de l'agence régionale de santé de Normandie à compter du 15 juillet 2020 ;

VU la décision du 4 janvier 2022 portant délégation de signature du Directeur général de l'Agence Régionale de Santé de Normandie ;

VU la décision en date du 3 janvier 2017 portant renouvellement de l'institut médico éducatif « le chant du loup » pour 15 ans à compter 4 janvier 2017 fixant les capacités de l'IME à 80 places d'internat et à 120 places de semi-internat ;

VU la décision du 23 décembre 2020 relative à l'actualisation du PRogramme Interdépartemental d'ACcompagnement (PRIAC) des handicaps et de la perte d'autonomie de Normandie 2020-2024 ;

VU les termes du CPOM 2019-2024 prévoyant l'ouverture d'une unité d'enseignement en maternelle autisme (UEMA) de 7 places, et la modification de la capacité de l'IME et notamment la répartition des places entre l'internat et le semi-internat ;

CONSIDERANT le projet de service du 31 août 2021 relatif à la création de l'UEMA ;

CONSIDERANT les redéploiements de moyens internes de l'IME et les redéploiements des moyens nécessaires à la création d'une unité d'enseignement en maternelle autisme (UEMA) de 7 places ;

SUR PROPOSITION de la Directrice de l'autonomie de l'Agence Régionale de Santé de Normandie ;

Annule et remplace la décision du 17 décembre 2021 suite à la modification du code mode de fonctionnement de la section internat ;

DECIDE

ARTICLE 1^{er} : La création d'une Unité d'Enseignement Maternelle pour enfants avec troubles du spectre de l'Autisme (UEMA) sur l'agglomération de Rouen-Elbeuf est autorisée, à hauteur de 7 places à compter du 1er septembre 2021.

ARTICLE 2 : Compte tenu de cette création et des redéploiements de moyens internes, la capacité totale de l'IME "le Chant du Loup" de Canteleu géré par l'EPLSMS IDEFHI est fixée à 206 places pour la section déficiences intellectuelles et répartie comme suit:

- internat : 50 places
- semi-internat: 156 places

Afin de répondre aux besoins et attentes des enfants et adolescents et leurs familles, l'établissement adaptera son offre en proposant une souplesse de ses modalités d'accueil autorisées.

ARTICLE 3 : Ces autorisations seront enregistrées au fichier national des établissements sanitaires et sociaux FINESS selon les caractéristiques suivantes :

Entité juridique EPLSMS IDEFHI N° FINESS : 76 002 733 4 Code statut juridique : 19 - Etablissement Social et Médico-Social Départemental	Entité Etablissement : IME "le Chant du Loup" de Canteleu (76) N° FINESS : 76 091 500 9 Code catégorie : 183 - IME Mode de financement : 05-ARS ESMS
--	---

Internat	Semi-internat
Code discipline d'équipement : 844- tous projets éducatifs, thérapeutiques et pédagogiques Code clientèle : 117 - déficience intellectuelle Code mode fonctionnement : 11 - Hébergement complet Capacité précédente : 80 places Capacité totale autorisée : 50 places	Code discipline d'équipement: 844- tous projets éducatifs, thérapeutiques et pédagogiques Code clientèle : 117 - déficience intellectuelle Code mode fonctionnement : 48 - Tous modes d'accueil et d'accompagnement Capacité précédente : 120 places Capacité totale autorisée : 156 places

Unité d'Enseignement Maternelle
Discipline : 840 - accompagnement précoce de jeunes enfants Public accueilli ou accompagné : 437 - Troubles du spectre de l'autisme Mode d'accueil et d'accompagnement : 21- accueil de jour Capacité précédente : / Capacité totale autorisée : 7 places

ARTICLE 4 : En application de l'article L.313-1 du code de l'action sociale et des familles, cette autorisation est accordée pour 15 ans à compter du 4 janvier 2017, soit jusqu'au 3 janvier 2032. Son renouvellement total ou partiel sera exclusivement subordonné aux résultats de l'évaluation externe mentionnée à l'article L.312-8 dans les conditions prévues à l'article L.313-5 du code de l'action sociale et des familles.

ARTICLE 5 : En application de l'article L.313-1 du code de l'action sociale et des familles, l'autorisation de création de ces nouvelles places sera réputée caduque en l'absence d'ouverture au public dans un délai de quatre ans suivant la notification de la décision.

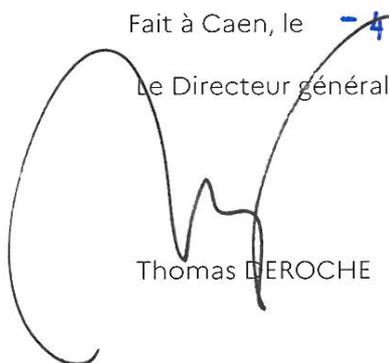
ARTICLE 6 : Conformément à l'article L.313-6 du code de l'action sociale et des familles, la validité de la présente autorisation est conditionnée au résultat de la visite de conformité de la structure aux conditions techniques minimales d'organisation et de fonctionnement mentionnées au II de l'article L.312-1 du code précité. Ce contrôle de conformité est organisé dans les conditions prévues par les articles D.313-11 à D.313-13 du code de l'action sociale et des familles.

ARTICLE 7 : Tout changement important dans l'activité, l'installation, l'organisation, la direction ou le fonctionnement de l'établissement, par rapport aux caractéristiques prises en considération pour son autorisation, devra être porté à la connaissance de l'autorité ou des autorités compétentes selon l'article L.313-1 du code de l'action sociale et des familles. L'autorisation ne peut être cédée sans l'accord de l'autorité ou des autorités compétentes concernées.

ARTICLE 8 : Cette décision peut faire l'objet dans le délai franc de deux mois à compter de la date de notification au pétitionnaire ou de sa publication aux recueils des actes administratifs de la préfecture de la région Normandie et de la préfecture de la Seine-Maritime.

- d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé de Normandie,
- d'un recours hiérarchique auprès du Ministre des Solidarités et de la Santé,
- d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Caen. Cette saisine peut se faire via l'application « Télérecours citoyen » www.telerecours.fr.

ARTICLE 9 : La Directrice de l'autonomie de l'Agence Régionale de Santé de Normandie est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée au représentant légal de l'établissement susvisé et publiée aux recueils des actes administratifs de la préfecture de la région Normandie et de la préfecture de la Seine-Maritime.

Fait à Caen, le **4 MARS 2022**
Le Directeur général

Thomas DEROUCHE

Agence régionale de santé de Normandie

R28-2022-03-16-00004

ARRETE PORTANT DISSOLUTION DU
GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE «
PHARMACIE INTER-ETABLISSEMENTS VIRE
MANCHE CALVADOS »



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**ARRETE PORTANT DISSOLUTION DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE
« PHARMACIE INTER-ETABLISSEMENTS VIRE MANCHE CALVADOS »**

VU le code de la santé publique et notamment les articles L 6133-1 et suivants, R 6133-1 et suivants ;

VU la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

VU la loi n°2011-940 du 10 août 2011 modifiant certaines dispositions de la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

VU la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 portant modernisation de notre système de santé ;

VU l'ordonnance n° 2017-28 du 12 janvier 2017 relative à la constitution et au fonctionnement des groupements de coopération sanitaire ;

VU le décret n°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé ;

VU le décret n°2010-862 du 23 juillet 2010 relatif aux groupements de coopération sanitaire ;

VU le décret du 17 juin 2020 portant nomination de Monsieur Thomas DEROCHE en qualité de Directeur général de l'agence régionale de santé de Normandie ;

VU la circulaire DREES/DGOS/2011/87 du 4 mai 2011 relative à l'enregistrement des groupements de coopération sanitaire dans FINESS ;

VU la décision du 3 janvier 2022 portant délégation de signature du Directeur général de l'Agence régionale de santé de Normandie ;

VU la décision d'approbation du Groupement de Coopération Sanitaire « PHARMACIE INTER-ETABLISSEMENTS VIRE MANCHE CALVADOS » pris le 13 juin 2013 par le Directeur général de l'Agence régionale de santé de Normandie ;

VU la note d'information n° DGOS/PF3/R3/2019/91 du 5 avril 2019 relative aux modalités d'approbation par les agences régionales de santé des conventions constitutives des groupements de coopération ;

VU le courrier du 9 septembre 2020 de l'administrateur du Groupement de Coopération Sanitaire « PHARMACIE INTER-ETABLISSEMENTS VIRE MANCHE CALVADOS » informant de la dissolution du groupement à compter du 1^{er} janvier 2021 suite au retrait de 2 des 3 membres ;

CONSIDERANT que le groupement « PHARMACIE INTER-ETABLISSEMENTS VIRE MANCHE CALVADOS », est un groupement de coopération sanitaire de moyen de droit public, constitué entre le centre hospitalier de Villedieu-les-Poêles, le centre hospitalier de Mortain et le centre hospitalier de Vire dont l'objet est la gestion d'une pharmacie à usage intérieure ;

CONSIDERANT que conformément à l'article 8.3 de la convention constitutive du groupement, deux des trois membres, à savoir le centre hospitalier de Villedieu-les-Poêles et le centre hospitalier de Mortain ont décidé de se retirer de cette coopération;

CONSIDERANT que suite au retrait de deux de ses membres, seul le centre hospitalier de Vire reste au sein du groupement ; que conformément aux dispositions de l'article R 6133-8-I-2° du code de la santé publique, un groupement de coopération sanitaire est dissous lorsqu'il ne compte plus qu'un seul membre.

ARRETE

Article 1er : Le Groupement de Coopération Sanitaire « PHARMACIE INTER-ETABLISSEMENTS VIRE MANCHE CALVADOS » est dissous en date du 1^{er} janvier 2021.

Article 2 : Conformément aux dispositions de l'article L 6122-10-1 du Code de la Santé Publique, la présente décision est susceptible d'un recours hiérarchique auprès de Monsieur le Ministre des Solidarités et de la Santé. Ce recours hiérarchique ne constitue pas un préalable obligatoire au recours contentieux.

Conformément aux dispositions de l'article R 6122-42 du Code de la Santé Publique, ce recours hiérarchique peut être formé auprès de Monsieur le Ministre des Affaires Sociales et de la Santé, à la direction générale de l'organisation des soins, bureau R3, 14 avenue Duquesne, 75350 PARIS 07 SP, par tout intéressé dans un délai de deux mois à compter de la notification (en ce qui concerne le demandeur) ou de la publication (en ce qui concerne les tiers) de la présente décision.

Article 3 : Un recours contentieux peut être formé devant le Tribunal Administratif de Caen sis au 3, rue Arthur Leduc, BP 25086 14050 CAEN Cedex 4, par tout intéressé dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la présente décision. La saisine du Tribunal Administratif de Caen pouvant se faire de manière dématérialisée via la nouvelle modalité de Télérecours citoyen sur le site suivant www.telerecours.fr.

Article 4 : Le présent arrêté sera notifié sous pli recommandé avec accusé de réception l'administrateur du groupement centre hospitalier de Vire - 4 rue Emile DESVAUX – BP 80156 – 14504 VIRE NORMANDIE CEDEX et publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région de Normandie.

ARTICLE 5 : La Directrice générale adjointe de l'Agence Régionale de Santé de Normandie est chargée de l'exécution de la présente décision.

Fait à Caen, le 16 mars 2022,

P/ Le Directeur général,

La Directrice Adjointe
de l'Offre de Soins,



Eva BONNET

Thomas DEROCHE

Direction de la sécurité sociale

R28-2022-03-11-00001

ARRÊTÉ du 11 mars 2022 portant nomination des
membres de la caisse d assurance retraite et de
la santé au travail de Normandie



REPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE
MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION
MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

ARRÊTÉ du 11 mars 2022
portant nomination des membres de la caisse d'assurance retraite
et de la santé au travail de Normandie

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,
La ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion,
Le ministre des solidarités et de la santé,

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 215-2, R. 121-5 à R. 121-7 et D. 231-1 à D. 231-4,

Vu l'arrêté du 7 décembre 2021 relatif à la répartition des sièges des représentants des assurés sociaux et des employeurs au sein des organismes de sécurité sociale du régime général et du régime local d'assurance maladie des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle,

Vu l'arrêté ministériel du 25 février 2022 portant délégation de signature à Monsieur Lionel CADET, chef de l'antenne interrégionale de Rennes de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale,

Vu les désignations formulées par les organisations habilitées,

ARRÊTENT

Article 1

Sont nommés membres du conseil d'administration de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail de Normandie :

1° En tant que représentants des assurés sociaux

Sur désignation de la confédération générale du travail (CGT) :

Titulaires :
Madame Nadège FLEURY JARROSSAY
Monsieur Christian LETELLIER

Suppléants :
Madame Claude DELACOUR
Monsieur Olivier TREHEC

Sur désignation de la Confédération générale du travail – Force ouvrière (CGT-FO) :

Titulaires :

Madame Annick ALLEAUME
Monsieur Thierry TIRARD

Suppléants :

Monsieur Jean-Yann PERROTTE
Monsieur Thierry PICARD

Sur désignation de la Confédération française démocratique du travail (CFDT) :

Titulaires :

Monsieur Guy BESNARD
Monsieur Bernard PIVAIN

Suppléants :

Madame Sabrina HAMOUDI
Madame Catherine MENNEREUIL

Sur désignation de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) :

Titulaire :

Madame Isabelle RETOUX

Suppléant :

Monsieur Pascal LANGLOIS

Sur désignation de la Confédération française de l'encadrement – Confédération générale des cadres (CFE-CGC) :

Titulaire :

Monsieur François REYROLLE

Suppléant :

Madame Florence LE LEPVRIER

2° En tant que représentants des employeurs

Sur désignation du Mouvement des entreprises de France (MEDEF) :

Titulaires :

Madame Sandrine LANOS-MARTIN
Monsieur Pierrick MARTIN
Monsieur Didier VASSEUR

Suppléants :

Madame Catherine MAUBANT
Madame Elodie MORIN

Sur désignation de la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) :

Titulaires :

Monsieur Laurent BUSVETRE

Monsieur Yves DUVAL

Monsieur Thierry GUILLON

Suppléants :

Monsieur Hervé CASTELLIER

Madame Claire VASSIAS

(non désigné)

Sur désignation de l'Union des entreprises de proximité (U2P) :

Titulaires :

Monsieur Stéphane ROUSSEL

Suppléants :

Monsieur Denis GORDIEN

3° Autres représentants

Sur désignation de la Fédération nationale de la mutualité française (FNMF) :

Titulaire :

Madame Laurence BEAUDOIN

Suppléant :

Monsieur Philippe JINER

En tant que personnes qualifiées et sur désignation du préfet de la région Normandie

Madame Blandine DEVAUX

Madame Murielle LEBEL

Monsieur Jean-Pierre PAILLETTE

Madame Magali SCELLES

4° Représentants avec voix consultative

Sur désignation de l'Union nationale des associations familiales (UNAF)

Titulaire :

Monsieur Guillaume PARIS

Suppléant :

Madame Brigitte BROUT

Sur désignation de l'instance régionale de la protection sociale des travailleurs indépendants (IRPSTI) de Normandie

Monsieur Pierre RICHARD

Article 2

Le présent arrêté prend effet à compter du 12 mars 2022.

Article 3

Le chef d'antenne interrégionale de Rennes de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Normandie.

Fait à Rennes, le 11 mars 2022

Le ministre de l'économie, des finances
et de la relance,
Pour le ministre et par délégation,
Le chef de l'antenne interrégionale de Rennes
de la mission nationale de contrôle et d'audit
des organismes de sécurité sociale



Lionel CADET

La ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion,
Pour la ministre et par délégation,
Le chef de l'antenne interrégionale de Rennes
de la mission nationale de contrôle et d'audit
des organismes de sécurité sociale



Lionel CADET

Le ministre des solidarités et de la santé,
Pour le ministre et par délégation,
Le chef de l'antenne interrégionale de Rennes
de la mission nationale de contrôle et d'audit
des organismes de sécurité sociale



Lionel CADET

Direction de la sécurité sociale

R28-2022-03-15-00004

ARRÊTÉ du 15 mars 2022 portant nomination des
membres du conseil d'administration de la
caisse d'allocations familiales de la Manche



REPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE
MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

ARRÊTÉ du 15 mars 2022
portant nomination des membres du conseil d'administration
de la caisse d'allocations familiales de la Manche

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,
Le ministre des solidarités et de la santé,

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 212-2, R. 121-5 à R. 121-7, et D. 231-1 à D. 231-4,

Vu l'arrêté du 7 décembre 2021 relatif à la répartition des sièges des représentants des assurés sociaux et des employeurs au sein des organismes de sécurité sociale du régime général et du régime local d'assurance maladie des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle,

Vu l'arrêté du 25 février 2022 portant délégation de signature à Monsieur Lionel CADET, chef de l'antenne interrégionale de Rennes de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale,

Vu les désignations formulées par les organisations habilitées,

ARRÊTENT

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de la Manche :

1° En tant que représentants des assurés sociaux

Sur désignation de la Confédération générale du travail (CGT) :

Titulaires :

Monsieur Bertrand LEFRANC
Madame Catherine NAVET-DUVAL

Suppléants :

Monsieur Thierry LECLERE
(non désigné)

Sur désignation de la Confédération générale du travail – Force ouvrière (CGT-FO) :

Titulaires :

Madame Nathalie LELONG
Madame Agnès TIREL

Suppléants :

Monsieur Sylvain AUVRAY
Monsieur Christophe LOSSOIS

Sur désignation de la Confédération française démocratique du travail (CFDT) :

Titulaires :

Monsieur Guy CAPIEMONT
Madame Patricia DAJEZACK

Suppléants :

Madame Isabelle MARIE
Monsieur Olivier POISSON

Sur désignation de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) :

Titulaire :

Monsieur Philippe BELLOT

Suppléant :

(non désigné)

Sur désignation de la Confédération française de l'encadrement – Confédération générale des cadres (CFE-CGC) :

Titulaire :

Madame Claudine HELAINE

Suppléant :

Monsieur Yannick POT

2° En tant que représentants des employeurs

Sur désignation du Mouvement des entreprises de France (MEDEF) :

Titulaires :

Monsieur Tony ALFEREZ
Monsieur David LEGOUET

Suppléants :

Madame claire ALHEINC
(non désigné)

Sur désignation de la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) :

Titulaires :

Madame Marie-Madeleine CHEMIN
Monsieur Gérald TOUCHARD

Suppléants :

(non désigné)
(non désigné)

Sur désignation de l'Union des entreprises de proximité (U2P) :

Titulaire :

Monsieur Hubert LAINE

Suppléant :

Monsieur Benoît CHEVRIER

3° En tant que représentants des travailleurs indépendants

Sur désignation de l'Union des entreprises de proximité (U2P) :

Titulaire :
Monsieur Philippe LAURENT

Suppléant :
Madame Mélanie LECLER

Sur désignation de la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) :

Titulaire :
Monsieur Pascal GUILLET

Suppléant :
(non désigné)

Sur désignation de la Fédération nationale des auto-entrepreneurs (FNAE) :

Titulaire :
Monsieur Saïd AHMED-ABDELMALEK

Suppléant :
Monsieur Laurent JUE

4° En tant que représentants des associations familiales

Sur désignation de l'Union nationale des associations familiales (UNAF)

Titulaires :
Monsieur Philippe HELAINE
Madame Françoise LEBLONDEL
Monsieur Guillaume PARIS
Monsieur Nicolas TEZENAS DU MONTCEL

Suppléants :
Madame Anne-Marie SAUSSAYE
(non désigné)
(non désigné)
(non désigné)

4° En tant que personnes qualifiées, sur désignation du préfet de la région Normandie

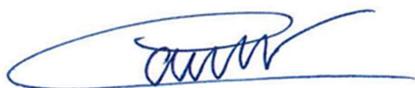
Madame Coralie BENACCHIO
Monsieur Christophe GONET
Monsieur Philippe GOSSELIN
Monsieur Etienne SAVARY

Article 2

Le chef d'antenne interrégionale de Rennes de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Normandie.

Fait à Rennes, le 15 mars 2022

Le ministre de l'économie, des finances
et de la relance,
Pour le ministre et par délégation,
Le chef de l'antenne interrégionale de Rennes
de la mission nationale de contrôle et d'audit
des organismes de sécurité sociale



Lionel CADET

Le ministre des solidarités et de la santé,
Pour le ministre et par délégation,
Le chef de l'antenne interrégionale de Rennes
de la mission nationale de contrôle et d'audit
des organismes de sécurité sociale



Lionel CADET

Direction de la sécurité sociale

R28-2022-03-15-00005

ARRÊTÉ du 15 mars 2022 portant nomination des
membres du conseil d'administration de la
caisse d'allocations familiales de l'Orne



REPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE
MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

ARRÊTÉ du 15 mars 2022
portant nomination des membres du conseil d'administration
de la caisse d'allocations familiales de l'Orne

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,
Le ministre des solidarités et de la santé,

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 212-2, R. 121-5 à R. 121-7, et D. 231-1 à D. 231-4,

Vu l'arrêté du 7 décembre 2021 relatif à la répartition des sièges des représentants des assurés sociaux et des employeurs au sein des organismes de sécurité sociale du régime général et du régime local d'assurance maladie des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle,

Vu l'arrêté du 25 février 2022 portant délégation de signature à Monsieur Lionel CADET, chef de l'antenne interrégionale de Rennes de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale,

Vu les désignations formulées par les organisations habilitées,

ARRÊTENT

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de l'Orne :

1° En tant que représentants des assurés sociaux

Sur désignation de la Confédération générale du travail (CGT) :

Titulaires :

Madame Ana Paulo CHARTRAIN
Madame Nadine RONCIN

Suppléants :

Monsieur Gilles BESNARD
(non désigné)

Sur désignation de la Confédération générale du travail – Force ouvrière (CGT-FO) :

Titulaires :

Monsieur Stéphane BONNENFANT
Monsieur Olivier GAUDRON

Suppléants :

Monsieur Yoann BOULANT
Monsieur Didier DORSY

Sur désignation de la Confédération française démocratique du travail (CFDT) :

Titulaires :

Monsieur Hervé CARRIERE
Madame Catherine LANDAIS

Suppléants :

Monsieur Cyrille GOURET
Madame Pascale GRONDIN

Sur désignation de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) :

Titulaire :

Monsieur Jean-Luc LETELLIER

Suppléant :

(non désigné)

Sur désignation de la Confédération française de l'encadrement – Confédération générale des cadres (CFE-CGC) :

Titulaire :

Madame Sylvie FOLIN

Suppléant :

Monsieur Stéphane DELERY

2° En tant que représentants des employeurs

Sur désignation du Mouvement des entreprises de France (MEDEF) :

Titulaires :

Madame Corinne BLONDEAU
Monsieur Fabien LEMAITRE

Suppléants :

Madame Christine LIAGRE
(non désigné)

Sur désignation de la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) :

Titulaires :

Monsieur François SERAIS
(non désigné)

Suppléants :

(non désigné)
(non désigné)

Sur désignation de l'Union des entreprises de proximité (U2P) :

Titulaire :

Madame Béatrice GUERIN

Suppléant :

Monsieur Christophe TABOURET

3° En tant que représentants des travailleurs indépendants

Sur désignation de l'Union des entreprises de proximité (U2P) :

Titulaire :
Monsieur Olivier MOREL

Suppléant :
Madame Sophie DUVAL

Sur désignation de la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) :

Titulaire :
Monsieur Gilbert TOULLIER

Suppléant :
(non désigné)

Sur désignation de la Fédération nationale des auto-entrepreneurs (FNAE) :

Titulaire :
(non désigné)

Suppléant :
Monsieur Raphaël GODOT

4° En tant que représentants des associations familiales

Sur désignation de l'Union nationale des associations familiales (UNAF)

Titulaires :
Monsieur Antoine DE STOPPELEIRE
Madame Isabelle GODET FOLIN
Madame Sandrine GUILLOIS
Monsieur Sébastien MARCHAL

Suppléants :
Monsieur Alain CHALADAY
Madame Brigitte DELACHAUSSEE
Madame Hayat GAUDICHAUD
Monsieur Vincent VERON

4° En tant que personnes qualifiées, sur désignation du préfet de la région Normandie

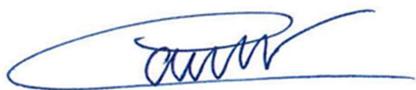
Madame Cloé BESNARD
Monsieur Marc DUVAL
Monsieur Yannick MAUDUIT
Madame Régine POTTIER

Article 2

Le chef d'antenne interrégionale de Rennes de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Normandie.

Fait à Rennes, le 15 mars 2022

Le ministre de l'économie, des finances
et de la relance,
Pour le ministre et par délégation,
Le chef de l'antenne interrégionale de Rennes
de la mission nationale de contrôle et d'audit
des organismes de sécurité sociale



Lionel CADET

Le ministre des solidarités et de la santé,
Pour le ministre et par délégation,
Le chef de l'antenne interrégionale de Rennes
de la mission nationale de contrôle et d'audit
des organismes de sécurité sociale



Lionel CADET

Direction de la sécurité sociale

R28-2022-03-15-00003

ARRÊTÉ du 15 mars 2022 portant nomination des
membres du conseil d'administration de la
caisse d'allocations familiales du Calvados



REPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE
MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

ARRÊTÉ du 15 mars 2022
portant nomination des membres du conseil d'administration
de la caisse d'allocations familiales du Calvados

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,
Le ministre des solidarités et de la santé,

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 212-2, R. 121-5 à R. 121-7, et D. 231-1 à D. 231-4,

Vu l'arrêté du 7 décembre 2021 relatif à la répartition des sièges des représentants des assurés sociaux et des employeurs au sein des organismes de sécurité sociale du régime général et du régime local d'assurance maladie des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle,

Vu l'arrêté du 25 février 2022 portant délégation de signature à Monsieur Lionel CADET, chef de l'antenne interrégionale de Rennes de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale,

Vu les désignations formulées par les organisations habilitées,

ARRÊTENT

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales du Calvados :

1° En tant que représentants des assurés sociaux

Sur désignation de la Confédération générale du travail (CGT) :

Titulaires :
Monsieur Grégory STROOBANTS

Suppléants :
Monsieur Antoine LEPAGE
(non désigné)

Sur désignation de la Confédération générale du travail – Force ouvrière (CGT-FO) :

Titulaires :
Madame Marie-Claire LEMOIGNE
Monsieur Pascal MARIE

Suppléants :
Madame Delphine LECOINTE BROSSAY
Monsieur Pierrick SALVI

Sur désignation de la Confédération française démocratique du travail (CFDT) :

Titulaires :

Madame Colette CARLIER
Monsieur Vincent TREHEL

Suppléants :

(non désigné)
(non désigné)

Sur désignation de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) :

Titulaire :

Monsieur Philippe GUILBERT

Suppléant :

Madame Emilie DEFREVAL

Sur désignation de la Confédération française de l'encadrement – Confédération générale des cadres (CFE-CGC) :

Titulaire :

Madame Guillemette MERLEY

Suppléant :

Monsieur Franck FURLAN

2° En tant que représentants des employeurs

Sur désignation du Mouvement des entreprises de France (MEDEF) :

Titulaires :

Monsieur Loïc LEGUILLETTE
Madame Françoise AUMONT-GUERIN

Suppléants :

(non désigné)
(non désigné)

Sur désignation de la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) :

Titulaires :

Monsieur Damien LEMOIGNE
(non désigné)

Suppléants :

(non désigné)
(non désigné)

Sur désignation de l'Union des entreprises de proximité (U2P) :

Titulaire :

Madame Corinne LEVERGEOIS

Suppléant :

Madame Nathalie MARIN

3° En tant que représentants des travailleurs indépendants

Sur désignation de l'Union des entreprises de proximité (U2P) :

Titulaire :
Monsieur Yannis DUBOIS

Suppléant :
Madame Mireille AVICE

Sur désignation de la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) :

Titulaire :
Madame Béatrice BONNEAU

Suppléant :
(non désigné)

Sur désignation de la Fédération nationale des auto-entrepreneurs (FNAE) :

Titulaire :
Madame Julie LEMOINE

Suppléant :
Madame Christel GEORGES

4° En tant que représentants des associations familiales

Sur désignation de l'Union nationale des associations familiales (UNAF)

Titulaires :
Madame Sandrine BAZIL
Madame Sandra CARPENTIER
Madame Marie MEZIERE

Suppléants :
Madame Françoise CHANCE
Monsieur Tancrede HUBERT
Madame Karine LEMOIGNE
Monsieur Guillaume NODET

4° En tant que personnes qualifiées, sur désignation du préfet de la région Normandie

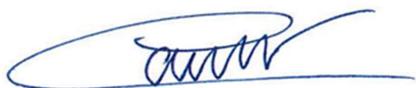
Monsieur Michaël AUBERT
Madame Rachel MOREL
Madame Valérie RUBA COUTHIER

Article 2

Le chef d'antenne interrégionale de Rennes de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Normandie.

Fait à Rennes, le 15 mars 2022

Le ministre de l'économie, des finances
et de la relance,
Pour le ministre et par délégation,
Le chef de l'antenne interrégionale de Rennes
de la mission nationale de contrôle et d'audit
des organismes de sécurité sociale



Lionel CADET

Le ministre des solidarités et de la santé,
Pour le ministre et par délégation,
Le chef de l'antenne interrégionale de Rennes
de la mission nationale de contrôle et d'audit
des organismes de sécurité sociale



Lionel CADET

Direction de la sécurité sociale

R28-2022-03-18-00003

ARRÊTÉ du 18 mars 2022 portant nomination des
membres du conseil d'administration de la
caisse d'allocations familiales de la
Seine-Maritime



REPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE
MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

ARRÊTÉ du 18 mars 2022
portant nomination des membres du conseil d'administration
de la caisse d'allocations familiales de la Seine-Maritime

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,
Le ministre des solidarités et de la santé,

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 212-2, R. 121-5 à R. 121-7, et D. 231-1 à D. 231-4,

Vu l'arrêté du 7 décembre 2021 relatif à la répartition des sièges des représentants des assurés sociaux et des employeurs au sein des organismes de sécurité sociale du régime général et du régime local d'assurance maladie des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle,

Vu l'arrêté du 25 février 2022 portant délégation de signature à Monsieur Lionel CADET, chef de l'antenne interrégionale de Rennes de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale,

Vu les désignations formulées par les organisations habilitées,

ARRÊTENT

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de la Seine-Maritime :

1° En tant que représentants des assurés sociaux

Sur désignation de la Confédération générale du travail (CGT) :

Titulaires :

Monsieur Samuel HUGUERRE
Madame Isabelle JOURNEAUX

Suppléants :

Madame Véronique CAILLAT
Monsieur François HIS

Sur désignation de la Confédération générale du travail – Force ouvrière (CGT-FO) :

Titulaires :

Monsieur Serge FERE
Madame Anne LECERF

Suppléants :

Monsieur Stanislas BRICHE
Madame Carole NEUVILLE

Sur désignation de la Confédération française démocratique du travail (CFDT) :

Titulaires :

Monsieur Jean-François CABOT
Monsieur Dominique GILLES

Suppléants :

Madame Yolande FARIDIALA
Madame Myriam MARCENY

Sur désignation de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) :

Titulaire :

Monsieur Kamal BECHKA

Suppléant :

Madame Céline COQUELET

Sur désignation de la Confédération française de l'encadrement – Confédération générale des cadres (CFE-CGC) :

Titulaire :

Monsieur Sébastien BONNIEC

Suppléant :

Madame Sylvette COURTIADÉ

2° En tant que représentants des employeurs

Sur désignation du Mouvement des entreprises de France (MEDEF) :

Titulaires :

(non désigné)
(non désigné)

Suppléants :

(non désigné)
(non désigné)

Sur désignation de la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) :

Titulaires :

Monsieur Yannick DENAMUR
Monsieur Olivier HOLLEMAERT

Suppléants :

Madame Evelyne DELBOS
(non désigné)

Sur désignation de l'Union des entreprises de proximité (U2P) :

Titulaire :

Monsieur David LEGER

Suppléant :

Monsieur Nicolas GOUIN

3° En tant que représentants des travailleurs indépendants

Sur désignation de l'Union des entreprises de proximité (U2P) :

Titulaire :

Suppléant :
Monsieur Steeve TUBEUF

Sur désignation de la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) :

Titulaire :
Madame Sylvie GUILLON

Suppléant :
(non désigné)

Sur désignation de la Fédération nationale des auto-entrepreneurs (FNAE) :

Titulaire :
Monsieur Damien-Alexis GODOT

Suppléant :
Monsieur Raphaël GODOT

4° En tant que représentants des associations familiales

Sur désignation de l'Union nationale des associations familiales (UNAF)

Titulaires :
Monsieur Brice BEAUGENDRE
Madame Brigitte BROUT
Monsieur Thierry DELPECHES
Madame Frédérique ROBART

Suppléants :
Madame Karine AUVRAY
Madame Pascale CHERIF
Monsieur Jean-Sébastien FONTAINE
(non désigné)

4° En tant que personnes qualifiées, sur désignation du préfet de la région Normandie

Monsieur Arnaud BENESVILLE
Madame Isabelle COLLY-FAVRE
Madame Annie JEANNE
Monsieur Arnaud LEBRET

Article 2

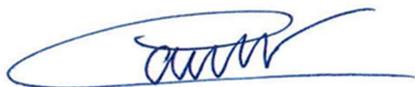
Le présent arrêté prend effet à compter du 20 mars 2022.

Article 3

Le chef d'antenne interrégionale de Rennes de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Normandie.

Fait à Rennes, le 18 mars 2022

Le ministre de l'économie, des finances
et de la relance,
Pour le ministre et par délégation,
Le chef de l'antenne interrégionale de Rennes
de la mission nationale de contrôle et d'audit
des organismes de sécurité sociale



Lionel CADET

Le ministre des solidarités et de la santé,
Pour le ministre et par délégation,
Le chef de l'antenne interrégionale de Rennes
de la mission nationale de contrôle et d'audit
des organismes de sécurité sociale



Lionel CADET

Direction de la sécurité sociale

R28-2022-02-28-00008

ARRÊTÉ du 28 février 2022 portant nomination
des membres du conseil d'administration de la
caisse d'allocations familiales de l'Eure



REPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE
MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

ARRÊTÉ du 28 février 2022
portant nomination des membres du conseil d'administration
de la caisse d'allocations familiales de l'Eure

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,
Le ministre des solidarités et de la santé,

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 212-2, R. 121-5 à R. 121-7, et D. 231-1 à D. 231-4,

Vu l'arrêté du 7 décembre 2021 relatif à la répartition des sièges des représentants des assurés sociaux et des employeurs au sein des organismes de sécurité sociale du régime général et du régime local d'assurance maladie des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle,

Vu l'arrêté du 25 février 2022 portant délégation de signature à Monsieur Lionel CADET, chef de l'antenne interrégionale de Rennes de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale,

Vu les désignations formulées par les organisations habilitées,

ARRÊTENT

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de l'Eure :

1° En tant que représentants des assurés sociaux

Sur désignation de la Confédération générale du travail (CGT) :

Titulaires :

Madame Isabelle CARVALHO
Monsieur Pascal LOUIS

Suppléants :

Madame Isabelle PAUMIER
Monsieur Yannick PERQUIER

Sur désignation de la Confédération générale du travail – Force ouvrière (CGT-FO) :

Titulaires :

Monsieur Guillaume LIVET
Monsieur Thierry PICARD

Suppléants :

Madame Adélaïde FRETE
Madame Marie-Joëlle SAVARY

Sur désignation de la Confédération française démocratique du travail (CFDT) :

Titulaires :

Madame Sylvie MONTIER
Monsieur José SAHA

Suppléants :

Monsieur Pierre Emmanuel EMIN
(non désigné)

Sur désignation de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) :

Titulaire :

Monsieur Philippe CHARPIN

Suppléant :

Monsieur Guillaume ELOY

Sur désignation de la Confédération française de l'encadrement – Confédération générale des cadres (CFE-CGC) :

Titulaire :

Monsieur Philippe LELEUX

Suppléant :

Madame Pascale ZOBEC

2° En tant que représentants des employeurs

Sur désignation du Mouvement des entreprises de France (MEDEF) :

Titulaires :

Monsieur Michaël REMY
(non désigné)

Suppléants :

Monsieur Stéphane DUPUIS
(non désigné)

Sur désignation de la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) :

Titulaires :

Madame Catherine de SAINT OLIVE
Madame Mélanie DESENNE

Suppléants :

(non désigné)
(non désigné)

Sur désignation de l'Union des entreprises de proximité (U2P) :

Titulaire :

Madame Elodie MARTIN

Suppléant :

Monsieur Eddy DESGROUAS

3° En tant que représentants des travailleurs indépendants

Sur désignation de l'Union des entreprises de proximité (U2P) :

Titulaire :
(non désigné)

Suppléant :
Monsieur Jean-Daniel AUVRAY

Sur désignation de la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) :

Titulaire :
Madame Florence GOUVERNET

Suppléant :
(non désigné)

Sur désignation de la Fédération nationale des auto-entrepreneurs (FNAE) :

Titulaire :
(non désigné)

Suppléant :
Monsieur Alain LEFIEUX

4° En tant que représentants des associations familiales

Sur désignation de l'Union nationale des associations familiales (UNAF)

Titulaires :
Monsieur Maurice ABRAHAM
Monsieur Luc COLLIN
Madame Bérengère LARUE
Madame Pascale MAUREL

Suppléants :
(non désigné)
(non désigné)
(non désigné)
(non désigné)

4° En tant que personnes qualifiées, sur désignation du préfet de la région Normandie

Monsieur Alain ABADIE
Madame Sophie DELANYS
Monsieur Régis HERPIN
Madame Catherine LUFFROY

Article 2

Le présent arrêté prend effet à compter du 6 mars 2022.

Article 3

Le chef d'antenne interrégionale de Rennes de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Normandie.

Fait à Rennes, le 28 février 2022

Le ministre de l'économie, des finances
et de la relance,
Pour le ministre et par délégation,
Le chef de l'antenne interrégionale de Rennes
de la mission nationale de contrôle et d'audit
des organismes de sécurité sociale



Lionel CADET

Le ministre des solidarités et de la santé,
Pour le ministre et par délégation,
Le chef de l'antenne interrégionale de Rennes
de la mission nationale de contrôle et d'audit
des organismes de sécurité sociale



Lionel CADET

Direction interrégionale de la Mer Manche Est -
Mer du Nord

R28-2022-03-21-00001

Arrêté n°057/2022 en date du 21 mars 2022
fixant la liste définitive des candidats aux
élections du comité régional des pêches
maritimes et des élevages marins de Normandie



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Service Réglementation et Contrôle
des Activités Maritimes**
*Unité Réglementation des Ressources
Marines*

**Direction interrégionale de la mer
Manche Est – Mer du Nord**

Le Havre, le 21 mars 2022

ARRÊTÉ n° 057/2022

Fixant l'état définitif des listes de candidats éligibles pour les élections au conseil du Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Normandie

**Le préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime
Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite**

Vu le code du travail et notamment ses articles L.1441-1, L.2131-1 à L.2131-5, L.2133-2 et L.2141-1 à L.2141-2 ;

Vu le code rural et de la pêche maritime et notamment ses articles R.912-1 à R.912-59 et R.912-67 à R.912-100 ;

Vu le décret n° 2021-1244 en date du 28 septembre 2021 relatif à la composition des comités de pêches maritimes et des élevages marins et à l'élection de leurs membres ;

Vu l'arrêté ministériel du 19 mars 2021 fixant la liste des organisations professionnelles d'employeurs reconnues représentatives dans le secteur de la production agricole et des coopératives d'utilisation de matériel agricole ;

Vu l'arrêté ministériel du 27 août 2021 fixant la liste des comités régionaux des pêches maritimes et des élevages marins, leur ressort territorial, leur siège ainsi que le nombre des membres de leur conseil, et abrogeant l'arrêté du 17 mars 2014 ;

Vu l'arrêté du ministre chargé des pêches maritimes et de l'aquaculture marine du 27 septembre 2021 fixant le jour du scrutin pour les élections générales aux conseils des comités départementaux, interdépartementaux et régionaux des pêches maritimes et des élevages marins ;

Vu l'arrêté ministériel du 6 octobre 2021 fixant la liste des organisations syndicales reconnues représentatives dans la convention collective nationale de la pêche professionnelle maritime (n° 5619) ;

Vu l'arrêté ministériel du 6 octobre 2021 fixant la liste des organisations professionnelles d'employeurs reconnues représentatives dans la convention collective nationale de la pêche professionnelle maritime (n° 5619) ;

Vu l'arrêté préfectoral n°135/2021 en date du 14 octobre 2021 instituant la commission électorale fixant la composition du conseil du Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Normandie, annonçant l'établissement des listes électorales et mentionnant les dates et heures du scrutin ;

Vu l'arrêté de la ministre de la transition écologique et de la ministre de la mer en date du 21 août 2020 nommant l'administrateur en chef de 1ère classe des affaires maritimes Hervé THOMAS, directeur interrégional de la mer Manche Est – mer du Nord ;

Vu les arrêtés préfectoraux du 28 août 2020 et du 18 novembre 2021 portant délégation de signature en matière d'activités respectivement en Normandie et en Hauts-de-France, à Monsieur Hervé THOMAS, directeur interrégional de la mer Manche Est – Mer du Nord ;

Vu les décisions directoriales n°1669/2021 du 16 novembre 2021 et n°1680/2021 du 22 novembre 2021 portant subdélégation de signature du directeur interrégional de la mer Manche Est - Mer du Nord aux personnes placées sous sa responsabilité en matière d'activités maritimes et littorales ;

Vu le relevé des décisions de la commission électorale régionale de Normandie en date du 21 mars 2022 ;

Sur proposition du directeur interrégional de la mer Manche Est – mer du Nord ;

ARRÊTE

Article 1er :

L'état définitif des listes de candidats éligibles pour les élections du conseil du Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Normandie du 27 avril 2022 a été approuvé par la commission électorale régionale le 21 mars 2022 et est arrêtée comme suit :

- Collège des équipages et salariés des entreprises de pêche maritime et d'élevage marin :

Une liste du Syndicat National des Marins Pêcheurs (SNMP).

Une liste du Syndicat National des Cadres Navigants de la Marine Marchande « CFE-CGC Marine »(CFE-CGC Marine).

Une liste de l'Union Fédérale Maritime (UFM).

- Collège des chefs d'entreprise de pêche maritime et d'élevage marin :

Catégorie des chefs d'entreprise de pêche maritime embarqués

Une liste de la Fédération Française des Syndicats Professionnels Maritimes (FFSPM).

Une liste du Syndicat Maritime des Pêcheurs Artisans (SYMPA).

Une liste du Syndicat National des Chefs d'Entreprise et Artisans à la Pêche Maritime (SNCEAPM).

Catégorie des chefs d'entreprise de pêche maritime non embarqués

Une liste du Syndicat National des Chefs d'Entreprise et Artisans à la Pêche Maritime (SNCEAPM).

Une liste de l'Union des Armateurs à la Pêche de France (UAPF).

Catégorie des chefs d'entreprise de pêche à pied

Une liste du Syndicat National des Chefs d'Entreprise et Artisans à la Pêche Maritime (SNCEAPM)

Une liste de la Fédération Française des Syndicats Professionnels Maritimes (FFSPM).

Catégorie des chefs d'entreprise d'élevage marin

Une liste de la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles.

La composition de chacune de ces listes est arrêtée conformément à l'annexe du présent arrêté.

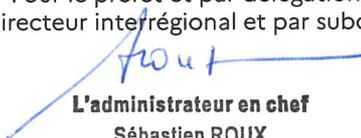
Article 2 :

Le présent arrêté ainsi que l'état définitif des listes des candidats sont affichés au plus tard 30 jours avant les élections au siège de la commission électorale régionale, au siège du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Normandie et dans les services des Directions Départementales des Territoires et de la Mer des départements de la Seine-Maritime (76), du Calvados (14) et de la Manche (50).

Article 3 :

Le secrétaire général pour les affaires régionales de Normandie et le directeur interrégional de la mer Manche Est – mer du Nord sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui est publié au recueil des actes administratifs.

Pour le préfet et par délégation,
Pour le directeur interrégional et par subdélégation



L'administrateur en chef
Sébastien ROUX
adjoint au directeur
interrégional de la mer
Manche Est - Mer du Nord

Collection des arrêtés : (1)

Destinataires :

CRPMEM Normandie pour affichage

CDPM 14 pour affichage

DDTM-DML 76-14-50 pour affichage

DPMA-BGR

Préfecture de Seine-maritime

Copie : DIRM, DIRM MT Caen et Boulogne

Annexe à l'arrêté n°057/2022 en date du 21 mars 2022

Liste de candidats aux élections du conseil du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Normandie

Collège des équipages et salariés des entreprises de pêche maritime et d'élevage marin :

SNMP CFTC	
Titulaires	Suppléants
SAGOT Sébastien	SAGOT Louis
DEVISMES William	LAURENT Clément
GROSSE Yann	BARRAUD Christophe
PAPILLON Pierre	LEGRIS Renaud
FARCURE Richard	DEVISMES Loïc
GUEDON Alexandre	MOREL Cyril
CAUVIN Jérôme	SYLLA Frédéric
LANGUERRE Bryan	DESERT Mathieu
BOULANGER Django	LEMARCHAND Romain
DESERT Stéphane	CRESENT Ludwic
LAMIDEL Vincent	CHOQUART Aymeric

CFE-CGC	
Titulaires	Suppléants
ROBERGE Wilfried	MOUTON Julien
GUERET Jacques	BIHEL Loïc
LEROY David	FORESTIER Pierre-Laurent
GERARD Philippe	JAOUEN Francis
BOTTIN Lionel	VINGTROIS Henry
PIRAUD Thomas	DUBUC Jean-Baptiste
LEDIACRE Eric	GUY Pierre
THOMINES-MORA Thomas	COLLEVILLE Alexis
GUADEBOIS Lilian	MICHEL Bruno
CARON Edwy	THOMAS Clément
TOUILLOU Quentin	LAFORÉ Nicolas
ENAUULT Steve	MARIE Nicolas

Union Fédérale Maritime	
Titulaires	Suppléants
COQUET Pascal	FLEURY Guillaume
PASTOR Jérémy	REGNIER Renaud
LACROIX Baptiste	BLANDUREAU Loïc
MARTIN Florent	MIGNOT Franck
DOUAY Stéphane	LEBLOND-MARO Jonathan
FRANCOIS Thomas	LEMONIER Sébastien
LACROIX Eric	TERNOIS Christopher

Collège des chefs d'entreprise de pêche maritime et d'élevage marin :

Catégorie des chefs d'entreprise de pêche maritime embarqués

FFSPSM	
Titulaires	Suppléants
ROGOFF Dimitri	LEGUELINEL Eric
HAUCHARD Xavier	YONNET Quentin
LEGUELINEL Johan	POISSON Hervé
LEFEVRE Joffrey	THIEULENT Ludovic
LECLERC Alexandre	RIGAULT David
PIRAUD David	GUADEBOIS Franck
CORDIER Yoann	LAURENT Thomas
DAUBERT Jean Marc	THOMAS Nicolas
REGNIER Frédéric	LECOUILLARD Nathalie

SYMPA	
Titulaires	Suppléants
CALONE Philippe	LEJUEZ Frédéric
LEDAMOISEL Jean-Philippe	HOUCHARD Jean-Baptiste
LEGAILLARD Clémentine	COQUEREL Vincent
PIRAUD Cyril	TACHET Jean-Ludovic
FRANCOIS Grégory	CARDRON Maxime
GOURVENNEC Romaric	CAILLOUEY Xavier
MARIE Jonathan	LEJUEZ Pierric
BONNEMAIN Stéphane	LANGIN Alexis

SNCEAPM	
Titulaires	Suppléants
LAMIDEL Vincent Daniel	VIGOT Maxime
PAPILLON Pascal	LAURENT Florian
BECQUET Olivier	QUESNEL Morgan
DELACOUR Pascal	HAGNERE Fabien
BYHET Emmanuel	SERVANT Cedric
HUBERT Michaël	LAURENT Benoit
BURNEL Jonathan	NICOLAY Patrick

Catégorie des chefs d'entreprise de pêche maritime non embarqués

UAPF	
Titulaires	Suppléants
LEROY Sophie	DHELLEMMES Geoffroy

SNCEAPM	
Titulaires	Suppléants
LE BAIL Olivier	REGNIER Pascal

Catégorie des chefs d'entreprise de pêche maritime à pied

SNCEAPM	
Titulaires	Suppléants
GOUBERT Vivelyne	MARIE Charles-Albert

FFSPM	
Titulaires	Suppléants
ROBICHON Jacques	ROUSSEL Franck

Catégorie des chefs d'entreprises d'élevages marins

FNSEA	
Titulaires	Suppléants
GOUMAIN Pascal	BIDERRE Frédéric

Direction interrégionale de la Mer Manche Est -
Mer du Nord

R28-2022-03-23-00001

arrêté n°059/2022 en date du 23/03/2022 fixant
les jours et horaires d'autorisation de pêche des
praires et amandes de mer sur le gisement "
Ouest-Cotentin " pour le mois d'avril 2022



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Interrégionale de la Mer
Manche Est – Mer du Nord**

Le Havre, le 23 mars 2022

**Service Régulation des Activités et
des Emplois Maritimes**
*Unité Réglementation des Ressources
Marines*

ARRÊTÉ n°059/2022

**Fixant les jours et horaires d'autorisation de pêche des praires et amandes de mer sur le gisement
« Ouest-Cotentin » pour le mois d'avril 2022**

**Le préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime
Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite**

Vu le Code rural et de la pêche maritime, notamment son livre IX dans ses parties législative et réglementaire ;

Vu l'arrêté ministériel du 11 août 2008 réglementant l'exercice de la pêche des praires et des amandes de mer en Manche ;

Vu l'arrêté préfectoral n°119/2021 du 17 septembre 2021 rendant obligatoire la délibération n°2021/E-PR-OC-14 du Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins de Normandie fixant les conditions d'exploitation de la PRAIRE et des AMANDES de mer sur le gisement Ouest – Cotentin pour la campagne de pêche 2021-2022 ;

Vu les arrêtés préfectoraux du 28 août 2020 et du 18 novembre 2021 portant délégation de signature en matière d'activités respectivement en Normandie et en Hauts-de-France, à Monsieur Hervé THOMAS, directeur interrégional de la mer Manche Est – Mer du Nord ;

Vu les décisions directoriales n°1669/2021 du 16 novembre 2021 et n°1680/2021 du 22 novembre 2021 portant subdélégation de signature du directeur interrégional de la mer Manche Est – Mer du Nord aux personnes placées sous sa responsabilité en matière d'activités maritimes et littorales ;

Vu la demande du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Normandie du 15 mars 2022 ;

Sur proposition du directeur interrégional de la mer Manche Est – Mer du Nord ;

Horaires d'ouverture : 9h00-12h00 / 14h00-16h00
Tél. : 33 (0) 2 35 19 29 99
4 rue du Colonel Fabien – BP 34 - 76083 LE HAVRE Cedex

www.dirm.memn.developpement-durable.gouv.fr

ARRÊTE

Article 1 :

La pêche des praires et amandes de mer, dans les limites du gisement « Ouest-Cotentin » et selon les dispositions prévues par l'arrêté n°119/2021 susvisé, est autorisée pour le mois d'avril 2022 selon le calendrier suivant, sans préjudice des dispositions d'un arrêté de fermeture et des accès aux eaux en vigueur à la date du présent arrêté :

DATE	PRAIRES	AMANDES
VENDREDI 01 AVRIL	PAS DE PÊCHE	08 H 00 - 18 H 00
LUNDI 04 AVRIL	09 H 30 - 19 H 30	09 H 30 - 19 H 30
MARDI 05 AVRIL	PAS DE PÊCHE	10 H 00 - 20 H 00
MERCREDI 06 AVRIL	10 H 30 - 20 H 30	10 H 30 - 20 H 30
JEUDI 07 AVRIL	11 H 00 - 21 H 00	11 H 00 - 21 H 00
VENDREDI 08 AVRIL	PAS DE PÊCHE	11 H 30 - 21 H 30
LUNDI 11 AVRIL	03 H 30 - 13 H 30	03 H 30 - 13 H 30
MARDI 12 AVRIL	PAS DE PÊCHE	04 H 30 - 14 H 30
MERCREDI 13 AVRIL	05 H 30 - 15 H 30	05 H 30 - 15 H 30
JEUDI 14 AVRIL	06 H 30 - 16 H 30	06 H 30 - 16 H 30
VENDREDI 15 AVRIL	PAS DE PÊCHE	07 H 00 - 17 H 00
LUNDI 18 AVRIL	08 H 30 - 18 H 30	08 H 30 - 18 H 30
MARDI 19 AVRIL	PAS DE PÊCHE	09 H 30 - 19 H 30
MERCREDI 20 AVRIL	10 H 00 - 20 H 00	10 H 00 - 20 H 00
JEUDI 21 AVRIL	10 H 30 - 20 H 30	10 H 30 - 20 H 30
VENDREDI 22 AVRIL	PAS DE PÊCHE	11 H 30 - 21 H 30
LUNDI 25 AVRIL	03 H 00 - 13 H 00	03 H 00 - 13 H 00
MARDI 26 AVRIL	PAS DE PÊCHE	04 H 30 - 14 H 30
MERCREDI 27 AVRIL	05 H 30 - 15 H 30	05 H 30 - 15 H 30
JEUDI 28 AVRIL	06 H 30 - 16 H 30	06 H 30 - 16 H 30
VENDREDI 29 AVRIL	PAS DE PÊCHE	07 H 00 - 17 H 00

Article 2 :

Le directeur interrégional de la mer Manche Est – Mer du Nord est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Normandie.

Pour le préfet et par délégation
Pour le directeur interrégional et par subdélégation,

Le chef du service du contrôle
des activités maritimes

Olivier Marc DION

Destinataires :

CNSP – CROSS Etel
CRPMEM Normandie, Bretagne et Hauts-de-France
DDTM-DML 50, DDPP50
OP façade
Gendarmerie Maritime Manche Est – Mer du Nord, Douanes
Criées, DIRM MEMN – MT et moyens nautiques

Direction interrégionale de la Mer Manche Est -
Mer du Nord

R28-2022-03-23-00002

Arrêté n°060/2022 en date du 23/03/2022 fixant
les jours et horaires d'autorisation de pêche de la
coquille Saint-Jacques sur le gisement "
Ouest-Cotentin " pour le mois d'avril 2022



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Interrégionale de la Mer
Manche Est – Mer du Nord**

Le Havre, le 23 mars 2022

**Service Régulation des Activités et
des Emplois Maritimes**
*Unité Réglementation des Ressources
Marines*

ARRÊTÉ n°060/2021

**Fixant les jours et horaires d'autorisation de pêche de la coquille Saint-Jacques
sur le gisement « Ouest Cotentin » pour le mois d'avril 2022**

**Le préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime
Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite**

Vu le Code rural et de la pêche maritime notamment son livre IX dans ses parties législative et réglementaire ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 103/2019 rendant obligatoire la délibération n°2019/C-CSJ-OC-04 du Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Normandie portant création de la licence de pêche Coquille Saint – Jacques – gisement OUEST COTENTIN ;

Vu l'arrêté préfectoral n°125/2021 du 28 septembre 2021 et ses avenants modificatifs rendant obligatoire la délibération n°2021/E-CSJ-OC-22 du Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Normandie fixant les conditions d'exploitation de la coquille Saint-Jacques sur le gisement « Ouest Cotentin » pour la campagne de pêche 2021/2022 ;

Vu les arrêtés préfectoraux du 28 août 2020 et du 18 novembre 2021 portant délégation de signature en matière d'activités respectivement en Normandie et en Hauts-de-France, à Monsieur Hervé THOMAS, directeur interrégional de la mer Manche Est – Mer du Nord ;

Vu les décisions directoriales n°1669/2021 du 16 novembre 2021 et n°1680/2021 du 22 novembre 2021 portant subdélégation de signature du directeur interrégional de la mer Manche Est – Mer du Nord aux personnes placées sous sa responsabilité en matière d'activités maritimes et littorales ;

Vu la demande du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Normandie du 15 mars 2022 ;

Sur proposition du directeur interrégional de la mer Manche Est – Mer du Nord ;

Horaires d'ouverture : 9h00-12h00 / 14h00-16h00
Tél. : 33 (0) 2 35 19 29 99
4 rue du Colonel Fabien – BP 34 - 76083 LE HAVRE Cedex

www.dirm.memn.developpement-durable.gouv.fr

ARRÊTE

Article 1 :

La pêche de la coquille Saint-Jacques, dans les limites du gisement Ouest Cotentin et selon les dispositions prévues par l'arrêté n°125/2021 susvisé, est autorisée sans préjudice des dispositions d'un arrêté de fermeture selon les dates et horaires suivants :

DATE	GISEMENT PRINCIPAL	ZONE D'ENSEMENCEMENT
VENDREDI 01 AVRIL	PAS DE PÊCHE	-
LUNDI 04 AVRIL	9 H 30 - 19 H 30	09 H 00 - 14 H 00
MARDI 05 AVRIL	10 H 00 - 20 H 00	-
MERCREDI 06 AVRIL	10 H 30 - 20 H 30	10 H 30 - 15 H 30
JEUDI 07 AVRIL	11 H 00 - 21 H 00	-
VENDREDI 08 AVRIL	PAS DE PÊCHE	-
LUNDI 11 AVRIL	03 H 30 - 13 H 30	03 H 00 - 09 H 00
MARDI 12 AVRIL	04 H 30 - 14 H 30	-
MERCREDI 13 AVRIL	05 H 30 - 15 H 30	05 H 00 - 11 H 00
JEUDI 14 AVRIL	06 H 30 - 16 H 30	-
VENDREDI 15 AVRIL	PAS DE PÊCHE	-
LUNDI 18 AVRIL	08 H 30 - 18 H 30	08 H 30 - 14 H 30
MARDI 19 AVRIL	09 H 30 - 19 H 30	-
MERCREDI 20 AVRIL	10 H 00 - 20 H 00	10 H 00 - 16 H 00
JEUDI 21 AVRIL	10 H 30 - 20 H 30	-
VENDREDI 22 AVRIL	PAS DE PÊCHE	-
LUNDI 25 AVRIL	03 H 00 - 13 H 00	03 H 00 - 09 H 00
MARDI 26 AVRIL	04 H 30 - 14 H 30	-
MERCREDI 27 AVRIL	05 H 30 - 15 H 30	05 H 00 - 11 H 00
JEUDI 28 AVRIL	06 H 30 - 16 H 30	-
VENDREDI 29 AVRIL	PAS DE PÊCHE	-

Article 2 :

En dehors des jours d'ouverture précisés à l'article 1, dans toute la zone la pêche définie à l'article R*911-3 (point I – 1°) du Code rural et de la pêche maritime, la pêche, la détention à bord et le débarquement des coquilles Saint-Jacques (*Pecten Maximus*) sont interdits. De même, dans toute cette zone de pêche, les débarquements sont limités au nombre maximal fixé par l'arrêté n°125/2021 du 28 septembre 2021 susvisé.

Article 3 :

Le directeur interrégional de la mer Manche Est – Mer du Nord est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Normandie.

Pour le préfet et par délégation
Pour le directeur interrégional et par subdélégation,

Le chef du service du contrôle
des activités maritimes

Olivier Marc DION

Destinataires :

CNSP – CROSS Etel
CRPEM Normandie, Bretagne et Hauts-de-France
DDTM-DML 50,14, 35, 22
DDPP 50,14, 35, 22
IFREMER

Criées
Groupement gendarmerie Manche Mer du Nord
OP facade
Douanes
DIRMer MEMNor – MT Caen – moyens nautiques

Direction régionale des affaires culturelles de
Normandie

R28-2022-03-17-00005

Arrêté n°10 portant inscription au titre des
monuments historiques de la statue de sainte
Suzanne de l'église de Sainte-Suzanne-de-Vire
(Manche)



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles
de Normandie**

arrêté n° 10 portant inscription au titre des monuments historiques de la statue de *sainte Suzanne*, de l'église de Sainte-Suzanne-sur-Vire, (Manche)

**Le préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime
Officier de l'ordre de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite**

Vu le code du patrimoine, livre VI, titres I et II,

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les départements et les régions,

Vu l'avis de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture en date du 28 novembre 2019,

Vu les autres pièces produites et jointes au dossier,

Considérant que la conservation de l'objet ci-après présente, au point de vue de l'histoire et de l'art, un intérêt suffisant pour en rendre désirable la préservation,

Sur proposition de Madame la directrice régionale des affaires culturelles de Normandie,

ARRETE

Article 1 : Est inscrite au titre des monuments historiques la statue de *sainte Suzanne*, de l'église de Sainte-Suzanne-sur-Vire (Manche), appartenant à la commune.

Article 2 : Le présent arrêté sera notifié au propriétaire.

Article 3 : Monsieur le préfet de la région Normandie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Normandie.

Fait à Rouen, le **17 MARS 2022**

Pierre-André DURAND

Direction régionale des affaires culturelles de Normandie - 13 bis, rue Saint-Ouen 14052 Caen Cedex 4
Tél. 02.31.38.39.40

<https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Normandie>

Direction régionale des affaires culturelles de
Normandie

R28-2022-03-17-00004

Arrêté n°3 portant inscription au titre des
monuments historiques d'un ensemble d'objets
mobilier de l'hôtel du département de la
Seine-Maritime à Rouen



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles
de Normandie**

arrêté n°3 portant inscription au titre des monuments historiques d'un ensemble d'objets mobiliers de l'hôtel du département de Rouen, (Seine-Maritime)

**Le préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime
Officier de l'ordre de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite**

Vu le code du patrimoine, livre VI, titres I et II,

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les départements et les régions,

Vu l'avis de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture en date du 18 novembre 2021,

Vu les autres pièces produites et jointes au dossier,

Considérant que la conservation des objets ci-après présente, au point de vue de l'histoire et de l'art, un intérêt suffisant pour en rendre désirable la préservation,

Sur proposition de Madame la directrice régionale des affaires culturelles de Normandie

ARRETE

Article 1: Est inscrit au titre des monuments historiques l'ensemble d'objets mobiliers composé de deux corpus, de l'hôtel du département, appartenant au Conseil départemental de Seine-Maritime.

Le corpus « recevoir »

- un lustre polyèdre, 6 appliques murales et 8 plafonniers attribués à Carlos SCARPA
- 6 lustres d'Anne et Serge ROYAUX, réalisés par la maison Chanteloup
- Une tapisserie dite « tapisserie de Rouen », de Mathieu MATEGOT réalisée par les ateliers Pinton frères
- Une huile sur toile *La Harpiste*, de Reynold ARNOULD
- Une huile sur toile *Phenomena Red Asunder*, de Paul JENKINS
- Une banquette de Florence KNOLL
- 4 chauffeuses sans accoudoir de KHO LIANG LE
- 245 fauteuils en skaï marron foncé dans la salle de conférence
- Une console en zebrano, verre et acier de Maxime OLD

Direction régionale des affaires culturelles de Normandie - 13 bis, rue Saint-Ouen 14052 Caen Cedex 4

Tél. 02.31.38.39.40

<https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Normandie>

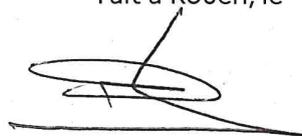
Le corpus « Travailler »

- Le bureau de Raoul LEROY et sa table d'appoint,
- Une table en teck, bois exotique.
- Une règle étalon appartenant à l'architecte Raoul LEROY.
- Un bureau en sucupira, dit « bureau du ministre ».
- Un bureau à cinq tiroirs en métal
- Un bureau de documentaliste, avec deux caissons à quatre tiroirs, avec un jeu de dessin sur les caissons en aciers chromés et bois.
- Un bureau à la manière de Florence KNOLL, en plaquage, acier chromé.
- Un tabouret, une chaise de dactylo et un classeur Ronéo en colonne unique, une table d'appoint recouverte de skaï rouge.
- Deux fauteuils en skaï marron et un fauteuil recouvert en tweed vert, documenté en 1965.
- Trois fauteuils conférence en skaï noir.
- Deux autres fauteuils en skaï noir, acier chromé, mousse
- Un tabouret et une chaise de dactylo en acier chromé
- Une chaise haute, en skaï noir années 1960 et 2 tables de tri, avec un caisson et un tiroir
- Un meuble à registre d'inventaire d'un ensemble
- Des meubles de rangement Ronéo ou non
- Deux meubles classeurs de fiches à six tiroirs
- Un chariot de magasinier en métal années 60
- Un classeur à dossier sur roulettes, avec couvercle basculant
- Des classeurs Ronéo, 20 tiroirs, double colonne, marron.
- Un classeur Ronéo à deux tiroirs
- Deux machines à écrire de marque Olivetti : une machine *studio 44*, en métal, créée par le designer italien Marcello NIZZOLI et une machine *studio 46*, en plastique.
- Une machine à chèques, *Check protect*, (Fabrication USA, Chicago).
- Un duplicateur à alcool de marque *Ormatic*
- Deux téléphones de 1965 *S 63 de Soko*, en plastique.
- Un cendrier, en verre moulé à effet givré.
- Un cendrier sur pied.
- Une lampe de bureau, bois et papier, abat-jour, avec un interrupteur à tirette

Article 2 : Le présent arrêté sera notifié au propriétaire.

Article 3 : Monsieur le préfet de la région Normandie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Normandie.

Fait à Rouen, le 17 MARS 2022



Pierre-André DURAND

Direction régionale des affaires culturelles de Normandie - 13 bis, rue Saint-Ouen 14052 Caen Cedex 4
Tél. 02.31.38.39.40

<https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Normandie>

Direction régionale des affaires culturelles de
Normandie

R28-2022-03-17-00008

Arrêté n°7 portant radiation d'inscription au titre
des monuments historiques de meubles de
l'ancien Hospice de Saint-Mère-Eglise (Manche)



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles
de Normandie**

**Arrêté n° 7 portant radiation d'inscription au titre des monuments historiques de meubles de
l'ancien Hospice de Sainte-Mère-Eglise, (Manche)**

**Le préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime
Officier de l'ordre de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite**

Vu le code du patrimoine, livre VI, titres I et II,

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les départements et les régions,

Vu l'arrêté du 9 décembre 1975 portant inscription au titre des monuments historiques de 16 armoires et 2 buffets bas de l'Hospice de Sainte-Mère-Eglise,

Vu l'arrêté du 3 août 1983 portant inscription au titre des monuments historiques de 2 armoires normandes de l'Hospice de Sainte-Mère-Eglise,

Vu l'arrêté du 6 décembre 1996 portant inscription au titre des monuments historiques d'une armoire valognaise à corbeille de la chapelle de la maison de retraite de Sainte-Mère-Eglise,

Vu l'avis de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture en date du 19 novembre 2020,

Vu les autres pièces produites et jointes au dossier,

Considérant que les 19 armoires et 2 buffets de l'EHPAD de Sainte-Mère-Eglise protégés au titre des Monuments historiques sont issus de séries et ne présentent aucun intérêt artistique ou historique,

Sur proposition de Madame la directrice régionale des affaires culturelles de Normandie,

ARRETE

Article 1 : Est radié de l'inscription au titre des monuments historiques l'ensemble mobilier constitué de 19 armoires et 2 buffets de l'EHPAD de Sainte-Mère-Eglise, appartenant à l'EHPAD, 11 rue du général Gavin à Sainte-Mère-Eglise (Manche).

Article 2 : Le présent arrêté sera notifié au propriétaire.

Article 3 : Monsieur le préfet de la région Normandie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Normandie.

Fait à Rouen, le **17 MARS 2022**

Pierre-André DURAND

Direction régionale des affaires culturelles de Normandie - 13 bis, rue Saint-Ouen 14052 Caen Cedex 4
Tél. 02.31.38.39.40

<https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Normandie>

Direction régionale des affaires culturelles de
Normandie

R28-2022-03-17-00007

Arrêté n°8 portant radiation d'inscription au titre
des monuments historiques d'une statue d'un
saint Évêque de l'église de Tanis (Manche)



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles
de Normandie**

Arrêté n°8 portant radiation d'inscription au titre des monuments historiques de la statue en bois polychromé d'un saint Évêque du XVII^{ème} siècle de l'église paroissiale de Tanis, (Manche)

**Le préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime
Officier de l'ordre de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite**

Vu le code du patrimoine, livre VI, titres I et II,

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les départements et les régions,

Vu l'arrêté du 21 juillet 1976 portant inscription au titre des monuments historiques de la statue de saint évêque de l'église paroissiale de Tanis,

Vu l'avis de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture en date du 19 novembre 2020,

Vu les autres pièces produites et jointes au dossier,

Considérant que la statue en bois polychromé d'un saint Évêque, datant de la fin du XVII^{ème} siècle, initialement exposée dans la chapelle latérale nord de l'église paroissiale de Tanis n'a jamais été restaurée depuis sa protection en 1976, qu'elle a été stockée dans un local inapproprié sans autorisation, que son état est dégradé car aujourd'hui pulvérulente, le bois étant endommagé par la grosse vrillette,

Considérant que l'état détérioration de la statue est irréversible,

Sur proposition de Madame la directrice régionale des affaires culturelles de Normandie,

ARRETE

Article 1 : Est radié de l'inscription au titre des monuments historiques la statue de saint Évêque, en bois polychromé, du XVII^{ème} siècle de l'église paroissiale de Tanis, appartenant à la commune de Tanis (Manche).

Article 2 : Le présent arrêté sera notifié au propriétaire.

Article 3 : Monsieur le préfet de la région Normandie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Normandie.

Fait à Rouen, le **17 MARS 2022**

Pierre-André DURAND

Direction régionale des affaires culturelles de Normandie - 13 bis, rue Saint-Ouen 14052 Caen Cedex 4
Tél. 02.31.38.39.40

<https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Normandie>

Direction régionale des affaires culturelles de
Normandie

R28-2022-03-17-00006

Arrêté n°9 portant radiation d'inscription au titre
des monuments historiques de l'escalier du
presbytère de La Lucerne d'Outremer (Manche)



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles
de Normandie**

Arrêté n°9 portant radiation d'inscription au titre des monuments historiques de l'escalier du presbytère et de sa rampe, la Lucerne-d'Outremer, (Manche)

**Le préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime
Officier de l'ordre de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite**

Vu le code du patrimoine, livre VI, titres I et II,

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les départements et les régions,

Vu l'arrêté du 7 février 1978 portant inscription au titre des monuments historiques de l'escalier et de la rampe du presbytère de la Lucerne-d'Outremer,

Vu l'avis de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture en date du 19 novembre 2020,

Vu les autres pièces produites et jointes au dossier,

Considérant que l'escalier du presbytère inscrit en 1978, n'est pas un objet mobilier ou un immeuble par destination mais un immeuble par nature, qu'il n'est pas en chêne mais en sapin, que sa datation exacte n'est pas connue, qu'il a été très modifié et qu'il est endommagé par la vrillette,

Sur proposition de Madame la directrice régionale des affaires culturelles de Normandie,

ARRETE

Article 1 : Est radié de l'inscription au titre des monuments historiques l'escalier et la rampe du presbytère de la Lucerne-d'Outremer, appartenant à la commune de la Lucerne-d'Outremer (Manche).

Article 2 : Le présent arrêté sera notifié au propriétaire.

Article 3 : Monsieur le préfet de la région Normandie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Normandie.

Fait à Rouen, le **17 MARS 2022**

Pierre-André DURAND

Direction régionale des affaires culturelles de Normandie - 13 bis, rue Saint-Ouen 14052 Caen Cedex 4
Tél. 02.31.38.39.40

<https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Normandie>

Préfecture de la région Normandie - SGAR

R28-2022-03-14-00005

Arrêté n° SGAR/22-036 portant composition
nominative du Conseil de Développement
Territorial de la direction territoriale de Rouen
du grand port fluvio-maritime de l'axe Seine

Affaire suivie par :
Karine LADIRAY GONCALVES
Tél : 02 32 76 52 19
Courriel : karine.ladiray-goncalves@normandie.gouv.fr

**Arrêté n° SGAR/22-036
portant composition nominative du conseil de développement territorial
de la direction territoriale de Rouen du grand port fluvio-maritime de l'axe Seine**

**Le Préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime
Officier de l'Ordre de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre national du Mérite**

- Vu le code des transports, notamment le titre II du livre III de sa quatrième partie et le livre III de sa cinquième partie ;
- Vu le code des relations entre le public et l'administration ;
- Vu l'ordonnance n°2021-614 du 19 mai 2021 relative à la fusion du port autonome de Paris et des grands ports maritimes du Havre et de Rouen en un établissement public unique ;
- Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;
- Vu le décret n°2021-618 du 19 mai 2021 relatif à la fusion du port autonome de Paris et des grands ports maritimes du Havre et de Rouen en un établissement public unique ;
- Vu les délibérations des collectivités et les nominations relatives au 4^{ème} collège ;
- Vu l'arrêté n° SGAR/22-004 du 12 janvier 2022 portant composition du conseil de développement territorial de la direction territoriale de Rouen du grand port maritime de l'axe Seine ;

ARRÊTE

Article 1er – La composition du conseil de développement territorial de la délégation territoriale de Rouen du grand port fluvio-maritime de l'axe Seine est composée nominativement ainsi qu'il suit :

Préfecture de la Région Normandie
7 place de la Madeleine - CS16036 - 76036 ROUEN CEDEX
Standard : 02 32 76 50 00
Courriel : secretariat-sgar@normandie.gouv.fr

- premier collège des représentants de la place portuaire (9 membres) :

- Olivier DUMAS, EXXON MOBIL CHEMICAL FRANCE,
- Gilles KINDELBERGER, Directeur Général SENALIA SICA,
- Jean-François LEPY, directeur général SOUFFLET NEGOCE,
- Stéphane SIMON, directeur RUBIS TERMINAL,
- Nils BENETON, directeur général SEA INVEST FRANCE,
- Florent BEUZELIN, président directeur général BZ SAS,
- Jean-Pierre SCOUARNEC, président EURO DOCKS SERVICES,
- Arnaud AUBRY, terminal manager de ROLL MANUTENTION SERVICES,
- Philippe DEHAYS, directeur régional de CENTRIMEX,

- deuxième collège des personnels des entreprises exerçant leurs activités sur le port (3 membres) :

- Yann MALLET, CGT fédération nationale Ports et Docks,
- Judicaël JIBON, CGT fédération nationale Ports et Docks,
- Jean-Louis PETIT, CGT Union Départementale de Seine-Maritime.

- troisième collège des représentants des collectivités territoriales et leurs groupements situés dans la circonscription du port (9 membres) :

- Pascal HOUBRON, représentant de la RÉGION NORMANDIE ou son suppléant,
- Jean-Baptiste GASTINNE, représentant de la RÉGION NORMANDIE ou son suppléant ,
- Pierre VOGT, représentant de la RÉGION NORMANDIE ou son suppléant ,
- Marie ATINAULT, représentant la MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE ou son suppléant,
- Abdelkrim MARCHANI, représentant la MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE ou son suppléant,
- Hugo LANGLOIS, représentant la MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE ou son suppléant,
- Virginie CARULO-LUTROT, représentante de la communauté d'agglomération CAUX SEINE AGGLO,
- Michel ROTROU, représentant de la Communauté de communes d'HONFLEUR-BEUZEVILLE ou son suppléant,
- Sileymane SOW, représentant de la ville de ROUEN ou son suppléant.

Préfecture de la Région Normandie
7 place de la Madeleine - CS16036 - 76036 ROUEN CEDEX
Standard : 02 32 76 50 00
Courriel : secretariat-sgar@normandie.gouv.fr

- quatrième collège des personnalités qualifiées intéressées au développement du port (9 membres) :

- Hélène BORDEAUX, représentant France Nature Environnement,
- Claude BLOT, président de l'association Estuaire Sud,
- Christian BOULOCHER, président de l'Union Portuaire Rouennaise,
- Vincent PALIX, Directeur Territoriale Normandie de SNCF Réseau,
- Pascal ROTTIERS, représentant E2F, vice-président en charge des artisans à FLUVIATRANS,
- Caroline ROUGON, représentant TLF, directrice de TSLT,
- Amaël MACRON, responsable exploitation et développement granulats CEMEX,
- Christophe BEAUNOIR, directeur général de SAIPOL,
- Didier PARARD, directeur de l'usine et du site de Rouen de CARGILL.

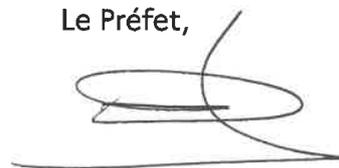
Article 2 – L'arrêté n°SGAR/22-004 du 12 janvier 2022 portant composition du conseil de développement territorial de la direction territoriale de Rouen du grand port maritime de l'axe Seine est abrogé.

Article 3 - Le présent arrêté sera publié au recueil régional des actes administratifs de l'État et notifié aux personnes citées à l'article 1.

Article 4 - Le Secrétaire général pour les affaires régionales et le directeur général du grand port fluvio-maritime de l'axe Seine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Rouen, le 14 mars 2022,

Le Préfet,



Pierre-André DURAND

Voies et délai de recours : conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du Code de la Justice Administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Préfecture de la Région Normandie
7 place de la Madeleine - CS16036 - 76036 ROUEN CEDEX
Standard : 02 32 76 50 00
Courriel : secretariat-sgar@normandie.gouv.fr